

**INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
URBANISATION CULTURE ET SOCIÉTÉ
PROGRAMME CONJOINT : DEMOGRAPHIE**

**Facteurs associés aux conditions de logement des ménages immigrants au Canada
Étude de cas : le niveau de peuplement résidentiel des immigrants arrivés à Montréal en 1989**

**Par :
Fedner Destiné**

**Mémoire présenté
pour l'obtention
du grade de Maître Es (M. Sc.) en Démographie
Programme offert conjointement par l'INRS-Urbanisation, culture et société et l'Université de
Montréal**

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INRS-URBANISATION, CULTURE ET SOCIÉTÉ

Ce mémoire intitulé :

Facteurs associés aux conditions de logement des ménages immigrants au Canada
Étude de cas : le niveau de peuplement résidentiel des immigrants arrivés à Montréal en 1989

présenté par :
Fedner Destiné

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

M. Brahim Boudarbat	Professeur à l'Université de Montréal
M. Xavier Leloup (co-directeur de recherche)	Professeur à l'INRS-UCS
Mme Damaris Rose	Professeur à l'INRS-UCS
M. Nong Zhu (directeur de recherche)	Professeur à l'INRS-UCS

RÉSUMÉ

A l'aide des données de l'enquête sur l'Etablissement des Nouveaux Immigrants (ENI), cette étude examine les facteurs associés au niveau de peuplement résidentiel des immigrants à Montréal, repérées au moyen d'un indicateur particulier soit le niveau de peuplement résidentiel. On utilise d'abord le modèle MCO pour identifier les facteurs qui influencent le niveau de peuplement résidentiel des immigrants. Le modèle de durée est ensuite utilisé pour analyser l'effet de ces mêmes facteurs sur la probabilité d'amélioration de leurs conditions de logement. Les résultats montrent que la région de naissance et la catégorie d'immigration influencent les conditions de logement des immigrants. Ils révèlent que les immigrants en provenance de l'Europe de l'Ouest, des États-Unis et de l'Europe de l'Est ont connu de meilleures conditions résidentielles comparativement à ceux provenant des autres régions. Après avoir contrôlé pour les caractéristiques individuelles et pour celles reliées aux unités territoriales, on constate une modification de l'effet des origines nationales et de la catégorie d'immigration sur les situations résidentielles des immigrants. De plus, les résultats révèlent que les immigrants de l'Europe de l'Ouest, des États-Unis et de l'Europe de l'Est ainsi que les immigrants les plus qualifiés ont plus de chances de connaître une amélioration dans leur niveau de peuplement résidentiel comparativement aux autres immigrants. Il s'ensuit que les caractéristiques individuelles et celles des ménages jouent un rôle important dans les facteurs expliquant les différences dans les conditions de logement des immigrants.

Mots clés : conditions de logement, immigration, indice de peuplement résidentiel, modèle de durée

ABSTRACT

Using the data from the longitudinal study “L’Etablissement des Nouveaux Immigrants (ENI)”, this study examines the factors associated with the level of crowding of immigrant households in Montreal, two method analyses are applied. First, the OLS model is used to identify the factors which influenced the level of crowding of immigrant households. Second, a survival model is used to analyze the effect of these same factors on the likelihood of the improvement of their housing conditions. The results show that the region of birth and the category of immigration influence the housing conditions of immigrant households. They reveal that immigrants from the Western Europe, of the United States and Eastern Europe have known better residential conditions compared to those from other regions. After having checked for the individual characteristics and for those related to territorial units, there is a modification of the effect of national origin and of the category of immigration on residential situations of immigrants. In addition, the results reveal that the immigrants from the Western Europe, of the United States and Eastern Europe as well as high-skilled immigrants are more likely to know a improvement in their level of crowding compared to other immigrants. It follows that the individual characteristics and those of households play an important role in the factors explaining the differences in housing conditions of immigrants.

Keywords: Housing conditions, immigration, index of residential settlement, survival model

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ.....	III
ABSTRACT	IV
TABLE DES MATIERES	V
LISTE DES TABLEAUX.....	VII
LISTE DES FIGURES	VIII
DEDICACES.....	IX
REMERCIEMENTS.....	X
CHAPITRE I : INTRODUCTION	1
1.1.- Contexte	1
1.2.- Objectifs de la recherche	5
1.3.- Intérêts et limites	5
CHAPITRE II : REVUE DE LITTÉRATURE.....	8
2.1.- Définitions des concepts utilisés dans l'étude.....	8
2.2.- Tendances récentes de l'immigration à Montréal	12
2.3.- Tendances récentes du marché du logement à Montréal	14
2.4.- Conditions de logement des immigrants : Considérations théoriques.....	18
2.4.1.- Approches théoriques du processus de l'intégration résidentielle des immigrants	19
2.4.2.- Approches théoriques du processus de consommation du logement (confort).....	21
CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE.....	29
3.1.- Sources de données.....	29
3.2.- Méthodes d'analyse	30
3.2.1.- Analyse transversale	31
3.2.2.- Analyse longitudinale	32
3.3.- Opérationnalisation des variables.....	36
3.3.1.- Variables dépendantes.....	37
3.3.2.- Variables indépendantes.....	38
CHAPITRE IV : RÉSULTATS DES ANALYSES	46
4.1.- Analyse descriptive.....	46
4.1.2.- Répartition de la région de naissance en fonction de la catégorie d'immigration.....	47
4.1.3.- Répartition du niveau de scolarité en fonction du sexe	49
4.1.4.- Répartition de la connaissance de langues officielles en fonction de la catégorie d'immigration.....	50

4.1.5.- Répartition de la profession en fonction de la catégorie d'immigration.....	50
4.1.6.- Répartition de la profession en fonction de l'âge à l'arrivée	51
4.1.7.- Répartition de la profession en fonction du sexe.....	52
4.1.8.- Evolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage.....	53
4.1.9.- Évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage selon la catégorie d'immigration	54
4.1.10.- Évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage selon la région d'origine	56
4.2.- Analyse transversale	59
4.2.1.- Influence de la région de naissance et de la catégorie d'admission	59
4.2.2.- Influence associée aux caractéristiques individuelles.....	62
4.2.3.- Influence des caractéristiques relatives des régions de tri d'acheminement.....	66
4.3.- Analyse longitudinale	71
4.3.1.- Analyse non-paramétrique	71
4.3.2.- Analyse semi-paramétrique.....	73
CHAPITRE V : DISCUSSION ET CONCLUSION.....	82
5.1.- Discussion	82
5.2.- Conclusion.....	84
BIBLIOGRAPHIE.....	86

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Mises en chantier dans la région métropolitaine de Montréal, 1991-2006.....	16
Tableau 4.1 : Description de l'échantillon d'intérêt	47
Tableau 4.2 : Région de naissance selon la catégorie d'immigration.....	49
Tableau 4.3 : Niveau de scolarité selon le sexe	49
Tableau 4.4 : Connaissance de langues officielles selon la catégorie d'immigration.....	50
Tableau 4.5 : Profession selon la catégorie d'immigration	51
Tableau 4.6 : Profession selon l'âge à l'arrivée	52
Tableau 4.7 : Profession selon le sexe	52
Tableau 4.8 : Coefficients des modèles de régressions linéaires par les moindres carrés ordinaires (Modèle 1)	61
Tableau 4.9 : Coefficients des modèles de régressions linéaires par les moindres carrés ordinaires (Modèle 2)	64
Tableau 4.9 : Coefficients des modèles de régressions linéaires par les moindres carrés ordinaires (Modèle 2) (suite)	65
Tableau 4.10 : Coefficients des modèles de régressions linéaires par les moindres carrés ordinaires (Modèle 3)	69
Tableau 4.10 : Coefficients des modèles de régressions linéaires par les moindres carrés ordinaires (Modèle 3) (suite).....	70
Tableau 4.11 : Estimation du modèle semi-paramétrique de Cox	75
Tableau 4.12 : Estimation du modèle semi-paramétrique de Cox	78
Tableau 4.13 : Estimation du modèle semi-paramétrique de Cox	80
Tableau 4.13 : Estimation du modèle semi-paramétrique de Cox (suite).....	81

LISTE DES FIGURES

Figure 4.1 : Evolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage	54
Figure 4.2a : Évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage selon catégorie d'immigration (tous les répondants)	55
Figure 4.2b : Évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage selon catégorie d'immigration (les répondants observés à la quatrième phase de l'enquête)	56
Figure 4.3a : Évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage selon région d'origine (tous les répondants).....	58
Figure 4.3b : Évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage selon région d'origine (les répondants observés à la quatrième phase de l'enquête)	58
Figure 4.4 : Courbe lissée des taux de hasard d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel (catégorie d'admission).....	72
Figure 4.5 : Courbe lissée des taux de hasard d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel (région d'origine).....	73

DEDICACES

Ce mémoire est dédié à :

- Mes parents
- Mes frères et sœurs
- Ma fille, Fenise Destiné

REMERCIEMENTS

Cette étude, portant sur les conditions de logement des immigrants à Montréal, a été menée sous la direction de Monsieur Nong Zhu, professeur à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société et Monsieur Xavier Leloup, professeur à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société. Je tiens à les remercier pour avoir accepté de diriger le travail et de m'avoir soutenu pédagogiquement par leurs judicieux conseils tout au long de la réalisation de cette étude.

Cette étude n'aurait pu arriver à terme sans l'appui d'un certain nombre de personnes. En témoignage de ma reconnaissance, je tiens à formuler mes remerciements à :

- Madame Damaris Rose et Monsieur Brahim Boudarbat qui ont accepté d'évaluer ce travail. Leurs commentaires et suggestions m'ont été très utiles;
- Monsieur Jean Renaud pour avoir dirigé et mis les données de l'Enquête sur l'Établissement des Nouveaux Immigrants (ENI) à la disposition du grand public;
- Mes amis, en particulier, Destiné Joseph Guinel, François Mar-cène et Théard Jean Edy pour leurs conseils et leur appui moral;
- Aux participants à la communication présentée au colloque étudiant de l'INRS (février 2009), au colloque CEETUM (avril 2009) et au congrès de l'ACFAS (mai 2009) qui m'ont donné des commentaires et suggestions permettant d'améliorer la qualité de l'étude ;
- Enfin à tous ceux qui, d'une façon quelconque, ont contribué à la réalisation de cette étude.

CHAPITRE I : INTRODUCTION

1.1.- Contexte

Au cours des dernières décennies, le Canada comme la plupart des pays occidentaux a connu de profonds changements dans ses flux migratoires internationaux. La majorité de ces vagues migratoires diversifiées se sont concentrés dans les principales villes du pays (Toronto, Montréal et Vancouver) et ont transformé de façon importante la composition culturelle, ethnique et sociale de ces métropoles. Au cours des cinq dernières années, la population canadienne s'est accrue de 1,6 millions de personnes dont deux tiers proviennent du solde migratoire international (Chui et al., 2007). Selon les résultats du recensement 2006, les trois principales métropoles du pays ont connu un taux d'accroissement démographique de 6,9% comparativement à 5,4% pour le Canada dans son ensemble. L'arrivée en nombre croissant de ces flux migratoires ne se fait pas sans avoir des implications sur les sphères démographiques, socio-économiques, culturelles et politiques du pays. Les travaux de recherche réalisés sur les incidences de l'immigration (Beaujot, 2003; Simmons, 2002; Massey et al, 1998) ont montré que ces afflux d'immigrants ont contribué, outre à pallier les effets de la chute des taux de fécondité sous le seuil de remplacement des générations et le vieillissement démographique, aux transformations socio-économiques, culturelles et politiques de la société d'accueil. Eu égard à ces contributions, ces nouveaux immigrants nécessitent la mise en place des ressources visant à les aider à s'adapter à leur nouvelle vie dans le pays d'accueil. Cette situation suscite entre autres des débats autour de l'intégration des immigrants dont la plupart se focalisent sur l'accès des immigrants au marché du travail (Ouellet, 1978; Piché et al, 2002; Renaud et al, 2003; Wabgou, 2003; Chicha et Charest, 2008).

Pour combler le manque de travaux sur l'accès des immigrants au marché du logement, un ensemble de recherches ont été réalisées sur la question résidentielle des populations immigrantes, en particulier celle des minorités visibles. Ces travaux traitent des aspects variés tels : l'accès au logement à différentes étapes du processus d'intégration, la mobilité résidentielle des groupes ethniques (Clark et al., 1984; Kendig, 1984; Bonvalet et al., 1995; Murdie et al., 1999 ; Özüekren et Van Kempen, 2002; Bolt et Van Kempen, 2002), les modes d'occupation résidentiels, le rôle de la discrimination dans l'accession au logement, l'accessibilité financière au logement (Balakrishnan and Wu, 1992; Bernèche, 1990; Lapointe and Murdie, 1996; Novac, 1996; Teixeira and Murdie, 1997, Chambon and al., 1997 ; Murdie, 2003; Murdie & Teixeira, 2003; Owusu, 1999). Ils ont montré que les populations

immigrantes, en particulier les membres des minorités visibles, ont plus de difficultés que les populations hôtes à se mouvoir sur le marché du logement, en vue de trouver un logement décent et abordable. Les différences constatées semblent reliées d'une part à la méconnaissance du cadre institutionnel et des pratiques coutumières qui régissent le fonctionnement du marché résidentiel, et d'autre part au processus de mise à distance et de discrimination. Par ailleurs, il est démontré que le temps passé au pays d'accueil (durée de séjour) joue un rôle important dans le processus d'établissement des populations immigrantes. Il s'ensuit que plus la durée de séjour s'allonge, plus les immigrants ont tendance à s'intégrer aux marchés du travail et du logement. Ce qui sous-tend qu'au fil des années, la situation financière des ménages immigrants et leurs conditions de logement ressembleraient à celles des ménages non-immigrants (Lapointe et Murdie, 1996; Leloup, 2005).

D'autres études portant sur le logement des immigrants ont montré que les difficultés relatives au processus d'établissement des immigrants se reflètent dans leur situation résidentielle et varient d'un ménage à l'autre en fonction des caractéristiques individuelles (âge, sexe, catégorie d'immigration), de la situation sociale, des ressources économiques et des normes culturelles concernant l'accès à la propriété (Buntiny et al, 2004; Özüekren et van Kempen, 1998 ; Murdie, 2002). En mettant en évidence l'importance de la période et du statut d'immigration sur l'amélioration des conditions de logement, plusieurs études ont révélé que les nouveaux arrivants ont plus de difficulté à se loger décentement et sont surtout des locataires (Renaud et Gingras, 1998 ; Danso et Grant, 2000 ; Rose et Ray, 2002; Rose et al, 2006). Ces études ont montré que les immigrants de la catégorie «famille» auraient moins de difficultés à trouver un logement au cours des premiers mois, voire années d'établissement, comparés aux autres catégories d'immigrants. Par opposition aux autres catégories d'immigrants, ces études ont trouvé que les réfugiés auraient plus de difficultés à trouver un logement, leur réseau familial étant plus fragmenté géographiquement et leur insertion économique plus précaire.

D'autres travaux empiriques se sont aussi intéressés à identifier les facteurs qui influencent les conditions de logement des immigrants. Les variables les plus utilisées dans ces travaux sont le statut d'immigration, la période d'arrivée, l'origine ethnique et le statut des minorités visibles (Rose et al., 2006; Schill et al., 1998), le pays d'origine, la connaissance des langues officielles, les caractéristiques du quartier de résidence, l'âge moyen du chef de ménage, le

statut matrimonial, la présence d'enfant de moins de 18 ans au sein du ménage, le revenu médian du ménage, le niveau d'éducation (Schill et al., 1998 ; Murdie, 2002), la situation résidentielle avant l'immigration (Murdie, 2002) . Les résultats qui ressortent de ces travaux ont montré que ces variables jouent un rôle important dans la disparité liée aux conditions de logement des immigrants. Au Canada, plusieurs travaux indiquent que dans l'ensemble des régions métropolitaines du pays, les immigrants d'après-guerre provenant de pays européens ont souvent des trajectoires résidentielles progressives et vivent dans des logements d'égalé sinon de meilleure qualité que les natifs (Rose et al., 2006). Par contraste, ils montrent que beaucoup d'immigrants des Caraïbes et, plus récemment, d'Afrique et d'Asie, éprouvent des difficultés à passer du locatif à la propriété (Engeland et al. 2005 ; Rose et al., 2006). Murdie et Teixeira (2003) et Hou et Picot (2004a) ont montré qu'un nombre important de nouveaux arrivants d'Asie et d'Afrique vivent aussi dans du logement inabordable ou inadéquat. Pour Owusu (1999), les minorités ethniques, en particulier les noirs, sont souvent discriminés sur le marché résidentiel, situation qui semble affecter non seulement le type et la qualité de leurs logements, mais aussi limiter leur accès à certains quartiers résidentiels.

Pour saisir les contributions économiques des immigrants à leur pays d'accueil, des travaux ont été menés sur les résultats économiques des immigrants sur le marché du travail (Picot et al., 2007; Picot et Sweetman, 2005; Picot et Hou, 2003). Ces travaux ont montré que les taux de faible revenu ont augmenté chez les immigrants au cours des deux dernières décennies. Ils ont aussi démontré qu'environ un tiers de la détérioration des résultats économiques des immigrants semble être expliqué par des changements liés à la combinaison de la connaissance d'une langue officielle, de la langue maternelle et de la région d'origine des cohortes d'immigrants récentes. Cette augmentation de la pauvreté semblerait avoir un impact sur les conditions d'habitation des immigrants, en particulier des immigrants qui proviennent de pays d'origine non traditionnels.

D'autres études ont mis l'accent sur le logement comme déterminant de la santé et montré que l'entassement dans des espaces résidentiels expose les résidents à de nombreux risques de santé mentale et physique : l'asthme, les traumatismes, les problèmes cardiovasculaires (Acevedo-Garcia 2001; Acevedo-Garcia et al. 2004; Bashir 2002; Cohen et al. 2003; Krieger and Higgins, 2002). Ces études constatent que le fait de vivre dans des logements insalubres et dans des quartiers défavorisés a des incidences directes et indirectes sur le bien-être des enfants. De telles incidences sont liées au manque de revenus des parents, de services de

santé, de services sociaux, d'espaces récréatifs, d'écoles, de la négligence des propriétaires bailleurs, facteurs qui contribuent à compromettre le plein épanouissement des familles, en particulier des enfants.

Malgré la richesse des travaux portant sur l'immigration et le logement, très peu font ressortir les disparités dans les conditions de logement des populations immigrantes. Certains ont montré que les conditions résidentielles des immigrants sont médiocres par rapport à celles des populations d'accueil, mais ne révèlent pas les facteurs expliquant les contrastes observés quand on met en relation les populations immigrantes en fonction de leurs nationalités d'origines et de leur catégorie d'admission (Michael et al., 1998 ; Bolt et Van Kempen, 2002; Leloup et Zhu, 2006). D'autres travaux qui traitent cet aspect ont recouru à une analyse rétrospective en examinant les relations entre les conditions de logement des immigrants et des variables telles la période d'arrivée, l'origine ethnique et le statut de minorités visibles (Rose et al., 2006; Leloup et Ferreira, 2006). Il ressort de ces travaux que ces variables affectent différents aspects de la consommation de logement des immigrants. Par ailleurs, au cours de la décennie 1990, il est démontré que les taux d'inoccupation dans la région métropolitaine de Montréal ont décliné dans plusieurs segments du marché locatif, conduisant ainsi à une augmentation des loyers moyens, facteur qui semble avoir pénalisé certaines familles immigrantes ayant plusieurs enfants (Rose et al., 2006). De plus, il est démontré qu'entre 2002 et 2004, le nombre de ménages urbains canadiens ayant un besoin impérieux en matière de logement a légèrement diminué passant de 13,9% à 13,6% tandis que le nombre de ménages immigrants locataires ayant ce besoin a augmenté durant la même période, passant de 34,4% à 36,3% (SCHL, 2007). Ces constats nous amènent à nous interroger sur la situation résidentielle des populations immigrantes vivant dans la région métropolitaine de Montréal. Aussi ne faudrait-il pas nous questionner sur le niveau de peuplement résidentiel de ces populations immigrantes compte tenu des obstacles auxquels elles se heurtent au cours de leur processus d'installation? Existe-t-il des contrastes dans leurs conditions de logement en fonction de leurs origines nationales et de leur catégorie d'admission? S'il en existe, quels sont les facteurs qui pourraient expliquer ces différences? Telles sont des questions auxquelles cette étude se propose de donner des éléments de réponse.

1.2.- Objectifs de la recherche

Le logement revêt une importance considérable en raison du rôle primordial qu'il joue dans la vie personnelle et la vie sociale d'un individu. Les individus ont besoin de vivre dans des logements sécuritaires et abordables afin de jouir d'un plein épanouissement dans la société. Pourtant, cet espace vital a une incidence sur les pressions financières au sein du budget familial, sur la disponibilité d'espaces récréatifs et sur l'atmosphère de sûreté et de soutien dans lequel vivent les individus. Ces nombreuses interactions entre le logement et la vie des individus font qu'il existe une multitude de façons selon lesquelles le logement peut agir sur le bien-être d'une unité familiale. L'objectif de cette étude consiste à analyser les facteurs susceptibles d'influencer les conditions de logement des familles immigrantes vivant dans la région métropolitaine de Montréal. Plus spécifiquement, il consiste à faire ressortir les contrastes qui existent dans le niveau de peuplement résidentiel des familles immigrantes en fonction des origines nationales et de leur catégorie d'admission et à déterminer les facteurs susceptibles d'influencer ces contrastes.

1.3.- Intérêts et limites

L'utilisation de la notion de conditions de logements en référence aux changements dans la situation résidentielle des individus n'est pas nouvelle dans la recherche ayant trait au logement. Depuis quelques années, les différents paliers gouvernementaux et les acteurs du marché résidentiel ont consenti beaucoup d'efforts pour assurer aux familles canadiennes l'accès à un logement décent et sécuritaire. Cela devrait permettre à ces familles de s'intégrer et de contribuer à la vie sociale et économique du pays. Ces efforts sont soldés par la prise d'un ensemble de mesures actives qui consistent à fournir, en plus des unités résidentielles à loyer modique, un éventail de services au logement. Grâce à ces efforts déployés, il est démontré qu'entre 2002 et 2004, le nombre de ménages urbains canadiens ayant un besoin impérieux en matière de logement a légèrement diminué passant de 13,9% à 13,6%, alors que le nombre de ménages immigrants locataires confrontés à cette difficulté a augmenté durant cette même période, passant de 34,4% à 36,3% (SCHL, 2007). Par ailleurs, bien que le fossé se rétrécirait au fil des années de séjour au pays d'accueil, la SCHL mentionne que les immigrants récents représentent l'un des groupes les plus susceptibles d'avoir des besoins impérieux en matière de logement, soulignant ainsi que ces immigrants sont trois fois plus susceptibles d'avoir des besoins impérieux de logement (Engeland et al., 2005).

A Montréal, une part importante des ménages immigrants locataires (30,6%) sont en besoin impérieux de logement en 2001 (SCHL, 2007) et vivent dans des logements surpeuplés ou dans ceux de qualités médiocres. Ces difficultés auxquelles sont confrontées ces familles immigrantes semblent influencer négativement de nombreux aspects de leur vie sociale, tels leur santé et leur bien-être, le niveau d'éducation de leurs enfants, leurs liens sociaux, leur accès au marché du travail et leur identité dans la communauté d'accueil (Acevedo-Garcia 2001; Acevedo-Garcia et al. 2004; Bashir 2002; Cohen et al. 2003; Krieger and Higgins, 2002 ; Joseph et Newman, 2005 ; Fuller-Thomson et al., 2000 ; Catalano et Kessell, 2003 ; Evans et al., 2003 ; Evans et al., 2001). Dans ce contexte, cette étude présente un intérêt certain, dans la mesure où elle contribuera à une meilleure compréhension des problématiques relatives aux conditions d'habitation des populations immigrantes pouvant déboucher sur des mesures d'intervention nécessaires. Pour y arriver, elle nécessite des données à caractère longitudinal qui permettraient d'étudier la chronologie de certains événements vécus par les immigrants au cours de leur cycle de vie. Précisons qu'il existe des enquêtes qui couvrent divers événements vécus par les immigrants au cours de leur cycle de vie (ELIC, ENI, BDIM, ETS). Malgré le potentiel analytique de ces enquêtes, certaines comportent des limites quant à leur spécificité et leur durée d'observation (ETS, BDIM, ELIC). L'enquête ÉNI, bien que sa fin date de près de dix ans, remplit la plupart des critères nécessaires à la réalisation de cette étude. Elle répertorie et date un ensemble d'événements d'établissement vécus par les immigrants arrivés au Canada en 1989 dans le domaine de l'emploi, du non-emploi, de l'éducation, du logement et du ménage. Compte tenu de l'arrivée des afflux migratoires croissant à destination du Québec, de la vitalité de l'économie du pays et de l'amélioration de la situation économique des immigrants, cette étude se heurte à la difficulté de faire ressortir complètement les contrastes existant dans les conditions de logement des familles immigrantes en fonction de leurs origines nationales et de leur catégorie d'admission. Des enquêtes longitudinales couvrant un plus grand éventail d'événements d'établissement et s'étalant sur une plus longue période d'observation pourraient contribuer à une meilleure compréhension des conditions de logement des familles immigrantes. Mais ces enquêtes ne sont pas disponibles à l'heure actuelle. C'est pourquoi nous pensons que l'ÉNI constitue encore une source utile de données pour étudier les problèmes d'établissement des immigrants.

Pour fournir une meilleure compréhension des problématiques relatives aux conditions d'habitation des populations immigrantes, cette étude sera organisée autour de cinq chapitres.

Le premier chapitre met en contexte la question de la migration internationale et ses conséquences sociales, expose la problématique reliée aux conditions d'habitation, les questions de recherche, les objectifs, les hypothèses de recherche et l'intérêt de l'étude. Dans le second chapitre, on s'attache à définir certains concepts liés à la notion de logement, en particulier le logement des familles immigrantes. Après avoir défini ces concepts, on présente les tendances récentes de l'immigration et du marché de logement à Montréal, puis recense un ensemble d'études et de travaux pertinents qui touchent la question du processus d'intégration résidentielle des immigrants. Le troisième chapitre présente les éléments méthodologiques de la recherche ainsi que les données utilisées et les variables retenues. Le quatrième chapitre expose les résultats de l'étude et les commentaires. Enfin, le dernier chapitre conclura l'étude.

CHAPITRE II : REVUE DE LITTÉRATURE

Le présent chapitre vise à recenser un ensemble de recherches et de travaux effectués sur la question de l'intégration résidentielle des nouveaux arrivants afin de mieux comprendre et d'expliquer les conditions de logement des ménages immigrants. Ce chapitre se divise en quatre sections. La première porte sur la définition des concepts clés ayant trait au thème de la recherche. La deuxième est consacrée aux tendances récentes de l'immigration à Montréal. La troisième présente les tendances récentes du marché de logement à Montréal. Enfin, la dernière revoit les travaux portant sur le processus d'intégration résidentielle des immigrants dans la société d'accueil.

2.1.- Définitions des concepts utilisés dans l'étude

Avant d'entamer la recension des écrits, il est nécessaire de définir certains concepts utilisés dans le cadre de cette étude.

Conditions de logement

Pour mieux saisir la portée de l'étude, il importe de définir ce qu'on entend par conditions de logement. D'abord, le concept de « logement » revêt une importance particulière dans la vie d'un individu et se confond souvent à d'autres notions proches, telles que celle d'habitat ou de milieu de vie. Dans le cadre de cette étude, ce concept est pris dans le premier sens du terme et se réfère à une unité d'habitation autonome, appartement ou maison disposant d'un accès propre, qui abrite régulièrement une ou plusieurs personnes qui en partagent l'usage. De ce fait, il représente un bien matériel que l'on peut caractériser à partir de ses occupants, de son emplacement et de sa forme architecturale¹. Ainsi, Statistique Canada le définit comme un ensemble de pièces d'habitation qu'une personne ou un groupe de personnes habite ou pourrait habiter². Il peut être classé selon la nature de l'occupation en logement privé, collectif (casernes, communauté religieuse, centre d'hébergement..) ou de bande (logement autochtone). Pour les logements privés, on en distingue plusieurs catégories selon qu'ils sont permanents ou marginaux, d'une part, et occupés ou inoccupés, d'autre part. Les logements permanents sont caractérisés par une source de chaleur et un espace clos permettant aux occupants de se protéger des intempéries. Les logements marginaux, quant à

¹ Xavier Leloup avec la collaboration de Virginie Ferreira. Conditions de logements des ménages immigrants au Québec : Une réalité contrastée

² Statistique Canada, Dictionnaire du recensement 2001 cité par Leloup et Ferreira, 2005

eux, font défaut sur l'une de ces deux caractéristiques. Les logements privés sont occupés lorsqu'une personne ou un ensemble de personnes y vivent de manière permanente.

En se référant à la définition qui précède, on peut ainsi définir les conditions de logement comme étant les caractéristiques économiques et matérielles qui qualifient la consommation du bien « logement » par les ménages. Cette consommation est déterminée généralement par le mode d'occupation, l'accessibilité, le confort et l'état physique du logement et par l'adéquation entre certaines caractéristiques des ménages et des logements qu'ils occupent. Il faut préciser que les thèmes reliés au milieu de vie dans lequel s'inscrit un logement, comme la qualité de vie qu'offre le voisinage, l'accès à des services collectifs (écoles, CLSC, CLE) ou privés (épiceries, commerces, transports) ne seront pas abordés dans le cadre de cette étude.

Afin de mieux éclairer la situation résidentielle des ménages immigrants, il s'avère nécessaire de rappeler que le concept de logement est fortement lié à celui du ménage, défini comme étant une unité de résidence constituée d'une personne ou de plusieurs personnes qui partagent le même toit. On en distingue deux grands types selon la nature des relations qui lient les membres qui le composent : les ménages familiaux et les ménages non familiaux. Les premiers comprennent au moins une famille de recensement formée d'un couple marié ou non, avec ou sans enfants, ou d'un parent seul avec un ou plusieurs enfants. On peut les classer en ménage unifamilial composé d'une seule famille qui occupe un logement privé et en ménage multifamilial s'il est composé d'au moins deux familles de recensement qui occupent le même logement privé. Toutefois, il faut souligner que la notion de famille de recensement ne retient que les relations nuptiales et filiales. Ainsi, des frères et sœurs qui partagent le même logement ne constituent pas une famille de recensement. Un ménage non familial est formé d'une personne vivant seule dans un logement privé ou d'un groupe de deux personnes ou plus qui partagent le même logement privé, mais qui ne forment pas une famille de recensement (c'est le cas, par exemple, des frères et sœurs, des colocataires). Dans le cas de cette étude, on s'intéressera pour l'essentiel aux ménages privés familiaux et non familiaux. On ne tiendra pas compte des ménages collectifs ou ceux qui occupent un logement de bande. Ainsi, on s'intéressera aux ménages qui occupent un logement privé de manière permanente et non pas temporaire.

Les ménages immigrants

Etant donné que l'étude porte sur les conditions de logement des ménages immigrants, il est important de les distinguer de l'ensemble des ménages. Ainsi, ils se définissent comme des ménages dont le principal soutien est né à l'extérieur du Canada, quelle que soit l'origine des autres membres du ménage ou la citoyenneté du soutien principal. Pour être soutien du ménage, une personne doit assurer les principales dépenses du logement (loyer ou hypothèque, taxes, électricité, épiceries). Dans le cadre de cette étude, on a retenu les caractéristiques individuelles des répondants de l'enquête pour les analyses. Toutefois, ce choix pourrait causer des problèmes de surestimation, en raison du fait que plus d'un immigrant au sein d'un même ménage pourrait être interviewé. Cependant, compte tenu du nombre restreint de répondants observés à la quatrième vague de l'enquête, il est fort probable qu'une seule personne dans le ménage a participé à l'enquête.

Indice de peuplement résidentiel

Pour se loger décentement, chaque ménage devrait disposer d'un nombre de pièces minimal en fonction de sa composition. Ainsi, nous avons construit un indice de peuplement résidentiel pour mesurer le degré d'occupation du logement. Il se définit comme étant le rapport entre le nombre de pièces dans une habitation et le nombre de personnes habitant l'unité résidentielle en excluant les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales. Un logement peut être en condition de peuplement normal, de sous-peuplement ou de surpeuplement en fonction des normes d'occupation établies par chaque société. Selon Statistique Canada³, un logement est dit surpeuplé lorsqu'il comporte plus d'une personne par pièce et il est dit sous-peuplé dans le cas contraire.

Accessibilité financière, abordabilité, taux d'effort et besoin impérieux en matière de logement

L'accessibilité financière au logement représente l'une des caractéristiques utilisées pour décrire les conditions d'habitation des ménages d'une société. Ce concept, interchangeable au concept d'abordabilité, est mesuré par le taux d'effort qui est le rapport entre les coûts du logement d'un ménage et son revenu brut. Cette mesure (taux d'effort) est souvent utilisée pour quantifier et qualifier les besoins des ménages en matière de logement. A partir de cette

³ Statistique Canada. Profils de la population autochtone du recensement de 2001 URL : <http://www12.statcan.ca/english/profil01/AP01/Index.cfm?Lang=F> Consulté le 4 octobre 2005

mesure, un seuil de 30% est généralement retenu pour illustrer les besoins impérieux des ménages en matière de logement. Conceptuellement, la façon de mesurer cet indicateur est floue puisqu'il ne tient pas compte du changement qui pourrait survenir au fil des années dans la qualité du logement et des préférences différenciées d'un ménage à l'autre. Par exemple, selon Statistique Canada, certains ménages peuvent choisir de consacrer une part importante de leur revenu à l'habitation, parce qu'ils désirent vivre dans des unités résidentielles grandes et de qualité, alors que d'autres ne disposent peut-être d'aucune marge de manœuvre.

Par ailleurs, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) du Canada utilise l'état physique, la taille et le coût pour expliquer l'acceptabilité du logement. Il s'ensuit qu'un logement est dit acceptable s'il est d'une qualité convenable (ne nécessitant pas de réparations majeures), de taille convenable et de coût abordable. De l'aspect abordable, on peut dire que les ménages sont en situation de besoin impérieux s'ils dépensent plus de 30% de leur revenu total pour se loger. Dans tous les cas, les dépenses de logement incluent les paiements pour l'électricité, le mazout, le gaz, le charbon, le bois ou d'autres combustibles, l'eau et d'autres services municipaux, les versements hypothécaires mensuels, les impôts fonciers, les charges de copropriété et le loyer.

Minorité ethnique

La définition du concept de minorité ethnique est essentielle pour appréhender le processus de regroupement des immigrants et leur comportement résidentiel dans l'espace urbain. Bien qu'il n'ait pas une signification univoque, ce concept est utilisé par un ensemble de pays pour désigner la formation de groupements plus ou moins soudés autour de la référence à une origine ethnique ou nationale, à une langue, à une pratique religieuse, etc. En vertu de la définition offerte par la commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse au Québec (CDPDJQ), les membres de minorités ethniques se définissent comme étant des personnes originaires de l'Europe, à l'exception de la France et des Îles britanniques, et ces personnes sont autres que les membres des minorités visibles et les autochtones⁴. À titre d'exemple, on peut citer : les personnes de descendance ou originaires d'Allemagne, de Grèce, d'Italie, de Hongrie, de Russie, etc. Par ailleurs, dans le cadre du recensement de

⁴ <http://www.csq.qc.net/sites/1676/documents/publications/memoires/pae.pdf>

1996, Statistique Canada a retenu comme appartenant à l'origine ethnique «canadienne» toutes les personnes qui ont déclaré avoir comme seule origine ethnique le Canada, qui sont nées au Canada et qui ont le français ou l'anglais comme langue maternelle. Il importe de préciser toutefois que cette manière de définir l'appartenance ethnique soulève encore bien des questions.

Minorité visible

Le thème de minorité visible est une expression sociologique désignant certains types de minorités nationales pouvant être basées sur des différences ethniques ou, éventuellement, sur la couleur de la peau. En se basant sur les critères énoncés dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, Statistique Canada définit les membres des minorités visibles comme étant des personnes autres que les autochtones qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. En vertu de cette loi, la population des minorités visibles comprend les groupes suivants :

- Chinois
- Sud-Asiatique (p. ex. Indien de l'Inde, Pakistanais, Punjabi, Sri-Lankais)
- Noir (p. ex. Africain, Haïtien, Jamaïcain, Somalien)
- Arabe et Asiatique occidental (p. ex. Arménien, Égyptien, Iranien, Libanais, Marocain)
- Philippin
- Asiatique du Sud-Est (p. ex. Cambodgien, Indonésien, Laotien, Vietnamien)
- Latino-Américain
- Japonais
- Coréen
- Autre

2.2.- Tendances récentes de l'immigration à Montréal

Historiquement, la majorité des immigrants s'installent toujours dans les grandes agglomérations urbaines afin de profiter des opportunités économiques et des avantages sociaux résultant de la présence d'un réseau concentré de membres de leur pays d'origine. A cet effet, les immigrants qui ont choisi le Canada comme pays d'accueil ont suivi la même tendance. Les travaux antérieurs ont montré que la majorité des nouveaux immigrants au

Canada s'installent dans les trois grandes régions métropolitaines (Toronto, Vancouver et Montréal). Selon le recensement de 2006, la région métropolitaine de Montréal compte 165000 nouveaux immigrants arrivés entre 2001 et 2006, ce qui représente 85 % de l'ensemble des nouveaux arrivants établis au Québec durant cette période, alors que le recensement de 1981 en a dénombré 70100, celui de 1996, 134500 et celui de 2001, 114300. Si au début du 20^e siècle, la majorité des immigrants installés à Montréal s'identifiaient à l'origine française ou britannique, au cours des trois premières décennies du siècle, ce profil ethnoculturel se diversifie tout en demeurant majoritairement européen (Rose et al., 2006). Cette diversification est héritée d'un ensemble de politiques adoptées par les gouvernements fédéral et provincial pour pallier les effets de la chute des taux de fécondité sous le seuil de remplacement des générations, le vieillissement démographique et les pénuries de jeunes travailleurs auxquels fait face le pays. Rappelons qu'à la fin du 19^e siècle, dans l'optique de promouvoir l'expansion économique du pays tout en maintenant sa cohésion ethnique, le gouvernement fédéral a favorisé l'arrivée massive des immigrants originaires de l'Europe et des Etats-Unis tout en limitant l'établissement permanent des immigrants non européens. Durant les années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, ces immigrants, bien qu'issus souvent de milieux ruraux et peu scolarisés, amélioraient leur situation économique en investissant des secteurs économiques bien précis (Linteau, 1982; McNicoll, 1993).

Durant les années 1960, la politique d'immigration du pays a changé, abandonnant ainsi les exigences en matière d'origine ethnique pour accentuer sur des critères de sélection tels que l'âge, le niveau d'instruction, la formation professionnelle, la connaissance des langues officielles. Les immigrants issus de la réunification des familles et de l'établissement des réfugiés sont également une importante composante de l'immigration. Suite à ces modifications, l'afflux des nouveaux arrivants à Montréal devient, comme dans les deux autres métropoles (Toronto et Vancouver), de plus en plus diversifié. Toutefois, il est à préciser quelques divergences entre Montréal et les deux autres métropoles. D'abord, comparativement aux autres métropoles, Montréal a reçu une proportion d'immigrants plus faible par rapport à sa population totale. Ensuite, l'Europe demeure une région d'origine beaucoup plus importante qu'elle ne l'est dans les deux autres métropoles. Enfin, certains pays et régions de naissance peu représentés au sein de l'immigration à Toronto et à Vancouver fournissent des contingents importants d'immigrants en sol montréalais : c'est le cas, par exemple, d'Haïti et des pays du Maghreb (Afrique du Nord) ou du Liban (Rose et al.,

2006). Par ailleurs, la diversification de plus en plus croissante des pays sources d'immigration montréalaise a contribué de façon considérable à accroître le nombre d'immigrants issus de minorités visibles. Ainsi, il est démontré qu'en 1981, 5,2% de la population totale de la région métropolitaine de Montréal s'identifiaient comme appartenant à une minorité visible ; en 2006, cette proportion est passée à 12,2%. La population des minorités visibles de Montréal a continué à s'accroître au cours des cinq dernières années passant de 13,5% en 2001 à 16,5% en 2006, représentant ainsi un accroissement de 28,8% comparativement à une augmentation de 5,4% pour l'ensemble de la population de la région métropolitaine au cours de la même période (recensement 2006). Ceci porte à croire que l'intégration résidentielle de ces nouveaux arrivants pourraient se révéler difficile compte tenu qu'ils sont plus susceptibles d'être discriminés tant sur le marché du travail que celui du logement.

2.3.- Tendances récentes du marché du logement à Montréal

Pour cerner l'ampleur de la situation résidentielle des ménages immigrants, il est important de présenter un bref aperçu des caractéristiques du marché du logement montréalais. Comme l'ont fait remarquer de nombreux spécialistes, les grands centres urbains, considérés comme des centres économiques et financiers et des pôles d'attraction démographiques, sont confrontés à un ensemble de problèmes liés à la pauvreté et à l'intégration des immigrants. Pour relever le défi que représente l'amélioration des conditions de vie des ménages faisant face à ces problèmes, les dirigeants gouvernementaux et municipaux ont mis en œuvre un ensemble de programmes et politiques pour faciliter l'accession à la propriété et l'accès au logement abordable. Ces programmes et politiques, axés sur le manque d'efficacité du marché de logement et sur les droits fondamentaux de la personne, la justice sociale et la redistribution, se sont caractérisés entre autres par des interventions directes dans le logement social et abordable. Au fil des années, les déficits budgétaires persistants et les dettes publiques grandissantes ont contraint le gouvernement fédéral à se retirer progressivement du champ du logement tout en transférant les responsabilités vers les niveaux inférieurs de l'Etat et les acteurs du tiers-secteur pour qu'ils fournissent certains services (Wolfe, 1998). Le retrait progressif de l'Etat fédéral du domaine de logement a ainsi conduit à une diversification des politiques menées par les provinces et les territoires (Dansereau et al, 2002b ; Sousa et Quarter, 2003) et à un ralentissement dans la production de nouvelles unités

résidentielles sociales et communautaires (Carroll, 2002 ; Hulchanski, 2002), alors que la demande en logements, en particulier en logements sociaux, s'est intensifiée graduellement.

Comparativement aux autres régions métropolitaines du pays, la région de Montréal est caractérisée par un marché résidentiel largement locatif, peu coûteux et de qualité modeste (Rose et al., 2006). Si dans les décennies antérieures, il était relativement facile pour les nouveaux arrivants de se trouver un logement à bon marché dans la région de Montréal, aujourd'hui il en est tout autrement compte tenu des tendances du stock de logements disponibles reflétées dans le taux d'inoccupation. En effet, au cours des années 1990, période pendant laquelle les groupes d'immigrants ciblés par cette étude ont été observés, les taux d'inoccupation dans la région métropolitaine de Montréal ont décliné légèrement dans plusieurs segments du marché locatif. Selon les statistiques publiées sur les logements locatifs par la société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), cette métropole, de 1990 à 2001, aurait connu deux grandes phases de déséquilibre. Suite à l'augmentation rapide de la construction dans la seconde moitié des années 1980, elle a connu, au cours des années 1990, un surplus important de logements locatifs. En 1992, avec un nombre de logements locatifs de 457 061, le nombre de logements inoccupés est de 35 275, soit un taux d'inoccupation de 7,7% (Thibodeau, 2003). Selon Thibodeau (2003), le nombre de logements locatifs dans la région a diminué quelque peu en 1995 pour atteindre 453 728, conduisant ainsi à un taux d'inoccupation de 6,1%. Avec l'ajout des données de la ville de Saint-Jérôme aux données de la région métropolitaine de Montréal par la SCHL en 1998, le nombre de logements locatifs est passé à 460 568, occasionnant une chute radicale du taux d'inoccupation, soit 4,7%. A partir de cette année-là, le taux de vacance diminue graduellement et rapidement jusqu'en 2001 pour atteindre un taux d'inoccupation de 0,6% (Thibodeau, 2003).

Comme on peut le remarquer dans le tableau 2.1, le marché de la construction de la région montréalaise a présenté des signes de ralentissement au cours des années 1990. A cet effet, les mises en chantier de logements résidentiels ainsi que les types de logements construits (maisons individuelles, maisons en rangées, appartements,...) ont connu de fortes variations. Bien qu'entre 1995 et 1996, ils ont eu un bas niveau de mises en chantier, les différents secteurs géographiques constituant la région de Montréal ont connu une tendance graduellement à la baisse dans leur nombre de mises en chantier passant de 17 873 en 1991 à 12 937 en 1999. Par la suite, ce nombre a évolué pour atteindre un sommet de 27 503 unités

en 2004 puis diminuer légèrement entre 2005 et 2006. Il importe de préciser que l'Île de Montréal et la couronne Nord connaissent le plus grand nombre de mises en chantier entre 1991 et 2006. En moyenne, pour l'ensemble de la période, 4 731 unités de logement ont été construites annuellement sur l'Île de Montréal et 4 076 pour la couronne Nord (Perspective Grand Montréal, 2008).

Tableau 2.1 : Mises en chantier dans la région métropolitaine de Montréal, 1991-2006

Année	Aggl. de Montréal	Laval	Aggl. de Longueuil	Couronne Nord	Couronne Sud	Grand Montréal
1991	4470	2308	1569	5484	4042	17873
1992	3279	2131	1391	4069	3656	14526
1993	3284	1951	1277	3883	3344	13739
1994	3356	1696	1109	3616	3376	13153
1995	1840	916	636	2167	1915	7474
1996	1700	1146	779	2168	1784	7577
1997	2854	1294	1246	2861	2311	10566
1998	3196	1431	1039	2385	1821	9872
1999	4209	1533	1541	2686	2019	11988
2000	4201	1975	1082	2877	2254	12389
2001	4016	2017	1238	3215	2451	12937
2002	5634	2518	2140	5024	4313	19629
2003	7354	2752	2459	5627	4951	23143
2004	10812	3065	2093	6550	4983	27503
2005	8535	2906	2273	6577	4027	24318
2006	6955	3060	2100	6022	3655	21792
Sous-totaux 1991-2006	75695	32699	23972	65211	50902	248479
Moyennes 1991-2006	4731	2044	1498	4076	3181	15530

Source : Extrait du Perspective Grand Montréal, 2008 ; compilation spéciale de la SCHL

De manière générale, au cours de la période 1990-2001, la construction résidentielle de la région de Montréal a ralenti de façon importante, surtout dans le domaine de la construction de logements locatifs. Durant cette période, la part du marché de logements locatifs a diminué passant de 32,6% en 1990 à 12,5% en 2001, alors que pour les marchés «copropriété» et «propriétaires occupants», leur part du marché est passée respectivement 12,9% à 28,3% et de 54,5% à 59,2% durant la même période (Thibodeau, 2003). Malgré le ralentissement de la mise en chantier, les données témoignent l'importance de la croissance de la «copropriété» par rapport aux autres marchés. Le fort ralentissement de la mise en chantier des logements résidentiels, en particulier des logements locatifs pourrait être expliqué en partie par le ralentissement économique qu'a connu le pays au cours des années 1990. Ce ralentissement économique associé à l'augmentation des dépenses des ménages semblerait contribuer à apaiser davantage la construction de nouvelles unités résidentielles, surtout dans le secteur du marché locatif où jusqu'en 1999, le nombre de logements inoccupés demeure constamment au-dessus du niveau d'équilibre de 3% (Thibodeau, 2003).

Malgré les efforts concertés déployés par les gouvernements et les différents intervenants en matière de logement pour améliorer les conditions résidentielles des ménages, en particulier des ménages à faible revenu, il y a une proportion élevée de ménages qui consacrent 30% ou plus de leur revenu pour se loger. Selon les données du recensement de 2001, 40% des ménages immigrants locataires et 23% des ménages immigrants propriétaires dépensent au moins 30% de leur revenu avant impôt pour se loger (Rose et al, 2006). Précisons que les ménages privés occupent en général leur logement suivant deux grands modes d'occupation : la propriété et la location. Dans le cas de l'accession à la propriété, la situation des immigrants, en particulier celle des immigrants récents, diffère d'une région métropolitaine à l'autre. Selon les données du recensement, environ 11% des nouveaux immigrants installés à Montréal sont propriétaires de leur logement comparés à 32% à Toronto et 41% à Vancouver (Hiebert et al, 2006). Cet écart dans la proportion de propriétaires entre ces trois métropoles semble en partie lié aux différences de revenu entre les immigrants établis à Montréal par rapport à ceux installés à Toronto et Vancouver. Il importe de souligner que l'écart entre les taux d'accession à la propriété varie aussi d'un groupe culturel à l'autre et dépend en partie de l'objectif d'installation dans le pays d'accueil (à court, moyen et long terme). Il est révélé que 32% des immigrants issus de minorités visibles installés à Montréal sont propriétaires de leur logement comparés à 60% de ceux d'origine européenne (Hiebert et al, 2006 ; Rose et al, 2006). À Toronto, l'écart dans le taux d'accession à la propriété entre les immigrants d'origines européennes et ceux issus de minorités visibles est beaucoup plus faible, mais encore important (73% contre 55%) et à Vancouver, il est quasiment nul avec 67% des immigrants originaires de l'Europe contre 66% des minorités visibles (Hiebert et al, 2006). Le faible taux d'accession à la propriété constaté chez les immigrants récents installés à Montréal semble témoigner que les ménages immigrants, en particulier les immigrants issus de minorités visibles connaissent une situation résidentielle plus précaire comparativement à ceux installés à Toronto et à Vancouver. La littérature révèle qu'à Montréal 28% des immigrants propriétaires qui sont issus de minorités visibles sont plus à risque de dépenser plus de 30% de leur revenu brut pour se loger comparativement à 21% des immigrants appartenant à des groupes ethniques d'origine européenne (Rose et al, 2006). Toutefois, il importe de préciser que le risque relatif à l'accessibilité financière au logement varie d'une minorité visible à une autre, et les immigrants propriétaires issus de minorités visibles ne sont pas tous désavantagés par rapport à ceux d'origines européennes (Rose et al, 2006). C'est le cas de 33% des Arabes, 31% des Noirs et des Latino-Américains, représentant des catégories

de minorités visibles les plus touchées comparativement à 21% des Philippins et des Asiatiques du Sud-est, constituant les groupes les moins touchés. C'est aussi le cas du pourcentage de propriétaires assez élevé chez les Chinois comparé au faible taux de propriété chez les Latino-Américains (Rose et al, 2006).

Les travaux existant montrent que les immigrants locataires, en particulier les minorités visibles, connaissent proportionnellement plus de problèmes d'accessibilité financière que les autres (Rose et al, 2006 ; Hiebert et al, 2006). Selon les données du recensement de 2006, 261 000 ménages locataires de la région métropolitaine de Montréal, soit près de 40%, consacrent plus de 30% de leur revenu aux coûts de l'habitation alors que pour les données du recensement de 2001, ils s'élevaient à 251 000, soit une augmentation de 10 000 ménages en 5 ans. Ces données démontrent que ce sont surtout les ménages immigrants, en particulier les ménages dont le principal soutien est un immigrant récent qui sont davantage susceptibles de faire face à des coûts de logement élevés relativement à leur revenu. Par ailleurs, il est révélé que les proportions de ménages locataires issus de minorités visibles consacrant plus de 30% de leur revenu pour se loger sont quasi identiques à celles des ménages locataires d'origines européennes (Rose et al, 2006). Il est toutefois important de préciser qu'il y a des disparités à l'intérieur de chacune de ces catégories avec des variations moins marquées à l'intérieur de la catégorie des locataires originaires de l'Europe. Ainsi, 47% des Arabes/Asiatiques de l'Ouest et 46% des Chinois font face au problème d'accessibilité financière comparés à 22% des Philippins (Rose et al, 2006). Cependant, il faut souligner que le fait que les ménages consacrent une part importante de leur revenu pour se loger ne signifie pas qu'ils éprouvent nécessairement des problèmes d'abordabilité. Certains ménages locataires peuvent choisir délibérément de consacrer une part importante de leur revenu pour louer un logement qui leur semble décent, alors que d'autres ménages locataires peuvent être contraints financièrement et consacrent une portion importante de leur revenu au logement.

2.4.- Conditions de logement des immigrants : Considérations théoriques

Comme on l'a mentionné dans les paragraphes antérieurs, les conditions de logement se réfèrent aux caractéristiques économiques et matérielles qui qualifient la consommation du bien « logement » par les ménages. Pour comprendre les processus dynamiques de cette consommation, caractérisée par l'adéquation entre certaines caractéristiques des ménages et les dimensions matérielles du logement (mode d'occupation, confort, état physique),

plusieurs courants théoriques ont été développés. Avant de rappeler brièvement ces grands courants théoriques qui ont tenté d'expliquer les conditions de logement des ménages, il importe de se référer aux travaux empiriques qui ont expliqué les processus dynamiques de l'intégration résidentielle des immigrants.

2.4.1.- Approches théoriques du processus de l'intégration résidentielle des immigrants

Pour appréhender les processus dynamiques de l'intégration résidentielle des immigrants, il est essentiel de recenser les travaux empiriques qui ont essayé d'en fournir une explication. En effet, les immigrants, issus de conjonctures d'immigration diverses, sont confrontés au défi de s'intégrer à la société d'accueil. En ce sens, de nombreux chercheurs en sciences sociales ont essayé de cerner cette problématique au moyen des modèles empiriques. Pour ce faire, ils ont recouru aux modèles d'assimilation et d'intégration, deux concepts définissant les principaux paradigmes concernant la trajectoire des immigrants dans la société d'accueil. Bien que leurs significations objectives soient relativement proches, ces concepts contestés politiquement et scientifiquement comprennent des connotations différentes (Safi, 2007). Dans un contexte d'unité nationale au sein de la société américaine après la deuxième guerre mondiale, un ensemble de courants de pensée ont émergé. Ces courants de pensée ont contribué largement à faire progresser la sociologie de l'immigration et des relations ethniques. A cet égard, Milton Gordon (1964) publie un travail sur «Assimilation in American Life», dans lequel l'assimilation des immigrants est considérée comme un processus complexe que l'on peut mesurer entre autres par l'assimilation culturelle, qui réfère à l'adoption de la langue, de la religion ou d'autres caractéristiques culturelles de la société d'accueil et par l'assimilation structurelle, qui signifie l'interaction au sein des réseaux informels et formels et des institutions de la société d'accueil (Labelle et al., 2007). Selon l'auteur, la réalisation de l'assimilation structurelle peut conduire aux autres formes d'assimilation, afin de pénétrer les institutions et les groupes primaires de la société d'accueil. Ainsi, l'auteur conclut qu'il n'y avait jamais eu de melting pot aux Etats-Unis, mais une situation pérenne de pluralisme culturel et structurel fondée sur des inégalités et le double effet de la stratification sociale et de la stratification ethnique.

Au fil des années, de nombreuses études empiriques s'inspirent de ce modèle, tout en laissant de côté la notion d'assimilation au profit de la notion d'intégration, qui est un processus dynamique englobant l'ensemble des dimensions (économiques, sociales, culturelle, civique)

sans exiger l'abandon de l'identité ethnique. Toutefois, ces travaux continuent de s'inspirer des dimensions élaborées par Gordon pour tenter de mesurer «l'intégration effective» des immigrants. L'intégration est ainsi conçue comme un processus de convergence des caractéristiques des immigrés en vue de leur participation active à la communauté d'accueil. Cette notion concorde avec celle développée par Robert Park (cycle de relations sociales) qui montre que le cycle de rapports sociaux entre les individus résulte du partage d'un même lieu physique par des groupes présentant des caractéristiques différentes. Dans cette perspective, l'intégration résidentielle constitue l'une des dimensions importantes permettant une intégration réussie des immigrants à la société d'accueil. Plusieurs travaux empiriques cherchent à analyser les parcours résidentiels des différents groupes d'immigrés afin de comprendre les mécanismes du processus d'intégration (Murdie, 2002 ; Owusu, 1999 ; Bolt et Van Kempen, 2002). Ces travaux ont montré une diversité de modèles d'établissement et différents degrés de concentration des immigrants dans les grandes métropoles. Des études réalisées au Canada sur la concentration résidentielle des immigrants ont trouvé que quelques groupes ethniques sont plus concentrés que d'autres et le niveau de concentration constaté varie d'une ville à l'autre (Ray, 1999).

A Montréal, les immigrants empruntent des modèles d'établissement résidentiel différents, comparativement aux autres métropoles canadiennes. Certains groupes se dispersent sur une grande partie du territoire, alors que d'autres tentent de se regrouper dans des quartiers où se concentrent d'autres immigrants possédant des caractéristiques similaires (Apparicio et al, 2006). Dans cette perspective, il est démontré que des groupes tels que les Juifs, les Italiens, les Grecs et les Portugais sont plus concentrés que les autres groupes, et cette forme d'appropriation spatiale est plus marquée dans la région métropolitaine de Montréal, comparativement aux régions métropolitaines de Toronto et Vancouver (Balakrishnan et Kralt, 1987). Par ailleurs, dans une étude portant sur la répartition spatiale des immigrants à Montréal, Apparicio, Leloup et Rivet (2006) ont montré que les nouveaux arrivants sont plus ségrégués que les immigrants arrivés au Canada depuis une plus longue période. De plus, ils ont aussi montré que, parmi les minorités visibles présentes dans la région métropolitaine de Montréal, les immigrants latino-américains et les noirs sont peu concentrés. Certains auteurs, préoccupés par les causes et les conséquences de la concentration résidentielle des immigrants, montrent que les différences économiques entre les groupes ethniques et raciales, le désir de proximité des membres du même groupe, la distance sociale et les pratiques discriminatoires sont les principaux facteurs responsables (Van Kempen et Özüekren, 1998 ;

Ray, 1999). Conséquemment, cette forme d'insertion spatiale semble réduire la pleine participation de certains groupes concentrés à la vie active de la société (manque d'informations sur la disponibilité des emplois, des écoles, des services et des logements, etc.).

2.4.2.- Approches théoriques du processus de consommation du logement (confort)

Le niveau de peuplement résidentiel, mesuré par le nombre de pièces par membre du ménage, a été longtemps considéré par les experts en logement comme l'un des principaux indicateurs du logement adéquat. L'accès à un logement adéquat constitue l'une des étapes essentielles dans le processus d'intégration des immigrants. Au cours de son cycle de vie, chaque individu, chaque ménage, expérimente des trajectoires résidentielles différentes, souvent tributaires de ses caractéristiques socioprofessionnelles et familiales. Pour mieux saisir les différences dans le niveau de peuplement résidentiel des ménages immigrants, il est intéressant de faire une synthèse de quelques approches théoriques et empiriques qui ont tenté d'expliquer le comportement des individus par rapport au logement.

Approches behavioristes

Le choix d'un logement, visant à satisfaire au mieux les aspirations des ménages en matière d'habitat, semble largement dépendant des caractéristiques socio-économiques des ménages et des contraintes auxquelles ils sont confrontés au cours de leur cycle de vie. A cet égard, les chercheurs ont développé un ensemble d'approches théoriques pour expliquer les déterminants du choix de logement des ménages. D'abord, les chercheurs ont recours à une approche dite behavioriste qui se fonde sur l'observation objective du comportement des ménages par rapport à leur lieu d'habitation. Autrement dit, ils s'intéressent essentiellement à leurs préférences et leurs perceptions tout en tenant compte d'un ensemble de facteurs de contrôle qui s'y rattachent (changement dans la composition du ménage, le niveau d'instruction, l'emploi, naissance d'un enfant, divorce, mariage). En ce sens, cette approche semble fournir une base nécessaire pour analyser les disparités dans les conditions de logement des ménages immigrants, en particulier des ménages immigrants issus de minorités visibles. En dépit des fondements nécessaires à la compréhension du comportement résidentiel des ménages, cette approche a été critiquée par le fait qu'elle a mis l'emphase sur les choix tout en négligeant les contraintes qui pèsent sur les ménages dans leur choix résidentiel (Özüekren et van Kempen, 2002). Toutefois, quelques années plus tard, les facteurs associés aux contraintes ont été introduits graduellement dans les modèles d'analyse

du comportement des ménages dans le marché du logement. A la lumière des critiques liées à l'approche béhavioriste, une nouvelle approche dite ethnoculturelle a été ajoutée aux courants de pensée (Özüekren et van Kempen, 2002 ; Özüekren et van Kempen, 1998). Selon cette nouvelle approche, les conditions de logement et les modèles résidentiels diffèrent d'un groupe à l'autre et ces inégalités observées se réfèrent aux différences culturelles entre les groupes (Özüekren et van Kempen, 2002). A cet effet, un élément de choix est revendiqué dans ce type d'approches où un comportement résidentiel donné peut être considéré comme un choix culturel mais aussi comme une stratégie pour échapper à la discrimination. Par exemple, certains groupes ethniques peuvent vouloir vivre soit dans un espace où d'autres groupes partagent leur style de vie, ou dans un quartier où ils peuvent se sentir chez soi, etc. (Bowes et al., 1997 ; Dahya, 1974 ; Peach et Smith, 1981 ; Robinson, 1981 ; Özüekren et van Kempen, 2002).

Approches néo-wébériennes

Les chercheurs ont aussi recours à l'approche néo-wébérienne ou institutionnaliste pour explorer les facteurs explicatifs du choix résidentiel des ménages. Les fondements conceptuels de cette approche sont centrés sur l'idée que le logement est une ressource rare et que les différents groupes sont placés dans des positions différentes pour accéder à ces ressources (Özüekren et van Kempen, 1998). Dans cette optique, l'emphase est mise sur l'interaction entre les ressources dont disposent les ménages pour accéder au marché du logement et les contraintes qui peuvent influencer leur accès. Les ressources en question peuvent être de formes variées (ressources matérielles, ressources cognitives, ressources politiques et ressources sociales). A cet égard, les travaux s'appuyant sur ces modèles théoriques montrent que les individus et les ménages qui se trouvent en position relativement bonne sur le marché de travail sont en position avantageuse sur les autres marchés, incluant le marché du logement. Théoriquement, les ménages à faible revenu se trouvent dans les logements de mauvaise qualité par rapport à ceux ayant un revenu élevé (Özüekren et van Kempen, 1998). Cette situation avantageuse économiquement semblerait conforter certains ménages immigrants sur le marché résidentiel par rapport à d'autres. En dépit de l'apport de cette approche dans l'explication des positions différentielles des différents groupes de populations sur le marché de logement, elle a fait l'objet de nombreuses critiques au fait qu'elle se concentre sur une échelle de valeurs des différents groupes de consommateurs et sur les facteurs de conflit non pertinents entre les classes (Dahya, 1974 ; Özüekren et van Kempen, 1998).

Approches néo-marxistes ou marxistes

Les chercheurs ont enfin abordé les différenciations dans le comportement résidentiel des ménages immigrants par le biais des approches marxistes ou néo-marxistes qui permettent de replacer les conditions de logement défavorables des ménages ouvriers et pauvres dans le cadre plus large du processus d'appropriation de la plus-value par le capital (Leloup et Ferreira, 2006). Ces approches se fondent sur les inégalités sociales qui ont ponctué la révolution industrielle. Dans le contexte socio-économique d'alors, les ménages ouvriers se trouvent confinés dans des logements de qualité médiocre et ce, parce qu'ils sont contraints à vivre avec un salaire de subsistance qui ne leur permet pas d'accéder à un logement de qualité. En ce sens, les tenants des approches marxistes recourent aux explications de type socio-économique pour analyser les inégalités dans le comportement résidentiel des ménages immigrants. Il ressort que la répartition des travailleurs immigrants dans l'espace de la ville résulte de leur marginalisation sur le marché du travail et de leur absence de droit au logement (De Lannoy et Kesteloot, 1990 ; Kesteloot, 1986, 1990c ; Mistiaen, Meert et Kesteloot, 1995 ; Leloup et Ferreira, 2006). Malgré l'apport des approches marxistes à la compréhension des conditions de logement différenciées des ménages immigrants, plusieurs critiques ont pu être formulées à leur encontre. D'une part, ces approches accordent peu d'attention à la question d'attribution des logements. Dans ce cas, l'analyse des minorités ethniques, en particulier leurs modèles de ségrégation et de concentration est rare (Özüekren et van Kempen, 1998). D'autre part, ces approches théoriques n'abordent pas la réalité des conflits de classe entre les différents groupes dans une dynamique sociale très large.

Pour justifier les fondements théoriques passés en revue, il est intéressant de recourir à certains travaux empiriques qui font usage de l'ensemble des approches synthétisées. Globalement, ces travaux empiriques arrivent à la conclusion que les ménages immigrants expérimentent des conditions de logement inégales en fonction de leurs pays d'origine, de leur statut et leur durée d'immigration et de leurs caractéristiques individuelles. D'abord, Schill et al (1998) examinent, à l'aide des données d'une enquête portant sur un échantillon probabiliste d'environ 18000 logements, les conditions de logement des immigrants à New York. Pour ce faire, les auteurs utilisent deux indicateurs de conditions de logement: le niveau de peuplement, mesuré par le nombre de personnes habitant l'unité résidentielle et le nombre de chambres, et la qualité du logement, mesurée par l'observation subjective des répondants quant à l'état physique de leur logement, d'une part, et par l'observation subjective des enquêteurs quant à l'état général des unités résidentielles dans lesquelles

vivent les répondants, d'autre part. A l'aide des modèles de régression logistique, les auteurs tentent de faire ressortir l'effet de l'origine nationale sur les conditions de logement des immigrants tout en contrôlant pour les facteurs caractérisant leur cycle de vie, leur niveau socio-économique, leur race et leur ethnicité et pour les facteurs contextuels qui caractérisent la proportion de Noirs et le pourcentage d'immigrants vivant dans les quartiers. Les résultats qui ressortent de cette étude montrent que les ménages immigrants locataires sont plus susceptibles de vivre dans des logements surpeuplés et malsains mais moins susceptibles de vivre dans des logements mal entretenus. Néanmoins, en comparaison avec les ménages blancs non-immigrants locataires, ils révèlent que les immigrants portoricains, dominicains, caribéens, africains, et latino-américains sont plus susceptibles de vivre dans des unités résidentielles mal entretenues. Ce désavantage dans les conditions de logement semble partagé par les ménages non-immigrants noirs et hispaniques qui vivent dans des logements de mauvaise qualité par rapport aux ménages non-immigrants blancs. Les auteurs laissent ainsi entendre que l'effet de la race et de l'ethnicité est plus significatif que celui du statut d'immigrant dans l'explication des conditions de logement des immigrants. Ils soulignent aussi que, relativement aux logements désavantageux occupés par les propriétaires (accessibilité économique, surpeuplement), les ménages immigrants vivent dans des logements de qualité médiocre, même après avoir neutralisé les différences dans leur statut socio-économique et leurs caractéristiques démographiques. Toutefois, compte tenu des données disponibles, les auteurs peinent à évaluer l'effet de la durée de séjour et de l'habileté linguistique sur les conditions de logement des immigrants, deux autres facteurs qui pourraient affecter leurs conditions de logement.

A cet égard, Myers et Seong (1996) analysent l'effet du vieillissement et de la durée de séjour sur le surpeuplement résidentiel des immigrants vivant en Californie du sud. Autrement dit, ils cherchent à identifier les effets de l'assimilation sur l'amélioration du niveau de peuplement résidentiel des immigrants en contrôlant pour le revenu par rapport à trois groupes ethniques (Asiatiques, Hispaniques et Blancs non-hispaniques). De même que Schill et al (1998), les auteurs utilisent comme indicateur de conditions de logement, le surpeuplement, mesuré par le nombre de personnes habitant l'unité résidentielle et le nombre de chambres. A l'aide des fichiers de micro-données du recensement décennal de 1980 et de 1990 des États-Unis et des modèles logit, les auteurs explorent les effets du vieillissement (âge) et de la durée de séjour sur le surpeuplement résidentiel des immigrants. Après avoir neutralisé les effets de la race et de l'ethnicité, du revenu et du niveau d'éducation, les auteurs

arrivent à la conclusion que le vieillissement (âge) a un effet important sur le surpeuplement résidentiel des immigrants, en particulier des nouveaux immigrants et, cet effet est lié à la durée de séjour au pays d'accueil. Par rapport aux ménages non-immigrants, les ménages immigrants tendent vers un niveau de surpeuplement plus faible au fil des années de séjour. Le déclin observé dans le niveau de surpeuplement résidentiel des immigrants semble lié en partie, selon les auteurs, à leur niveau de revenu. Toutefois, l'effet du revenu familial sur le niveau de surpeuplement semble ne pas faire l'unanimité parmi les chercheurs. A cet effet, Glazer (1960 cités par Myers et Seong, 1996) soulignent qu'en 1960, une proportion de ménages locataires (8,5%) et propriétaires (4%) vivaient encore dans des logements surpeuplés malgré une augmentation de leur revenu familial de \$15000 (\$63000 en dollars de 1989). Dans le même sens, Spain (1990 cités par Myers et Zeong, 1996) conclut que le revenu familial a un faible effet sur le déclin du niveau de surpeuplement résidentiel. Il montre qu'une augmentation du revenu familial réduirait le nombre de personnes par chambre seulement de 0,02 pour chaque 10000 dollars ajoutés au revenu familial. En contraste, Myers et Wolch (1995 cités par Myers et Zeong, 1996) ont rapporté qu'en 1990, le taux de surpeuplement résidentiel des ménages aux États-Unis ont décliné en fonction du revenu familial, toutes origines ethniques confondues. Les auteurs en arrivent à la conclusion que le revenu familial est beaucoup moins important dans la détermination du niveau de surpeuplement résidentiel par rapport aux variables caractérisant les structures familiales et l'ethnicité/la race.

Par ailleurs, bien que de manière descriptive, d'autres travaux empiriques font usage des approches théoriques synthétisées pour mieux expliquer les conditions de logement des immigrants. Murdie (2002) évalue et compare les trajectoires résidentielles des nouveaux immigrants polonais et somaliens sur le marché du logement de Toronto. L'auteur met en évidence les principaux facteurs susceptibles d'influencer les trajectoires résidentielles de ces deux groupes d'immigrants. Ces facteurs caractérisent les attributs individuels et des ménages, leurs préférences et leurs ressources ; les attributs du marché du logement et enfin les attributs qui identifient les différents groupes selon leur race, leur origine ethnique, leur classe et leur sexe. Il ressort de cette étude que les immigrants originaires de la Pologne expérimentent des logements de qualité et de plus grande taille comparativement aux immigrants originaires de la Somalie. Les principales variables explicatives semblent liées à leur statut socio-économique, la taille de leur ménage, leurs habilités linguistiques, leur

situation résidentielle avant la migration, aux ressources communautaires, aux capacités du marché de logement et aux barrières discriminatoires perçues. Les résultats de cette étude corroborent des résultats d'autres travaux, comme ceux de Özüekren et Van Kempen (2002) portant sur les trajectoires résidentielles des immigrants issus des minorités ethniques, ceux de Friedman et Rosenbaum (2004) réalisés sur les différences ethniques/raiales dans l'accès au logement de qualité, ceux de Bolt et Van Kempen (2002) menés sur les trajectoires résidentielles des immigrants originaires du Maroc et de la Turquie au Pays-Bas.

D'autre part, les travaux de Teixeira (2007)⁵ menés sur les contraintes et les résultats dans la recherche de logement des trois groupes d'immigrants en provenance de l'Afrique (Angola, Mozambique et Cape Vert) permettent de mettre en évidence le rôle des caractéristiques socio-économiques dans l'explication des différenciations résidentielles des immigrants. L'auteur arrive à la conclusion que, comparativement à ceux des immigrants originaires du Cape Vert, les choix résidentiels des immigrants en provenance des deux pays d'Afrique sont plus déterminés par les caractéristiques (âge à l'arrivée, le statut d'immigration, le niveau d'éducation, et l'habileté linguistique) que par les caractéristiques culturelles. D'autres travaux arrivent à la même conclusion que celle de Teixeira, soulignant ainsi que les nouveaux immigrants vivent relativement dans des logements inabordables ou inadéquats, souvent dans les quartiers à faible revenu dominés par des logements locatifs (Ghosh, 2006 ; Hou et Picot, 2004a ; Murdie et Teixeira, 2003; Hiebert et Mendez, 2008 ; Rose et al, 2006 ; Rose et Ray, 2002 ; Renaud et Gingras, 1998). Il transparaît au travers de l'ensemble de ces résultats que les origines nationales et le statut d'immigration joueraient un rôle prépondérant dans l'explication des différences dans le comportement résidentiel des immigrants, en particulier des minorités visibles. Si certains travaux empiriques réalisés au Canada s'appuient généralement sur les approches ethnoculturelles pour tenter d'expliquer les différences dans le comportement résidentiel des immigrants, la dynamique socioéconomique des régions métropolitaines canadiennes et celle des caractéristiques des groupes diversifiés semblent modifier l'influence de ces approches au fil du temps. Dans une telle perspective, cette étude se penche sur un modèle mixte liant les approches ethnoculturelle et celles néo-wébériennes ou institutionnalistes comme cadre d'analyse pour expliquer les différences dans le niveau de peuplement résidentiel des immigrants à Montréal. Ce choix se justifie dans un

5 [ftp://ftp.cmhc-schl.gc.ca/chic-ccd/R/Research_Reports-Rapports_de_recherche/eng_unilingual/Barriers_and_Outcomes_\(W\).pdf](ftp://ftp.cmhc-schl.gc.ca/chic-ccd/R/Research_Reports-Rapports_de_recherche/eng_unilingual/Barriers_and_Outcomes_(W).pdf)

contexte où ces approches prennent en compte les différents facteurs qui peuvent influencer les conditions de logement des ménages immigrants.

Malgré les apports des différents travaux passés en revue, très peu utilisent une approche longitudinale pour expliquer les différences dans le niveau de peuplement résidentiel des immigrants. Pourtant, cette approche pourrait s'avérer particulièrement utile pour saisir l'influence du temps dans la compréhension des différences dans les conditions de logement des immigrants. Ces travaux laissent aussi de côté la dynamique de certains facteurs (connaissance des langues officielles, le fait d'être en emploi) qui pourraient contribuer à mieux expliquer les différenciations résidentielles entre les différents groupes immigrants. Par ailleurs, il est constaté que les ménages immigrants locataires, en particulier ceux de minorités visibles, en dépit d'une taille moyenne plus élevée que celle des ménages de la société d'accueil, se trouvent plus souvent logés dans des unités résidentielles de plus petite taille et de qualité médiocre, souvent construites dans les années d'après-guerre (Ley, 1999; Danso et Grant, 2000). La recension des écrits effectuée montre que ces différences peuvent être tributaires, d'une part, d'une connaissance insuffisante des conditions du marché résidentiel, des législations et des pratiques coutumières qui guident l'accès au logement et d'une connaissance insuffisante de la langue de la société d'accueil, des phénomènes de discrimination, individuels ou systémiques, d'autre part (Murdie, 2003; Danso et Grant, 2000; Renaud et Gingras, 1998). Il est aussi révélé que, depuis quelques décennies, les flux migratoires à destination du Canada proviennent d'une gamme de pays diversifiés tant du point de vue culturel, linguistique que religieux. On constate aussi que, durant la période 1989-1999, le taux d'inoccupation dans la région métropolitaine de Montréal a décliné passant de 7,7% en 1989 à 3% en 1999. Cela nous laisse entrevoir que, malgré le déclin du taux de vacance, le marché résidentiel de la région pourrait permettre aux ménages immigrants sous étude de se trouver un logement. L'ensemble de ces constats ainsi que les questions soulevées dans le cadre de cette étude nous conduisent à formuler les hypothèses suivantes.

H₁ : Au cours de leur installation, les immigrants connaissent des niveaux de peuplement résidentiel différents en fonction de l'origine nationale et du statut d'immigration. Compte tenu des gains dont ces immigrants peuvent bénéficier au cours de leur insertion, on s'attend à une amélioration de leurs conditions de logement au fil des années de séjour.

H₂ : De plus, on suppose que l'effet de l'origine nationale et de la catégorie d'immigration sur le niveau de peuplement et l'amélioration des conditions de logement varie en fonction des caractéristiques individuelles (sexe, âge à l'arrivée, niveau de scolarité, expérience de travail pré-migratoire, fait d'être en emploi, connaissance linguistique) et des caractéristiques socio-économiques des quartiers habités.

H₃ : Les immigrants arrivent dans la région de Montréal avec des compétences et l'expérience du marché du travail et du logement différentes. De par leurs qualifications professionnelles supérieures, on présume que les immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés se trouvent en position avantageuse sur le marché du logement, bénéficiant ainsi des conditions de logement plus favorables par rapport aux autres catégories. On peut présumer également que les immigrants en provenance des pays non-traditionnels bénéficient des conditions de logement défavorables et sont moins susceptibles d'améliorer leurs conditions de logement par rapport aux immigrants originaires des pays traditionnels.

CHAPITRE III : METHODOLOGIE

Le deuxième chapitre a recensé un ensemble de recherches et de travaux permettant d'expliquer les conditions de logement des ménages immigrants. Le présent chapitre a pour objectifs de présenter les sources de données et les méthodes d'analyse qui seront utilisées et d'opérationnaliser les différentes variables qui seront prises en compte dans le cadre de cette étude. Il comprend trois grandes parties : la première présente les sources de données, la seconde est consacrée aux méthodes d'analyse et la troisième décrit les différentes variables qui seront utilisées.

3.1.- Sources de données

Pour atteindre les objectifs fixés et vérifier les hypothèses émises, les données de l'enquête sur l'Établissement des Nouveaux Immigrants (ÉNI) portant sur les dix premières années de résidence au Québec seront utilisées. Cette enquête suit un échantillon d'une cohorte d'immigrants adultes âgés de 18 ans ou plus arrivés au Québec entre la mi-juin et novembre 1989 et résidant dans la grande région de Montréal au moment de la première entrevue un an plus tard. L'échantillon a été constitué d'immigrants arrivés aux postes-frontières du Québec en leur demandant de remplir un formulaire multilingue indiquant leurs coordonnées québécoises et celles des personnes ou organismes les connaissant, ainsi que d'immigrants remplissant les formalités d'immigration canadienne en dehors du Québec et à qui une lettre les invitant à se présenter au service d'accueil du ministère de l'immigration a été envoyée, eux aussi remplissaient ce formulaire multilingue. Parmi les immigrants utilisant pour la première fois leur droit à l'établissement durant cette période, 1 867 ont rempli le formulaire et accepté de participer à l'enquête. Mille entrevues en face à face ont été réalisées en 24 langues après une durée médiane de séjour de 43 semaines. Des mille premières entrevues, 729 ont été ré-interviewés lors de la deuxième phase en 1991. En 1992, soit trois ans plus tard, la troisième vague d'observation a impliqué 508 immigrants. Enfin, la quatrième vague d'observation comprenant 429 immigrants a eu lieu en 1999, soit 10 ans après leur arrivée.

Le questionnaire utilisé par cette enquête comprend deux parties, l'une, de nature standard, porte sur la situation des immigrants au moment de chaque entrevue, l'autre répertorie et date les divers événements d'établissement vécus par un individu dans les domaines de l'emploi,

du non-emploi, de l'éducation, du logement et du ménage. Afin de compléter les données nécessaires, certaines données ont été extraites du fichier administratif des visas et jumelées aux données de l'enquête. Ces données complémentaires ont permis d'obtenir la catégorie détaillée d'admission et l'état des connaissances du français et de l'anglais à l'arrivée au Canada. L'ensemble des informations datées permet d'étudier la dynamique de l'établissement, les déterminants de l'accès à l'emploi et la diversité des trajectoires biographiques. Précisons qu'en dépit de la grande richesse d'information qui en découle, cette enquête, comme toutes enquêtes à passages répétés, est entachée de perte échantillonnale qui conduit à des histoires individuelles incomplètes (tronquées à droite). Cette déperdition observée durant les différentes phases de l'enquête est constituée de répondants qui n'avaient pas été retracés ou avaient tout simplement refusé de répondre au temps 2, au temps 3 ou au temps 4, ce qui conduirait à des biais de sélection de l'échantillon. Compte tenu de l'influence de cette déperdition sur la dynamique de la population sous étude, l'analyse portera sur les 429 répondants qui ont été observés durant les différentes phases de l'enquête. Ces données seront combinées à certaines données qui seront extraites des recensements de 1991 et de 1996. L'ajout de ces données fera ressortir l'influence des caractéristiques structurelles sur les conditions de logement des familles immigrantes.

3.2.- Méthodes d'analyse

Pour faire ressortir les contrastes dans la situation résidentielle des familles immigrantes en fonction de leurs origines nationales et ethniques, on aura recours à deux analyses : l'analyse transversale et l'analyse longitudinale. L'analyse transversale consiste à identifier l'influence d'un ensemble de facteurs sur la variable dépendante à un moment donné. Afin de détecter la variation de l'influence de ces facteurs et la représentativité des groupes d'intérêt par rapport à l'échantillon total, les résultats seront présentés un an après l'arrivée, deux ans après l'arrivée, trois ans après l'arrivée pour l'échantillon total et les groupes observés à la quatrième phase, puis cinq ans après l'arrivée, huit ans après l'arrivée et dix ans après l'arrivée pour les groupes d'intérêt. L'analyse longitudinale, quant à elle, consiste à analyser l'effet de ces mêmes facteurs sur la probabilité de transition d'un état à un autre.

3.2.1.- Analyse transversale

Pour examiner l'influence d'un ensemble de caractéristiques individuelles et conjoncturelles sur les conditions de logements des familles immigrantes, on utilisera trois types d'analyse statistiques. Le premier est l'analyse descriptive qui permettra de décrire les caractéristiques des répondants et d'effectuer une série de tests statistiques élémentaires afin de dégager les principaux liens qui se dessinent entre le peuplement résidentiel et les variables reliées aux statuts socioéconomiques de ces répondants. Le deuxième est l'analyse de régression qui permettra d'identifier les différents facteurs associés aux conditions résidentielles des familles immigrantes sous étude. Le troisième est l'analyse de durée ou de survie permettant d'analyser l'effet de ces mêmes facteurs sur le risque d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel de ces familles immigrantes. Le ratio résultant de la combinaison entre le nombre de pièces à coucher et le nombre de personnes habitant l'unité résidentielle sera considérée comme la variable dépendante. Pour ce faire, on utilisera le modèle de régression multiple par les moindres carrés ordinaires (MCO) dont le principe consiste à minimiser la somme des carrés des différences entre les valeurs observées Y_i et les valeurs «prédites» \hat{y}_i . Ce modèle, l'un des modèles statistiques les plus utilisés dans les sciences sociales, exige généralement que la variable dépendante soit continue ou quantitative.

Le modèle de régression multiple est donné par l'équation suivante :

$$Y_i = \beta_i X_i + \varepsilon_i$$

où

Y_i : représente l'indicateur des conditions de logement des immigrants qui est le nombre de pièces à coucher par membre du ménage ;

X_i : représente le vecteur des variables explicatives ;

β_i : représente les coefficients de régression associés à chacune des variables explicatives ;

ε_i : représente des termes aléatoires indépendants appelés terme d'erreur ou encore perturbation. Ce terme résume les informations manquantes qui permettraient d'expliquer linéairement les valeurs de Y_i à l'aide des variables explicatives. Ce terme est un résidu que l'on présume d'espérance nulle et de variance constante.

Pour interpréter les résultats du modèle de régression, les coefficients de régression non standardisés (β_i), appelés communément « coefficients de régression », le coefficient de détermination appelé coefficient de corrélation multiple (R^2) et la statistique de Fisher (le test F) ou la statistique de Student (le test t) sont généralement considérés. Les coefficients de

régression mesurent les effets des variables indépendantes sur la variable dépendante et s'interprètent comme le changement dans la variable dépendante associée à une augmentation d'une unité dans la variable indépendante tout en contrôlant l'effet des autres variables indépendantes du modèle (Fox, 1999; Wannacott et Wannacott, 1995). Le coefficient de corrélation multiple varie entre 0 et 1 et mesure l'effet combiné d'un ensemble de variables indépendantes sur la variable dépendante. Quand il s'approche de 1, il indique une forte relation linéaire entre les variables indépendantes et la variable dépendante et quand il s'approche de zéro, il traduit une absence de relation linéaire entre les variables indépendantes et la variable dépendante. Le coefficient de corrélation multiple (R^2) indique en fait la proportion de la variation de la variable dépendante expliquée par les variables indépendantes. Pour le test F, il indique si la variance de la variable dépendante est statistiquement significative ou non selon le seuil de signification retenu. Enfin, le test t indique la signification de la relation entre chacune des variables indépendantes et la variable dépendante selon le seuil de signification choisi.

3.2.2.- Analyse longitudinale

Les conditions de peuplement résidentiel dans lesquelles vivent de nombreuses personnes en particulier des immigrants auraient subi des modifications au fil du temps. En effet, certains événements familiaux ou relatifs à l'emploi (départ ou perte d'un membre de la famille, perte de l'emploi...) peuvent avoir un impact positif ou négatif sur le niveau de peuplement résidentiel. Face à cette situation, il est donc important de chercher à mieux connaître les facteurs qui sont susceptibles d'améliorer les conditions de logements des immigrants par une augmentation du niveau de peuplement résidentiel. Pour ce faire, on utilisera la méthode d'analyse des biographies, appelée analyse de transitions ou analyse des événements. Cette méthode d'analyse cherche à situer les changements qui ont ponctué la vie des individus au cours de leur cycle de vie. Il s'agit de voir comment un événement familial, économique ou autre, que connaît un individu, va modifier la probabilité qu'arrivent d'autres événements dans son existence. Pour réaliser ce type d'analyse, il faut disposer des données appelées données biographiques qui fournissent les diverses informations nécessaires sur l'ensemble des événements traversés par un individu, ce qui est l'objet de l'enquête sur l'établissement des nouveaux immigrants (ENI). Toutefois, l'utilisation de ces données biographiques nécessite des méthodes d'analyses particulières. Le modèle de durée est l'un des modèles économétriques qui peut servir à traiter ces données.

Le modèle de durée a été progressivement introduit dans le domaine des sciences sociales et économiques et largement appliqué sur la mobilité spatiale et professionnelle, entre autres pour caractériser le processus de recherche d'emploi (Montmarquette et al, 1996 ; Courgeau, 1986), la durée de l'emploi (Abrevaya et Hausman, 1999), la durée du chômage (Rogers, 1997), le départ du foyer parental (Beaupré et Le Bourdais, 2001), ou la migration (Courgeau, 1987 ; Courgeau, 1988 ; Courgeau et Lelievre, 1989 ; Courgeau et al, 1999). Dans cette perspective, nous analyserons les données biographiques à l'aide de ce modèle en faisant intervenir l'effet des facteurs individuels et conjoncturels sur la durée de séjour (avant de connaître une variation du niveau de peuplement), de manière à obtenir une tendance des conditions de logements des nouveaux immigrants. Dans cette analyse, la durée est celle où l'indice de peuplement mesuré par le nombre de pièces par membre du ménage reste inférieur à un seuil d'amélioration fixé. Statistique Canada utilise cet indicateur pour évaluer la densité d'occupation dans les unités résidentielles. Cet indicateur, calculé en divisant le nombre de chambres par le nombre de personnes vivant dans l'unité résidentielle, ne tient pas compte de la taille de la maison ni de celle des pièces. Il importe de rappeler que cette définition est différente de celle du Standard national d'occupation qui tient compte des variables affectant la composition du ménage telles que l'âge, le genre, le statut parental et marital (SCHL, 2005). Une telle durée sera interrompue lorsque cet indice est supérieur ou égal au seuil d'amélioration fixé.

Le concept central du modèle de durée est la probabilité conditionnelle que se produise un événement. Prenons l'amélioration du niveau de peuplement comme un événement, la probabilité conditionnelle est analysée avec la fonction de hasard définie par :

$$h(t) = \lim_{dt \rightarrow 0} \frac{\text{prob}(t \leq T \leq t + dt \mid T \geq t)}{dt} = \lim_{dt \rightarrow 0} \frac{F(t + dt) - F(t)}{dtS(t)} = \frac{f(t)}{S(t)}$$

où T est une variable aléatoire indiquant la date de la variation du niveau de surpeuplement ; t est la réalisation de T ; $f(t)$ est la densité de probabilité de T ; $F(t)$ et $S(t)$ sont respectivement la probabilité que l'indice de peuplement soit supérieur ou égal au seuil d'amélioration choisi avant la période t et celle qu'il soit resté inférieur au seuil d'amélioration choisi jusqu'à la période t . En d'autres termes, $h(t)$ est le taux instantané de ne pas connaître une variation à la période t , étant donné que cet indice peut rester inférieur au seuil d'amélioration jusqu'à cette période. Dans l'application des modèles de durée, il existe trois méthodes d'analyses

complémentaires : non-paramétrique, semi-paramétrique et paramétrique. Dans le cas de cette analyse, on utilise les deux premières méthodes complémentaires.

Analyse non-paramétrique

Pour effectuer une analyse biographique, il est souvent nécessaire d'explorer les données utilisées par une série de méthodes d'analyses non-paramétriques. Celles-ci permettent d'observer la distribution de l'événement étudié au cours du temps, ainsi que de poser ou de tester des hypothèses quant aux différences de distribution entre des sous-populations. L'utilisation de ces méthodes constitue un préalable à une véritable analyse pour plusieurs raisons : d'abord, elle permet d'aboutir à une production d'informations chiffrées dont il s'agit, souvent à l'aide de graphiques, de tirer les tendances d'évolution des différentes distributions au cours du temps ; ensuite, dans le cas des problèmes d'effectifs, elle permet de comparer les distributions de plusieurs sous-populations, surtout lorsqu'il s'agit de différencier ces sous-populations en fonction de plus de deux caractéristiques (sexe et le lieu de naissance, par exemple) ; enfin, du fait que les individus de ces sous-populations sont loin d'être homogènes du point de vue de leurs caractéristiques, elle permet d'obtenir des distributions qui auront peu de similarité, voire aucune, avec celles qui seraient observées dans le cas de populations composées d'individus ayant exactement les mêmes caractéristiques (Vaupel et al. 1979, Vaupel et Yashin, 1985).

Pour estimer de façon non-paramétrique la distribution des événements au cours du temps, la méthode de Kaplan-Meier (KM) est l'une des méthodes d'estimation utilisée. Dans l'application de cette méthode, le temps est considéré de manière continue. Ainsi l'occurrence d'un événement a lieu strictement à un moment t (Lelièvre et Bringé, 1998). L'usage de cette méthode d'estimation est particulièrement important lorsque l'on dispose de données portant sur un faible effectif ou pour lesquelles l'unité de temps considérée dans la mesure des durées est petite (par exemple, la semaine, le mois dans le cas des événements sociodémographiques), ce qui concorde avec les données dont on dispose pour réaliser cette étude. Dans la méthode d'estimation non-paramétrique, la fonction de hasard $h(t)$ ne concerne que le temps t . Dans ce cas, la probabilité instantanée de connaître l'événement n'est fonction que de la durée de séjour. Considérons un cas discret où les valeurs prises par la variable aléatoire T sont $\{t_i\}_1^K$, par exemple la durée de séjour avant l'arrivée de l'événement. Soit n_j le nombre d'immigrants connaissant la durée t_j , certains d'entre eux,

notés par g_j , connaissent l'évènement spécial, par exemple l'amélioration du niveau de surpeuplement résidentiel. Ceux qui connaissent exactement la durée t_j , notés par m_j , sont censurés (ils connaissent la durée t_j à la date de l'enquête). Les autres immigrants qui connaissent la durée t_{j+1} sont au nombre de n_{j+1} . Nous avons alors :

$$n_j = \sum_{i \geq j}^K (m_i + g_i)$$

La fonction de hasard $h(t_j)$ est la probabilité de connaître l'amélioration du niveau de surpeuplement résidentiel à la durée t_j , étant donné que l'immigrant a connu la durée t_j . Un estimateur naturel pour $h(t_j)$ est donné par :

$$\hat{h}(t_j) = \frac{g_j}{n_j}$$

Cela traduit le nombre d'immigrants connaissant l'évènement à la durée t_j , divisé par le nombre d'immigrants « à risque » (immigrants potentiels) à la durée t_j . L'estimateur correspondant à la fonction de survie est :

$$\hat{S}(t_j) = \prod_{i=1}^j \frac{(n_i - g_i)}{n_i} = \prod_{i=1}^j (1 - \hat{h}(t_i)) \text{ appelé l'estimateur Kaplan-Meier}$$

Nous pouvons estimer la fonction de hasard cumulé par :

$$\hat{\Lambda}(t_j) = \sum_{i \leq j} \hat{h}(t_i)$$

qu'on appelle l'estimateur Nelson-Aalen. La présentation graphique des courbes $\hat{\Lambda}(t_j)$ permet de choisir la distribution paramétrique des processus étudiés, de tester la proportionnalité des effets des caractéristiques prises en compte ; seule leur pente indique l'intensité des événements, leur niveau n'a pas d'interprétation simple (Lelièvre et Bringé, 1998).

Analyse semi-paramétrique

Dans l'analyse des biographies, les méthodes semi-paramétriques sont souvent utilisées par rapport aux méthodes paramétriques, car elles permettent de faire dépendre la fonction de hasard des caractéristiques individuelles sans imposer une formalisation de l'effet de durée

(Courgeau et Lelièvre, 1989). Dans l'application de cette méthode d'analyse, la fonction de hasard est divisée en deux parties : celle qui dépend seulement de la durée de séjour et celle qui n'est fonction que de certaines variables indépendantes de cette dernière. Quant aux méthodes d'analyse paramétriques, elles requièrent une loi connue de distribution d'une variable aléatoire T représentant la durée avant l'événement et imposent ainsi une forme précise au hasard de base. Pour le modèle semi-paramétrique, il est de la forme suivante :

$$h(t) = h_0(t)e^{\beta x}$$

où les caractéristiques de l'individu sont représentées par un vecteur de variables $x = \{x_i\}_1^k$; $\beta = \{\beta_i\}_1^k$ est un vecteur des paramètres à estimer ; $h_0(t)$ est le hasard de base (*baseline hazard*). Ce modèle permet de mettre en évidence l'effet de diverses caractéristiques de l'individu sur certains événements, par exemple sur l'amélioration du niveau de peuplement. L'estimation des paramètres β_i est réalisée grâce aux méthodes utilisant le maximum de vraisemblance partiel, introduit par Cox (1972) et développées dans Kalbfleish et Prentice (1980). Il permet ainsi de calculer l'effet des variables explicatives sur le risque de connaître l'événement étudié.

Au niveau des variables explicatives du modèle, on introduit d'abord la région de naissance des immigrants et la catégorie d'admission. On contrôle ensuite les variables qui décrivent les caractéristiques constitutives du capital humain telles que le sexe, l'âge à l'arrivée, le nombre d'années de scolarité atteint avant la migration, la connaissance des langues officielles (français et anglais), l'expérience de travail pré-migratoire et le fait d'être en emploi. On contrôle également les variables décrivant les caractéristiques inhérentes aux unités territoriales telles que la densité de population, la proportion des immigrants, la proportion de logements construits après 1971, le revenu moyen et les facilités de transport.

3.3.- Opérationnalisation des variables

Comme dans la plupart des analyses statistiques, l'analyse de l'effet des facteurs associés aux conditions de logement des familles immigrantes nécessite que les variables soient opérationnalisées. Cette étape consiste donc à préciser en termes mesurables chacune des variables dépendantes et indépendantes qui seront prises en compte dans les modèles statistiques. Les variables indépendantes seront de deux grand ordres : les variables

définissant les caractéristiques socio-économiques des répondants et celles définissant les caractéristiques socio-économiques des quartiers.

3.3.1.- Variables dépendantes

Les conditions de logement sont une notion qui touche à l'ensemble des facteurs qui qualifient l'environnement résidentiel entourant le ménage. Cette notion est caractérisée par les qualités physiques du cadre bâti (taille, qualité des matériaux utilisés et l'état des équipements sanitaires) et tributaire du marché résidentiel (offre de logement), de l'environnement du quartier et de la capacité financière du ménage. Dans le cadre de cette étude, on utilise l'indice de peuplement comme indicateur des conditions de logement compte tenu de la pertinence de cette variable en tant qu'indicateur de la qualité résidentielle. Pour mesurer cet indicateur, on divise le nombre de pièces par le nombre de personnes habitant l'unité résidentielle en excluant les espaces réservés à la cuisine et aux toilettes. Pour éviter les biais de surestimation de l'entassement, on a soustrait du nombre de personnes habitant l'unité résidentielle le (la) conjoint(e) s'il (elle) est présent(e) au sein du ménage. Il est déterminé par la formule suivante :

$$I_i(t) = \frac{P_i(t)}{N_i(t)}$$

où :

$I_i(t)$: représente l'indice de peuplement résidentiel correspondant au répondant i au temps t ;

$P_i(t)$: représente le nombre de pièces au temps t chez le répondant i ;

$N_i(t)$: représente le nombre de personnes habitant l'unité résidentielle du répondant i au temps t .

L'indice obtenu est une variable continue qui se prête facilement à l'analyse de régression multiple par les moindres carrés ordinaires et de ce fait, il est utilisé comme variable dépendante pour effectuer l'analyse transversale. Toutefois, il faut préciser que cet indicateur n'est pas une mesure complète des conditions de logement. Certaines autres dimensions telles l'état des équipements sanitaires, l'environnement extérieur (le besoin de réparations majeures), la préférence individuelle, la proximité des services, de transports et de commerce, qui mesurent également les conditions de logement, ne seront pas prises en compte ici, en raison de la limite des données utilisées dans le cadre de cette étude.

Dans le cas de l'analyse de durée, cet indice qui est une variable continue est transformé en une variable binaire, $P_i(t)$, de deux façons différentes. Premièrement, cet indice est transformé en une variable binaire appelée amélioration où elle sera égale 1 si l'indice de peuplement a connu une augmentation, et 0 dans le cas où il restait invariable ou a diminué. Formellement, cette variable est définie de la façon suivante :

$$P_i^1(t) = \begin{cases} 1 & \text{si } I_i(t) > I_i(t-1) \\ 0 & \text{si } I_i(t) \leq I_i(t-1) \end{cases}$$

Deuxièmement, on fixe artificiellement un seuil α . La variable binaire prend la valeur 1 si l'indice de peuplement résidentiel est supérieur à α , et la valeur 0 sinon :

$$P_i^2(t) = \begin{cases} 1 & \text{si } I_i(t) > \alpha \\ 0 & \text{si } I_i(t) \leq \alpha \end{cases}$$

En comparaison de la première variable binaire, $P_i^1(t)$, qui est une mesure relative, la deuxième variable binaire, $P_i^2(t)$ est une mesure absolue. Compte tenu de la valeur moyenne de 2,01 obtenue pour l'indice calculé durant la période étudiée, on prend 2.0 comme la valeur de α . Pour tester la robustesse des résultats, on utilise deux autres seuils soit 2,2 et 2,4.

3.3.2.- Variables indépendantes

Pour examiner les facteurs inhérents aux conditions de logement mesurées dans le cadre de cette étude par le niveau de surpeuplement résidentiel, il est essentiel de recourir à un ensemble de variables exogènes pertinentes qui sont susceptibles d'influencer la variable dépendante. Ces variables exogènes sont regroupées en deux types de variables : les variables indépendantes d'intérêt et les variables de contrôle.

Variables d'intérêt

L'évolution du comportement résidentiel des immigrants dans le pays d'accueil a suscité l'intérêt de nombreux chercheurs. Tel que décrit dans le chapitre précédent, diverses théories ont été développées pour expliquer le comportement différencié des immigrants par rapport au logement et au quartier d'habitation. Ces théories ont mis l'accent sur l'importance de plusieurs facteurs dans l'explication des différences reliées aux conditions et aux types de logement préférés par les immigrants. Certaines théories ont été critiquées par le fait qu'elles ne prennent pas en compte des contraintes qui pourraient peser sur les ménages dans le choix

de leur logement d'une part, et accordent peu d'attention à la question d'allocation des logements tout en observant la réalité des différents groupes dans une dynamique sociale plus large, d'autre part. Plusieurs études examinent l'influence d'un ensemble de facteurs sociodémographiques, socioéconomiques et socioculturels sur le comportement résidentiel des ménages immigrants (Özüekren et van Kempen, 2002 ; Özüekren et van Kempen, 1998 ; Murdie, 2002 ; Hiebert et al, 2006 ; Rose et al, 2006 ; Bolt et Van Kempen, 2002, Lapointe et Murdie, 1996 ; Leloup, 2005 ; Owusu, 1999, Murdie, 2008, Murdie, 2005). Les résultats qui ressortent de ces études montrent que les disparités observées dans les conditions de logement des ménages immigrants se réfèrent en partie aux différences culturelles et socio-économiques qui les distinguent. Après avoir contrôlé pour l'âge, le statut matrimonial, l'éducation, le type de ménage, le revenu et la période d'immigration, certains auteurs constatent une grande variation dans le taux de propriété des différents groupes d'immigrants (Lareya, 1999 ; Ray et Moore, 1991 ; Balakrishnan and Wu, 1992). Ces auteurs concluent que les immigrants originaires de l'Europe et des Etats-Unis ont connu un taux de propriété élevé comparativement aux immigrants en provenance des Caraïbes et de l'Afrique. De plus, dans une étude portant sur la race et le mode de tenure, Skaburskis (1996) montre que, même après avoir contrôlé pour le revenu, les caractéristiques démographiques et les préférences résidentielles, les Noirs vivant à Toronto ont une faible probabilité d'être propriétaires de leur logement.

D'autres études ont porté sur le processus d'intégration des immigrants sur le marché de l'emploi en fonction de l'origine nationale (Piché, 1999, Renaud et al, 2003). En prenant en compte les variables reliées au capital humain, ces études trouvent que l'origine nationale a une faible influence sur la vitesse d'accès à un premier emploi après six mois d'installation au Québec. Par contre, ces études ont montré qu'une fois que les immigrants entrent sur le marché du travail, l'origine nationale et les facteurs associés ont une influence significative sur leur revenu et leur statut socio-économique.

D'autres travaux tentent de comprendre les différenciations dans le processus d'intégration socio-économique des immigrants en fonction de leur catégorie d'admission (Fong et Ooka, 2002; Portes et Borocz, 1989 ; CIC, 1998 ; MRCI, 1996). Partant de la diversité du contexte migratoire des différents groupes d'immigrants et du critère de sélection, ces travaux montrent que les immigrants de la catégorie «indépendants» ont accédé au marché de l'emploi plus rapidement comparativement aux immigrants de la catégorie «famille» et aux

réfugiés. Dans une étude portant sur l'intégration des immigrants de la catégorie «famille» et de celle «indépendants», Potter (1999) montre que les immigrants de la catégorie «indépendants» connaissent davantage de succès dans leur intégration économique que les immigrants de la catégorie «famille». Selon l'auteur, cette explication différentielle serait liée aux caractéristiques constitutives du capital humain élevé des immigrants de la catégorie «indépendants» comparativement à celles de la catégorie «famille». En nous appuyant sur les résultats de ces travaux, il nous semble intéressant de porter l'intérêt de l'étude sur les origines nationales et la catégorie d'admission des immigrants. Le choix de ces deux variables vise à éclairer la pertinence de l'influence des caractéristiques ethnoculturelles sur les différenciations résidentielles des ménages immigrants installés à Montréal en 1989.

Origines nationales : Il importe de rappeler que les immigrants sur lesquels porte l'analyse des conditions de logement proviennent de pays très diversifiés. Afin d'obtenir un nombre d'individus suffisant pour pouvoir tirer des conclusions pertinentes, ces pays sont regroupés en fonction de leur situation géographique et de leurs caractéristiques historiques et culturelles en 6 catégories : (i) l'Asie de l'Ouest, l'Afrique du Nord et certains pays de l'Asie du Sud ; (ii) les autres pays de l'Afrique ; (iii) l'Amérique centrale et du Sud ; (iv) l'Asie de l'Est ou du Sud-est ; (v) l'Europe de l'Est et (vi) l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis.

Catégorie d'admission : Pour tester l'effet de la catégorie d'admission sur les conditions de logement des immigrants, on a regroupé cette variable en cinq catégories⁶ : (i) la catégorie «famille» qui concerne les membres ou les parents proches qui sont parrainés par un résident permanent ou un citoyen canadien, (ii) celle des «réfugiés» qui comprend les réfugiés correspondant à la description officielle des Nations-Unies et les personnes persécutées ou déplacées qui font partie d'une catégorie humanitaire spéciale dite catégorie de personne en situation de détresse, (iii) celle des « gens d'affaire » qui est composée de personnes ayant des ressources financières importantes, (iv) celle des travailleurs qualifiés qui est constituée de personnes sélectionnées spécifiquement pour leurs qualifications professionnelles, (v) celle des autres indépendants qui est composée de personnes ayant des ressources financières importantes sélectionnées pour leurs qualifications professionnelles. Il importe de souligner que les trois dernières catégories font partie de la catégorie des « indépendants » qui réunit les

⁶ Les catégories sont constituées par l'auteur à partir des catégories administratives définies par le gouvernement canadien

immigrants sélectionnés selon un système de points prenant en compte des caractéristiques individuelles.

Cette catégorisation permettra de dissocier l'effet des caractéristiques sociales et économiques des immigrants sur leurs conditions de logement compte tenu que ces derniers arrivent à Montréal avec leurs différences de culture, de modes de vie et de religion. Pour les besoins des analyses, les variables représentant la région de naissance et la catégorie de sélection des personnes immigrantes seront transformées en variables polydichotomiques qui attribuent la valeur 1 pour chacune des catégories auxquelles appartient un répondant et 0 dans le cas contraire. Étant donné la colinéarité parfaite entre les catégories, la polydichotomisation de ces variables oblige le retrait d'une catégorie. Celle qui sera retirée deviendra la catégorie de référence et permettra de comparer la situation des répondants appartenant aux autres catégories avec celle-ci.

Variables de contrôle

Pour être certain de la validité du lien de causalité entre le niveau de peuplement résidentiel et les origines nationales et les catégories d'admission, certaines variables de contrôle seront introduites progressivement dans les modèles de régression et de durée. Ces variables sont liées aux caractéristiques constitutives du capital humain et à celles des unités territoriales.

1.- Variables liées aux caractéristiques constitutives du capital humain

Il est souvent admis que le capital humain et les caractéristiques individuelles constituent des indicateurs importants pouvant influencer le processus de l'intégration des immigrants tant sur le marché de l'emploi que sur celui du logement (Crespo, 1993 ; Lebeau, 1995 ; Wannars, 1998 ; Piché, 1999, Chiswick et Miller, 2003 ; Hiebert et al, 2005). Ces indicateurs comprennent notamment le sexe, l'âge, le niveau de formation, l'expérience de travail pré-migratoire, la connaissance des langues officielles et le domaine de l'emploi. Plusieurs travaux ont mis en évidence le rôle de la connaissance des langues officielles sur la performance des nouveaux immigrants sur le marché du travail (Godin et Renaud, 2005 ; Lebeau, 1995). Ces travaux ont montré que la connaissance pré-migratoire du français et (ou) de l'anglais est un facteur temporaire donnant accès aux emplois qualifiés ou mieux rémunérés, mais qu'elle n'a aucune incidence sur la participation au marché du travail. Par ailleurs, Piché et al (2002) ont réalisé une étude sur l'insertion économique des nouveaux

immigrants dans le marché du travail à Montréal. Les auteurs ont voulu examiner les différenciations d'insertion et de maintien dans le marché du travail entre divers groupes d'immigrants tout en contrôlant pour les caractéristiques constitutives du capital humain. Ils ont trouvé qu'après 18 mois d'installation, le pays d'origine demeure un déterminant majeur de la capacité d'insertion et de maintien en emploi chez les nouveaux immigrants. Il s'ensuit que les immigrants en provenance du Maghreb, du Moyen-Orient, d'Asie et d'Amérique du sud constituent des groupes ayant plus de difficulté à s'insérer dans le marché de l'emploi. Dans le même ordre d'idées, Godin et Renaud (2005) se sont intéressés aux dix premières années d'établissement de la même cohorte d'immigrants. En contrôlant pour les indicateurs caractérisant le capital humain et les attributs individuels, les auteurs ont montré qu'en début d'installation, l'origine nationale a un effet fortement marqué sur le statut socio-économique de l'emploi, effet qui diminue au fil des années de séjour. Par conséquent, l'utilisation de ces facteurs contribuera à mieux expliquer les inégalités dans les conditions de logement des immigrants en fonction des origines nationales et des catégories d'admission.

Le sexe : Le sexe constitue un facteur différentiel important dans l'insertion socioprofessionnelle des immigrants. Plusieurs études ont montré que les femmes immigrantes s'insèrent moins bien sur le marché du travail comparativement aux hommes immigrants (Cardu et Sanschagrín, 2002 ; Renaud et Carpentier, 1993). Dans leur étude, Cardu et Sanschagrín ont montré qu'en 1996, malgré l'arrivée massive des femmes sur le marché de l'emploi, elles gagnent un revenu moyen au Québec inférieur comparativement aux hommes (26734\$ contre 38201\$). Pour déceler son effet différentiel sur le niveau de peuplement résidentiel, la variable dichotomique sexe est codée 0 et 1 distinguant les hommes pour la valeur 1 et les femmes pour la valeur 0.

L'âge à l'arrivée : L'ENI donne des informations sur l'âge à l'arrivée des répondants. Ainsi, les répondants sont âgés de 18 à 84 ans et leur âge moyen est de 34,7 ans. A des fins d'analyse descriptive, cette variable est regroupée en trois catégories soit 18-25 ans ; 26-40 ans et 40 ans et plus. Par contre, pour faire ressortir son influence sur le niveau de peuplement résidentiel des immigrants, elle est utilisée comme une variable continue.

Le niveau d'éducation : Le niveau d'instruction est un facteur qui mesure le capital humain. Cette variable est représentée par le niveau de scolarité atteint par les répondants avant la migration. Ainsi, on l'a regroupée en 4 catégories, soit primaire ou moins (11,96%),

secondaire (31,82%), postsecondaire (17,46%) et universitaire (38,76%). Les répondants qui ont un niveau de scolarité primaire ou moins sont considérés comme la catégorie de référence. Ces catégories sont utilisées à des fins d'analyse descriptive. Pour les analyses transversales et longitudinales, on a considéré le nombre d'années de scolarité atteint par les répondants.

L'expérience de travail : L'expérience de travail pré-migratoire constitue une autre mesure du capital humain des populations immigrantes. Cette variable muette prend la valeur 1 si le répondant a eu une expérience de travail avant la migration et 0 autrement (la dernière catégorie est utilisée comme catégorie de référence). On s'attend à ce que les immigrants qui ont une expérience de travail avant la migration aient plus de chances d'accéder au marché du travail et de ce fait, aient plus de chances de s'insérer sur le marché résidentiel.

Emploi : Afin de tester l'effet d'être en emploi sur le niveau de peuplement résidentiel des ménages immigrants, on a créé une variable binaire dite «détenir un emploi». Cette variable prend la valeur 1 tant que le répondant est en emploi et 0 dans le cas contraire.

La connaissance des langues officielles : Les compétences linguistiques constituent un facteur important susceptible d'influencer le processus d'intégration socio-économique des immigrants. Elles sont évaluées à différents moments de l'établissement des immigrants (avant la migration, à l'arrivée et à chaque entrevue). Précisons que les informations sur la connaissance du français et/ou de l'anglais des immigrants à leur arrivée au Canada proviennent de trois fichiers distincts: le fichier administratif qui fournit les informations relatives à la connaissance des langues officielles pour tous les immigrants ayant demandé un visa d'entrée au Canada, le fichier d'acceptation de participation aux entrevues de l'enquête ENI qui fournit les informations relatives à la langue d'usage à la maison, les langues parlées et la langue que les répondants préférés utiliser lors des entrevues et, enfin, le questionnaire qui fournit des informations sur la langue maternelle des répondants et sur les contacts avec le français et l'anglais dans le cadre de leurs études ou de leurs expériences de travail pré-migratoire.

A des fins d'analyse descriptive, les informations relatives à la connaissance des langues officielles à l'arrivée sont utilisées pour créer un indicateur mesurant la connaissance du français et de l'anglais à l'arrivée. Cette variable, fournie par l'ENI, est catégorisée en 4

modalités : ceux qui déclarent avoir parlé uniquement le français, ceux qui déclarent avoir parlé l'anglais uniquement, ceux qui déclarent être bilingues et ceux qui ne parlent ni le français ni l'anglais. Si cette variable mesure l'état des compétences linguistiques des immigrants à un moment précis, elle n'indique pas la dynamique de la connaissance linguistique de ces immigrants. Or, la connaissance d'une langue n'est pas fixe et de ce fait peut évoluer au fil des années de séjour dans un pays. Pour tenir compte de l'évolution de cet indicateur au fil du temps, Jean Renaud et ses collègues ont utilisé les différents fichiers pour créer des échelles de valeurs permettant de mesurer cet indicateur dynamique. Ainsi, pour le besoin des analyses de durée, on a élaboré les construits de Jean Renaud et ses co-équipiers à l'aide du logiciel Stata pour créer la variable caractérisant la dynamique de la connaissance des langues officielles en supposant que le niveau d'habiletés linguistiques varie linéairement au cours du temps. Pour ce faire, on a construit une échelle de valeur à partir de deux aspects de la connaissance linguistique : comprendre le français (1- très bien, 2- bien, 3- un peu et 4- très peu ou pas) et le parler (1- très bien, 2- bien, 3- un peu et 4- très peu ou pas) ; comprendre l'anglais (1- très bien, 2- bien, 3- un peu et 4- très peu ou pas) et le parler (1- très bien, 2- bien, 3- un peu et 4- très peu ou pas). Toutefois, cet indicateur peut ne pas mesurer adéquatement l'état dynamique des compétences linguistiques, eu égard à la complexité des informations contenues dans les fichiers de données utilisés.

2.- Variables liées aux caractéristiques inhérentes aux unités territoriales

La densité de population, la proportion des immigrants, le revenu moyen et les facilités de transport sont des variables liées aux caractéristiques inhérentes aux unités territoriales. Etant donné que l'ENI ne fournit pas les informations décrivant les caractéristiques des unités territoriales, elles sont extraites des données du recensement de 1991 et de celles du recensement de 1996. Le fichier de données résultant est ainsi jumelé à celui des données de l'ENI grâce aux trois premiers caractères du code postal identifiant la Région de Tri d'Acheminement (RTA). Comme variable proxy des facilités de transport, on utilise la proximité du métro en définissant trois variables muettes qui prennent respectivement la valeur 1 si la ligne orange, la ligne verte ou la ligne bleue passe par la RTA et 0 dans le cas contraire. La sélection de cette variable se justifie par le fait que pendant les premières années d'insertion, les immigrants ont tendance à s'installer généralement dans les quartiers où ils peuvent accéder au transport public, compte tenu qu'il leur est plus difficile d'accéder au transport individuel. Précisons que la plupart des caractéristiques des RTA proviennent du recensement de 1991. Seule la proportion de la population selon la région de naissance est

calculée à partir des données du recensement de 1996, car ces dernières fournissent des informations plus détaillées et s'adaptent ainsi mieux aux données de l'ENI. De plus, on suppose que cette proportion évolue lentement au fil du temps et reste relativement stable pendant toute la période concernée par cette étude.

Comme les recensements ne fournissent pas des données selon les RTA, il est primordial d'estimer pour chacun d'entre eux toutes les caractéristiques à partir de celles des secteurs de recensement. Pour y arriver, on s'est inspiré d'une démarche suivie par Leloup et Zhu (2007) dans le cadre d'une étude portant sur les choix résidentiels des immigrants à Montréal. Il importe de souligner que la superficie des RTA est en général beaucoup supérieure à celle des SR. La manière dont ces deux découpages géographiques s'emboîtent les uns aux autres est donc problématique, puisque un SR peut être inclus entièrement ou non dans une RTA. Pour déterminer les différentes caractéristiques reliées aux unités territoriales, on a dû mettre au point une méthode d'agrégation qui tient compte de ce chevauchement imparfait entre ces deux découpages.

Supposons que la RTA t concerne M^t SR, un indice I_m^t pour chaque SR m dans la RTA j est ainsi calculé:

$$I_m^t = \frac{s_m^t p_m}{\sum_{l=1}^{M^t} s_l^t p_l}$$

où s_m^t est la proportion entre la superficie du SR m comprise dans la RTA t et la superficie totale du SR m et p_m la population total du SR m en 1991. Ce mode de calcul repose sur l'hypothèse que la répartition géographique de la population est uniforme dans chaque SR.

Ensuite, on estime pour chaque RTA les caractéristiques démographiques et socio-économiques, $X_t = [x_{t,k}]_{k=1}^K$, par exemple la densité de population, le revenu moyen, etc., à partir de celles des SR en utilisant l'indice I_m^t comme pondération :

$$x_{t,k} = \sum_m^{M^t} I_m^t x_{m,k} \quad t = 1, 2, \dots, T ; k = 1, 2, \dots, K .$$

Comme on l'a dit précédemment, cette façon de procéder a ainsi facilité l'appariement des caractéristiques des RTA aux données de l'ENI.

CHAPITRE IV : RESULTATS DES ANALYSES

4.1.- Analyse descriptive

Avant de présenter les résultats des analyses de régression, il est essentiel de décrire succinctement les grandes caractéristiques individuelles des répondants qui ont été observés durant les quatre phases de l'enquête. Le tableau 4.1 présente la description de l'échantillon en fonction des caractéristiques pertinentes pour l'analyse statistique. Comme on l'a souligné précédemment, 429 répondants ont été observés durant la dernière phase de l'enquête. De cet échantillon, 55,7% sont des hommes et 44,3% des femmes. Pour ce qui est de l'âge à l'arrivée, on constate que les immigrants arrivés en 1989 au Québec sont âgés en moyenne de 33,5 ans. En ce qui trait à la répartition des répondants par région de naissance, on constate que les immigrants arrivés en 1989 au Québec proviennent de 54 pays différents, témoignant ainsi de la diversité des flux migratoires internationaux. Comme on l'a indiqué précédemment, ces pays sont classés en six catégories : (i) les autres pays de l'Afrique; (ii) l'Amérique centrale et du Sud ; (iii) l'Asie de l'Est ou du Sud-est ; (iv) Afrique du Nord, Moyen-Orient et Asie du Sud; (v) l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis et (vi) l'Europe de l'Est. Le tableau 4.1 permet de constater que la majorité des immigrants qui ont participé aux différentes phases de l'enquête proviennent de l'Afrique du Nord, Moyen-Orient et de l'Asie du Sud (54,1%). Viennent ensuite les immigrants provenant de l'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis (14,5%), de l'Amérique centrale et du Sud (12,8%), de l'Asie de l'Est ou du Sud-est (12,6%), de l'Europe de l'Est (4,2%) et des autres pays de l'Afrique (1,6%).

L'observation de ce tableau permet de constater que les répondants qui ont été observés durant les différentes phases de l'enquête sont constitués majoritairement (69,86%) d'immigrants appartenant à la catégorie «indépendant» dont 4,2% ont des ressources financières importantes, 34,5% sont des personnes sélectionnées spécifiquement pour leurs qualifications professionnelles et 31,0% sont des autres indépendants qui ont des ressources financières importantes et sont sélectionnées pour leurs qualifications professionnelles. Le tableau révèle aussi que la catégorie «réfugiés» et celle «famille» représentent respectivement 9,6% et 20,7% des répondants qui ont participé aux différentes phases de l'enquête. Il importe de souligner qu'au début de leur installation, plus de la moitié des immigrants se sont logés chez un membre de leur famille (62,7%), 21,2% sont logés par leurs amis ou une autre personne, 14,6% sont logés par un parrain d'immigration et 1,4% par un employeur ou le gouvernement.

Le niveau de formation constitue un facteur clé à l'intégration socioprofessionnelle des immigrants. De l'ensemble des répondants observés durant l'enquête, ceux qui ont un niveau de scolarité universitaire à l'arrivée représentent 38,76% alors que ceux ayant un niveau secondaire, postsecondaire et primaire représentent respectivement 31,82%, 17,46% et 11,96%. Ce qui laisse entrevoir que les immigrants arrivés au Québec en 1989 sont relativement bien scolarisés. Par rapport au nombre d'années de scolarité réalisées avant la migration, on a remarqué que les groupes d'immigrants arrivés au Québec en 1989 ont achevé en moyenne 13 années de scolarité.

Tableau 4.1: Description de l'échantillon d'intérêt

	Nombre d'observations	Valeur moyenne
Sexe (%)		
Homme	429	55,7
Femme	429	44,3
Âge moyen à l'arrivée	429	33,5
Région de naissance (%)		
Autres pays d'Afrique	429	1,6
Amérique centrale et du Sud	429	12,8
Asie de l'Est ou du Sud-est	429	12,6
Europe de l'Ouest et Etats-Unis	429	14,5
Europe de l'Est	429	4,2
Afrique du Nord, Moyen-Orient et Asie du Sud	429	54,1
Catégorie d'admission (%)		
Gens d'affaires	429	4,2
Travailleurs qualifiés	429	34,5
Familles	429	20,7
Réfugiés	429	9,6
Autres indépendants	429	31,0
Nombre d'années de scolarité avant la migration	424	13,0
Expérience de travail pré-migratoire (%)	429	76,9

L'expérience de travail préalable à la migration constitue généralement un élément important à l'intégration des immigrants sur le marché de l'emploi. L'observation du tableau 4.1 a permis de constater que 76,9% des immigrants ont déjà travaillé dans leur pays d'origine avant la migration.

4.1.2.- Répartition de la région de naissance en fonction de la catégorie d'immigration

Le pays d'origine semble constituer un des facteurs de réussite important pour les immigrants tant du point de vue économique que social. En partant de l'analyse du tableau 4.2 présentant

la distribution de la région de naissance en fonction de la catégorie d'immigration, on constate que la part des immigrants arrivés dans la région métropolitaine de Montréal en 1989 en provenance des régions diversifiées varie selon la catégorie d'immigration. Comme on peut le remarquer, la majorité des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés proviennent de l'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud représentant 57,4% ; viennent ensuite ceux en provenance de l'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis représentant respectivement 25,7%. L'examen du tableau révèle également que la majorité des immigrants appartenant aux catégories «autres indépendants» (68,9%), «regroupement familial» (42%) et «gens d'affaires» (55,6%) proviennent de cet ensemble de régions. Toutefois, la part importante des immigrants de ces catégories provenant de cette région peut être due en partie par le mode de regroupement des différents pays en région de provenance, puisque cette région représente à elle seule 54,3% des immigrants arrivés au pays en 1989 et observés à la quatrième phase de l'enquête. Pour ce qui est des immigrants de la catégorie des «réfugiés», on constate que 43,9% et 26,8% proviennent respectivement de l'Asie de l'Est ou du Sud-est et de l'Europe de l'Est. En analysant ce tableau sous l'angle de la catégorie d'admission adoptée par le service d'immigration, on constate que la majorité des immigrants de la catégorie des «indépendants» proviennent des autres pays de l'Afrique, de l'Asie de l'Est ou du Sud-est, de l'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud, de l'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis, alors que la majorité des immigrants de la catégorie des «réfugiés» proviennent respectivement de l'Asie de l'Est ou du Sud-est et de l'Europe de l'Est. Pour ce qui est des immigrants de la catégorie du «regroupement familial», ils proviennent majoritairement de l'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud (42%) et de l'Amérique centrale et du Sud (36,4%).

Tableau 4.2: Région de naissance selon la catégorie d'immigration

Région de naissance	Catégorie d'immigration										Total	
	Famille		Réfugié		Gens d'af.		Tr. qualifiés		Autres indép.			
	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%
Autres pays d'Afrique	1	1.1	1	2.4	0	0.0	4	2.7	1	0.8	7	1.6
Amérique centrale et du Sud	32	36.4	2	4.9	1	5.6	7	4.7	12	9.1	54	12.6
Asie de l'Est ou du Sud-est	6	6.8	18	43.9	4	22.2	13	8.8	13	9.8	54	12.6
Af. du Nord, Moy. - Orient et Asie Sud	37	42.0	9	21.9	10	55.6	85	57.4	91	68.9	232	54.3
Europe de l'Ouest et les États-Unis	9	10.2	0	0.0	2	11.1	38	25.7	13	9.8	62	14.5
Europe de l'Est	3	3.4	11	26.8	1	5.6	1	0.7	2	1.5	18	4.2
Total	88	100.0	41	100.0	18	100.0	148	100.0	132	100.0	427	100.0

4.1.3.- Répartition du niveau de scolarité en fonction du sexe

Il est souvent reconnu que le niveau d'éducation joue un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions socio-économiques des individus. Dans ce cas, il se révèle intéressant d'examiner les tendances du niveau d'études des immigrants observés à la quatrième phase de l'enquête. L'analyse des résultats du tableau 4.3 montre que le niveau de formation des immigrants arrivés au Québec en 1989 varie selon le sexe. Elle révèle que 39,9% des hommes et 36,9% des femmes ont atteint respectivement un niveau de formation universitaire avant d'arriver au Canada, les moins scolarisés (niveau primaire) représentent respectivement 11,3% des hommes et 12,8% des femmes. Ce constat laisse présager que la majorité des immigrants observés à la quatrième phase de l'enquête sont plutôt scolarisés.

Tableau 4.3 : Niveau de scolarité selon le sexe

Niveau de scolarité	Sexe				Total	
	Homme		Femme			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Primaire	27	11.3	23	12.8	50	12.0
Secondaire	74	31.0	59	33.0	133	32.0
Postsecondaire	42	17.6	31	17.3	73	17.5
Université	95	39.9	66	36.9	161	38.6
Total	238	100.0	179	100.0	417	100.0

4.1.4.- Répartition de la connaissance de langues officielles en fonction de la catégorie d'immigration

La connaissance des langues officielles constitue un autre facteur déterminant pour l'intégration culturelle et l'insertion professionnelle des personnes immigrantes dans les pays d'immigration, en particulier au Canada. Comme on l'a souligné précédemment, la barrière linguistique représente l'un des principaux obstacles à l'intégration des immigrants récents tant du point de vue du marché du travail que du marché du logement. Avant d'examiner l'effet de cette variable sur les conditions résidentielles des immigrants, il importe donc de présenter sa répartition en fonction de la catégorie d'immigration. Selon les résultats présentés au tableau 4.4, les immigrants de la catégorie des «travailleurs qualifiés» sont plus nombreux à avoir déclaré parler le français (34,5%) ou être bilingues (32,4%) à l'arrivée. Pour les immigrants de la catégorie des «autres indépendants», ils sont 32,6% à avoir déclaré ne parler aucune des langues officielles du Canada et 29,5% à être bilingues avant leur migration. En ce qui concerne les immigrants de la catégorie des «gens d'affaires», les statistiques du tableau montrent qu'ils sont 33,3% à avoir déclaré parler l'anglais et 27,8% à être bilingues avant la migration. En ce qui a trait aux immigrants de la catégorie du «regroupement familial», les statistiques du tableau ci-dessous révèlent qu'ils sont 53,4% à avoir déclaré ne parler aucune des langues officielles du pays et 28,4% à parler le français à l'arrivée. Pour la catégorie des «réfugiés», on remarque qu'ils sont 56,1% à avoir déclaré ne parler aucune des langues officielles et 21,9% à parler l'anglais avant d'arriver au Canada.

Tableau 4.4 : Connaissance de langues officielles selon la catégorie d'immigration

Connaissance de langues officielles	Catégorie d'immigration										Total	
	Famille		Réfugié		Gens d'af.		Tr. qualifiés		Autres indép.		Ef.	%
	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%		
Anglais	7	7.9	9	21.9	6	33.3	26	17.6	16	12.1	64	15.0
Français	25	28.4	5	12.2	3	16.7	51	34.5	34	25.8	118	27.3
Bilingue	9	10.2	4	9.8	5	27.8	48	32.4	39	29.5	105	24.6
Aucune	47	53.4	23	56.1	4	22.2	23	15.5	43	32.6	140	32.8
Total	88	100.0	41	100.0	18	100.0	148	100.0	132	100.0	427	100.0

4.1.5.- Répartition de la profession en fonction de la catégorie d'immigration

Etant donné les stratégies de sélection utilisées par les gouvernements fédéral et provincial en vue de combler la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée à laquelle fait face le pays, les domaines d'études et les types de secteurs d'activités constituent des facteurs importants à

l'immigration. Comme on peut remarquer au tableau 4.5, on a créé une variable «profession» ayant quatre modalités selon la classification établie par le gouvernement canadien. Cette variable est utilisée aux fins de l'analyse descriptive. Ainsi, l'analyse de la répartition de la profession selon la catégorie d'immigration concerne le secteur d'activités dans lequel travaillent les immigrants avant la migration. Il ressort du tableau que 42,5% et 27,4% des immigrants de la catégorie des «travailleurs qualifiés» évoluent respectivement comme «cadres spécialisés» et dans le secteur «autres». Pour la catégorie des «autres indépendants», les résultats montrent qu'un grand nombre évolue dans les mêmes secteurs d'activités que les immigrants de la catégorie des «travailleurs qualifiés» représentant ainsi respectivement 40,0% et 27,8%. Tel que mentionné précédemment, les immigrants de la catégorie des «gens d'affaires» sont composés de personnes ayant des ressources financières importantes. Comme témoignent les résultats du tableau 4.5, 66,7% de ces immigrants ont travaillé comme cadres spécialisés avant d'entrer au Canada. En ce qui concerne les immigrants des catégories «regroupement familial» et «réfugiés», les résultats révèlent que 47,3% et 62,5% ont travaillé respectivement dans le secteur «autres» avant d'immigrer au Canada. Ce qui semble tout à fait logique eu égard à l'absence de critères de sélection pour ces groupes d'immigrants.

Tableau 4.5 : Profession selon la catégorie d'immigration (avant l'immigration)

Profession	Catégorie d'immigration										Total	
	Famille		Réfugié		Gens d'af.		Tr. qualifiés		Autres indép.		Ef.	%
	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%		
Cad. spécialisés	15	31.2	6	25.0	8	66.7	48	42.5	36	40.0	113	39.4
Bureaucrates	4	8.3	1	4.2	1	8.3	14	12.4	16	17.8	36	12.5
Services	8	16.7	2	8.3	2	16.7	20	17.0	13	14.4	45	15.7
Autres	21	43.7	15	62.5	1	8.3	31	27.4	25	27.8	93	32.4
Total	48	100.0	24	100.0	12	100.0	113	100.0	90	100.0	287	100.0

4.1.6.- Répartition de la profession en fonction de l'âge à l'arrivée

L'âge constitue un élément important dans le parcours de vie d'un individu. De ce fait, il se révèle intéressant d'essayer d'établir le lien entre l'âge des immigrants et les secteurs d'activités dans lesquels ils ont évolué avant leur migration. En observant le tableau 4.6, on peut remarquer que 42,9% des immigrants âgés de 41 ans et plus ont travaillé comme cadres avant d'immigrer au Canada. Pour les immigrants âgés entre 26 et 40 ans, 40,5% et 34,1% ont évolué respectivement comme cadres spécialisés et dans le secteur «autres» avant d'immigrer au Canada. En ce qui a trait aux immigrants ayant entre 18 et 25 ans au moment

de la migration, 35,0% et 32,5% ont travaillé respectivement dans le secteur d'activités «autres» et comme «cadres spécialisés».

Tableau 4.6 : Profession selon l'âge à l'arrivée

Profession	Age à l'arrivée						Total	
	18-25 ans		26-40 ans		41 ans et plus		Ef.	%
	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%		
Cadres spécialisés	25	32.5	67	40.5	18	42.9	110	38.9
Bureaucrates	10	13.0	19	11.6	7	16.7	36	12.7
Services	15	19.5	22	13.4	8	19.0	45	15.9
Autres	27	35.0	56	34.1	9	21.4	92	32.5
Total	77	100.0	164	100.0	42	100.0	283	100.0

4.1.7.- Répartition de la profession en fonction du sexe

Face à la disparité entre les hommes et les femmes tant du point de vue salarial que des secteurs d'activités auxquels ils travaillent, il semble nécessaire de mettre en relation les secteurs d'activités dans lesquels les immigrants observés à la quatrième phase de l'enquête ont travaillé en fonction de leur sexe. Ainsi, le tableau 4.7 présente les secteurs d'activités où ont évolué ces immigrants selon leur sexe. Comme le montre ce tableau, 40,6% et 39,4% des hommes ont travaillé respectivement dans le secteur d'activités «autres» et comme «cadres spécialisés» avant leur entrée au Canada alors que pour les femmes, elles sont 39,6% et 23,6% à travailler respectivement comme «cadres spécialisés» et dans le secteur d'activités «bureaucrates» avant d'immigrer au Canada.

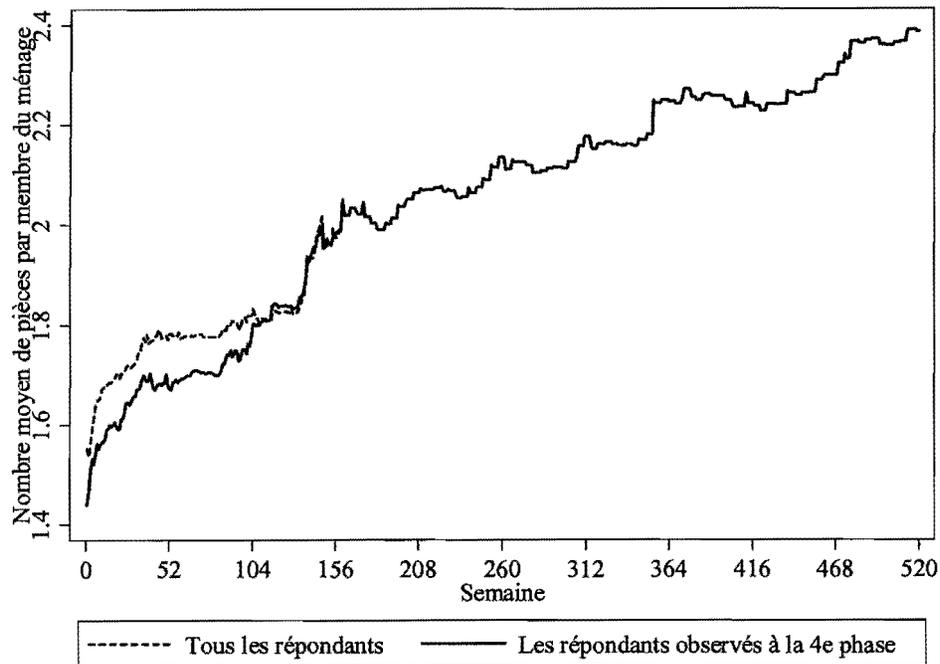
Tableau 4.7 : Profession selon le sexe

Profession	Sexe				Total	
	Homme		Femme		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
Cadres spécialisés	71	39.4	42	39.6	113	39.5
Bureaucrates	10	5.6	25	23.6	35	12.2
Services	26	14.4	19	17.2	45	15.7
Autres	73	40.6	20	18.8	93	32.5
Total	180	100.0	106	100.0	286	100.0

4.1.8.- Evolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage

La figure 4.1 présente l'évolution du nombre de pièces moyen par membre du ménage pour tous les répondants et les répondants observés à la quatrième phase de l'enquête. L'observation de la figure démontre que le nombre moyen de pièces par membre du ménage a beaucoup évolué au cours de la période d'observation. Au cours de cette période, il varie d'environ 1,4 à 2,4 pièces par membre pour les répondants observés à la quatrième phase de l'enquête. Alors que pour tous les répondants, il varie d'environ 1,5 à 2,4 pièces par membre. Toutefois, il importe de remarquer que le rythme de la variation pour les deux groupes présente à peu près la même tendance et l'évolution, comme on peut le remarquer, n'est pas linéaire, puisqu'on observe quelques légères variations à la baisse et à la hausse au cours de la période. En analysant cette figure, on pense que l'évolution à la hausse du nombre moyen de pièces par personne pourrait résulter de plusieurs facteurs. D'une part, d'une réduction de la taille des ménages par la décohabitation de leurs membres qui, pour faire face aux coûts élevés des loyers lors de leur arrivée, ont accepté de vivre sous un même toit avec ou sans lien de parenté. D'autre part, d'une augmentation du nombre de pièces par membre du ménage, augmentation qui peut être la conséquence d'une amélioration des conditions financières des membres de la famille ou d'une connaissance appropriée des règles régissant le fonctionnement du marché résidentiel. Soulignons qu'au début de leur processus d'établissement, certains immigrants, surtout ceux qui n'auraient pas un réseau social établi dans le pays d'accueil, accepteraient de s'installer dans certains quartiers où les logements sont de plus petite taille. Cette situation toucherait plus les ménages réfugiés qui, au début de leur installation, sont en attente d'une régularisation de leur statut. Comme en témoigne l'évolution du nombre moyen de pièces par personne, les ménages immigrants connaissent une amélioration dans leurs conditions de logement au fil des années de séjour. Mais, le graphique illustré ne permet pas d'entrevoir les facteurs qui expliqueraient cette amélioration. Ce sont les modèles de régression par les moindres carrés ordinaires (MCO) et le modèle de durée qui pourront peut-être répondre à cette interrogation.

Figure 4.1 : Évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage (les répondants de la dernière vague et tous les répondants)



4.1.9.- Évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage selon la catégorie d'immigration

Les graphiques 4.2a et 4.2b présentent la distribution du nombre moyen de pièces par membre du ménage selon la catégorie d'immigration. Le premier illustre l'évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage pour tous les répondants et le second met en lumière l'évolution de ce même indicateur pour les répondants observés à la quatrième phase de l'enquête. A première vue, ces deux graphiques présentent un profil similaire en ce qui concerne l'évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage selon la catégorie d'immigration. L'analyse de ces figures a permis de constater une variation différenciée du nombre moyen de pièces par membre du ménage en fonction de la catégorie d'immigration au fil des années d'installation. D'abord, on peut remarquer que les immigrants appartenant à la catégorie des réfugiés connaissent une situation défavorable par rapport aux autres catégories au début de leur installation. Ils connaissent un nombre moyen de pièces par membre du ménage plus faible et la variation reste inférieure par rapport aux autres catégories d'immigrants jusqu'au début de la troisième année, pour surpasser celle de la catégorie des autres indépendants et également la catégorie «famille» au cours de la sixième

année. Les autres catégories d'immigration connaissent une situation similaire au début de leur installation avec une tendance différentielle au fil des années d'installation. Toutefois, l'observation de ces figures permet de constater une amélioration continue dans l'évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage de la catégorie des travailleurs qualifiés alors que pour les immigrants de la catégorie des gens d'affaires, on remarque une tendance à la baisse avec une plus grande variation au cours de la période. En ce qui a trait aux autres indépendants, ils connaissent une situation plutôt stable au fil des années d'installation. Les premières tendances qui se dessinent dans ces figures laissent entrevoir une situation de peuplement résidentiel différencié pour les immigrants en fonction de leur catégorie d'admission. Toutefois, elles ne permettent pas d'entrevoir les facteurs qui pourraient être à l'origine de ces différences.

Figure 4.2a : Évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage selon catégorie d'immigration (tous les répondants)

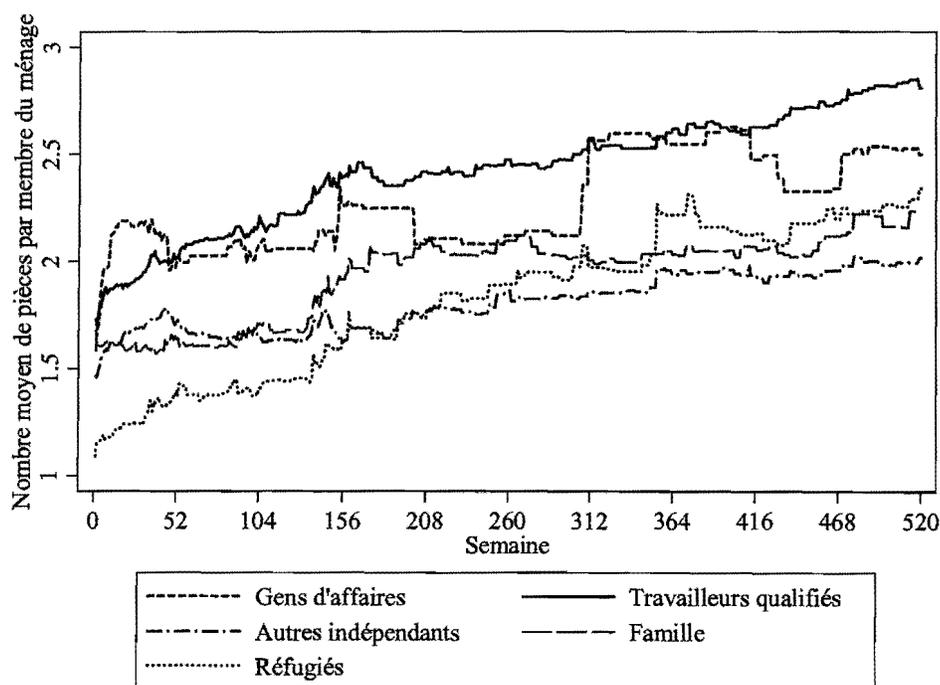
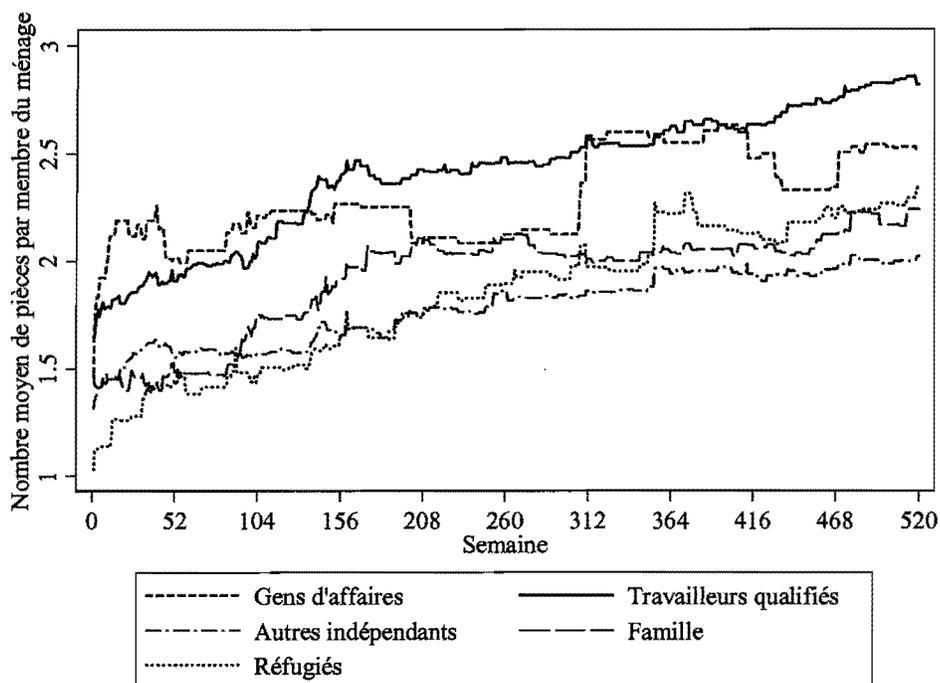


Figure 4.2b : Évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage selon catégorie d'immigration (les répondants observés à la quatrième phase)



4.1.10.- Évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage selon la région d'origine

Les figures 4.3a et 4.3b présentent les résultats de l'évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage selon la région d'origine. Le premier illustre l'évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage pour tous les répondants et le second présente l'évolution de ce même indicateur pour les répondants observés à la dernière vague de l'enquête. Comme on peut le constater sur ces deux figures, l'évolution du niveau de peuplement résidentiel de ces deux groupes d'analyse est quasi similaire. Il s'ensuit que les immigrants en provenance de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis connaissent un niveau de peuplement résidentiel favorable comparativement aux autres catégories. On peut noter qu'au début de leur installation, ces groupes d'immigrants connaissent un niveau de peuplement résidentiel oscillant en moyenne autour de 2,5 pièces par membre du ménage. Toutefois, il est à remarquer que ces groupes sont devancés par les immigrants originaires de l'Europe de l'Est au cours de la huitième année de séjour. Pour ces derniers, on remarque une évolution spectaculaire de leur niveau moyen de peuplement résidentiel. Hormis les immigrants issus de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis, ces groupes d'immigrants connaissent au début de leur installation un niveau moyen de peuplement résidentiel quasi identique à celui que

connaissent les immigrants en provenance des autres régions. Le rythme d'évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage des immigrants originaires de l'Europe de l'Est indique que ces groupes d'immigrants connaissent une situation résidentielle plus favorable en fin de période même par rapport aux immigrants originaires de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis qui se démarquaient grandement des immigrants en provenance des autres régions. Pour les autres immigrants, en l'occurrence ceux provenant de l'Asie de l'Est ou du Sud-Est, de l'Asie de l'Ouest, de l'Afrique, de l'Amérique centrale et du Sud, ils connaissent un niveau d'évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage quasi similaire avec quelques variations au cours de la période d'observation. Toutefois, les tendances observées dans les graphiques doivent être interprétées avec prudence en raison de la faiblesse de certains effectifs issus du mode de regroupement adopté.

Comme on l'a signalé précédemment, le graphique permet de remarquer des différences dans le niveau de peuplement résidentiel des immigrants en fonction de leur région d'origine sans toutefois donner des explications quant aux facteurs responsables. D'où l'intérêt de présenter les résultats du modèle MCO afin de déterminer les facteurs qui expliqueraient les différences constatées dans le niveau de peuplement résidentiel des immigrants non seulement en fonction de la catégorie d'admission, mais aussi en fonction de la région d'origine.

Le fait d'illustrer l'évolution du niveau moyen de peuplement résidentiel des immigrants pour l'échantillon total et l'échantillon observé à la dernière vague de l'enquête sur l'Établissement des nouveaux immigrants (ÉNI) permet en partie de vérifier si les tendances d'évolution des conditions d'habitation des immigrants de l'échantillon retenu diffèrent de celles des immigrants de l'échantillon total. Si tel était le cas, on pourrait penser que l'importance de la non-réponse de l'enquête sur l'Établissement des nouveaux immigrants (ÉNI) affecterait en partie les résultats de l'échantillon retenu dans le cas de cette étude. L'observation des différents graphiques semble montrer que les tendances d'évolution du niveau moyen de peuplement résidentiel pour l'échantillon total sont similaires à celles de l'échantillon retenu. Comme Renaud et al. (2001)⁷ l'ont signalé, la déperdition enregistrée aux différentes vagues de l'enquête affecte peu la qualité des résultats de l'échantillon observé à la dernière vague de l'enquête.

7 <http://id.erudit.org/iderudit/009421ar>

Figure 4.3a : Évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage selon région d'origine (tous les répondants)

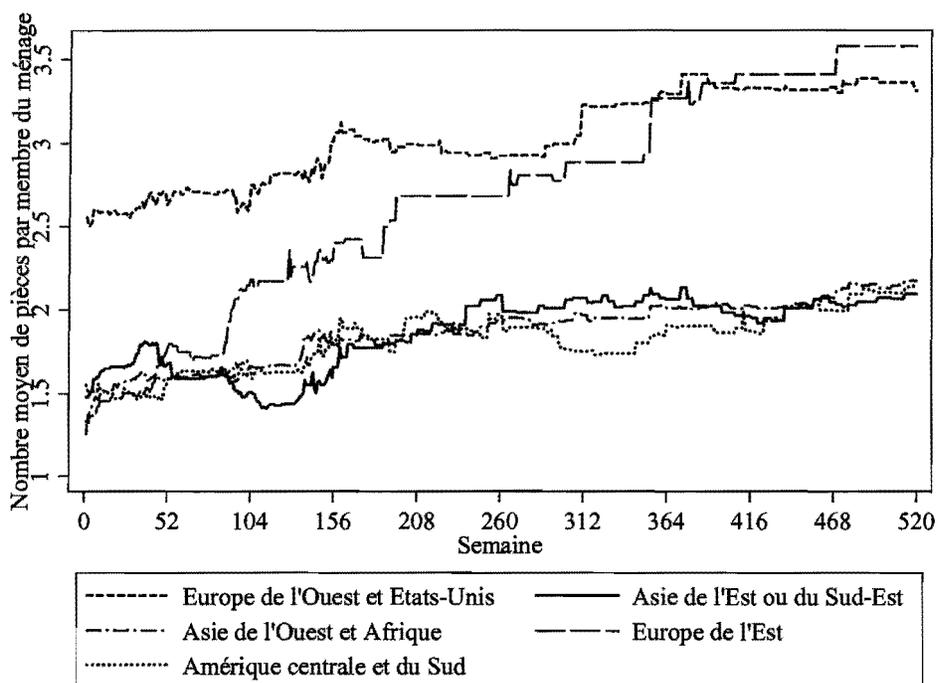
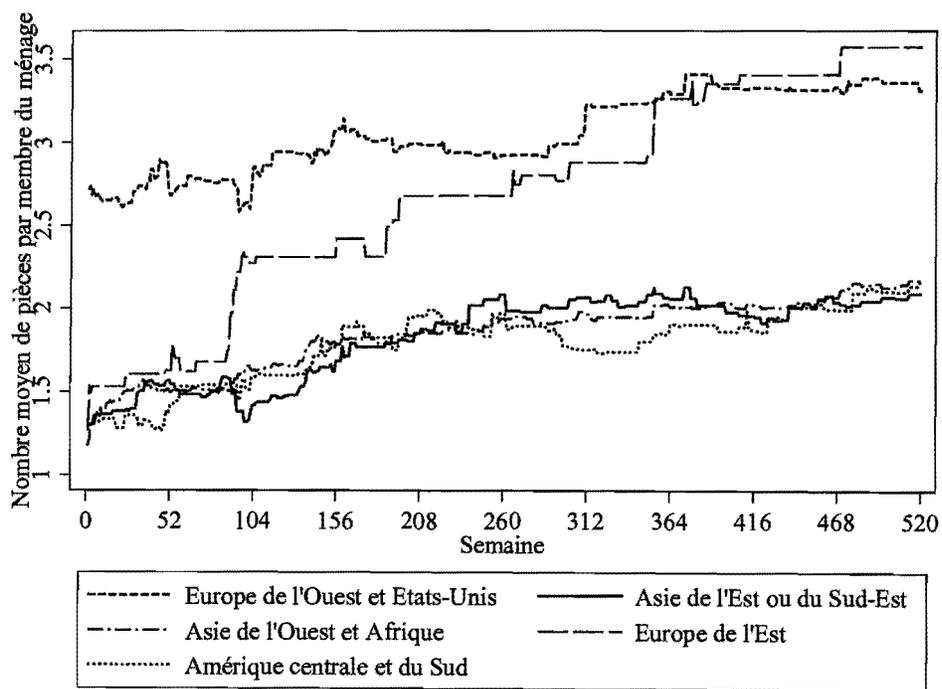


Figure 4.3b : Évolution du nombre moyen de pièces par membre du ménage selon région d'origine (les répondants observés à la quatrième phase)



4.2.- Analyse transversale

Pour examiner l'influence des différentes variables indépendantes sur le niveau de peuplement résidentiel des immigrants, on a réalisé trois régressions. Dans le premier modèle (modèle de base), on a régressé l'indice de peuplement résidentiel sur les deux variables principales de l'étude (la région de naissance et la catégorie d'immigration). Le tableau 4.8 illustre les résultats des estimations de ce modèle. Ensuite, dans un deuxième modèle, on a régressé l'indice de peuplement résidentiel sur les variables d'intérêt en contrôlant pour les caractéristiques individuelles et le capital humain. Les résultats des estimations du deuxième modèle sont présentés dans le tableau 4.9. Enfin, dans un troisième modèle, on a régressé la variable dépendante sur les variables d'intérêt en contrôlant pour les caractéristiques socio-économiques des répondants et pour les caractéristiques relatives des régions de tri d'acheminement. Les résultats des estimations de ce dernier modèle sont présentés dans le tableau 4.10. Cette façon de procéder permettra de mesurer l'effet brut des variables principales et de vérifier si l'effet constaté persistera après avoir introduit successivement les variables de contrôle. Comme on l'a souligné, pour des fins de l'analyse et de la représentativité, les résultats des trois modèles de régression sont présentés un an, deux ans, trois ans après l'arrivée pour l'échantillon total et les groupes observés à la quatrième phase, puis cinq ans, huit ans et dix ans après l'arrivée pour les groupes observés à la quatrième phase. Il importe de mentionner que l'on s'intéresse seulement aux coefficients significatifs afin d'alléger la présentation des résultats.

4.2.1.- Influence de la région de naissance et de la catégorie d'admission

L'examen des résultats du tableau 4.8 montre que la région de naissance et la catégorie d'admission ont une influence sur le niveau de peuplement résidentiel des immigrants et la tendance d'influence observée est la même pour l'échantillon total et les groupes observés à la quatrième phase. Toutefois, le niveau d'influence de ces facteurs varie selon la durée de séjour des immigrants dans le pays d'accueil. Il ressort de l'observation des estimations que les immigrants originaires de l'Europe de l'Ouest, des États-Unis et de l'Europe de l'Est connaissent une situation résidentielle favorable comparativement aux immigrants en provenance des autres régions et leur situation résidentielle évolue positivement au fil des années (variation des coefficients). Cependant, comparativement aux immigrants originaires de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis, les résultats révèlent une amélioration progressive pour les immigrants en provenance de l'Europe de l'Est ($\beta_1 = 0,198$ et $\beta_1 = 1.587$ contre $\beta_1 =$

1.140 et $\beta_i = 0.993$). Les résultats montrent qu'au début de l'installation, les immigrants originaires de l'Europe de l'Est connaissaient une situation résidentielle défavorable comparativement aux immigrants en provenance de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis, situation qui semble inversée à la fin de la période étudiée au profit des immigrants de l'Europe de l'Est.

Pour ce qui est de la catégorie d'admission, les résultats révèlent une influence positive sur la situation résidentielle des immigrants. Comparativement à la catégorie de référence, les immigrants de la catégorie des gens d'affaires se trouvent en position résidentielle avantageuse durant les trois premières années d'installation pour finir par ralentir au fil du temps. Ce constat semble fort probablement lié aux richesses financières avec lesquelles ils sont arrivés au Canada. Pour ce qui est des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés, on constate une condition d'habitation favorable et la situation a considérablement progressé au cours de la période d'installation. En guise de comparaison, les résultats laissent voir que les immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés connaissent une situation résidentielle qui s'améliore de façon plus progressive au cours de la durée d'installation par rapport aux immigrants de la catégorie des gens d'affaires ($\beta_i = 0.216$ et $\beta_i = 0.601$ contre $\beta_i = 0.461$ et $\beta_i = 0.359$). Ces résultats semblent témoigner que le fait d'être investisseur ne confère pas nécessairement une position avantageuse à long terme aux immigrants de la catégorie des gens d'affaires eu égard à leur situation en début de période d'installation. Il est à remarquer que le coefficient de détermination du modèle 1 qui explique la proportion de la variation de la variable dépendante expliquée par les variables indépendantes est faible et varie selon la durée de séjour (voir tableau 4.8). Le test de Fisher indique que le modèle 1 est statistiquement significatif à un niveau de confiance de 0,01 pour les différentes années de séjour. Pour la faible part de la variation expliquée, on va introduire dans le deuxième modèle d'autres variables afin de voir si l'on peut en augmenter la proportion c'est-à-dire expliquer une part plus élevée de la variation totale.

Tableau 4.8 : Coefficients des modèles de régressions linéaires par les moindres carrés ordinaires (Modèle 1)

Variable dépendante : Nombre de pièces par membre du ménage

	Tous les répondants			Les répondants observés à la 4 ^e phase					
	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	5 ^e année	8 ^e année	10 ^e année
Région de naissance (réf. : Asie de l'ouest et Afrique)									
Amérique centrale et du Sud	-0.025 (-0.18)	0.052 (0.35)	0.156 (0.83)	-0.029 (-0.17)	0.043 (0.23)	0.146 (0.76)	0.156 (0.79)	-0.015 (-0.07)	0.147 (0.70)
Asie de l'Est ou du Sud-est	0.052 (0.42)	-0.158 (-1.19)	-0.065 (-0.35)	0.084 (0.51)	-0.186 (-1.03)	-0.040 (-0.21)	0.204 (1.06)	-0.011 (-0.06)	-0.009 (-0.05)
Europe de l'Ouest et des Etats-Unis	0.960*** (7.71)	0.952*** (6.80)	1.15*** (6.38)	1.140*** (7.25)	1.154*** (6.60)	1.18*** (6.48)	0.878*** (4.74)	1.890*** (6.21)	0.993*** (5.01)
Europe de l'Est	0.188 (0.98)	0.579*** (2.78)	0.751** (2.51)	0.198 (0.76)	0.732** (2.48)	0.795** (2.58)	0.888*** (2.83)	1.540*** (4.78)	1.587*** (4.77)
Catégorie d'immigration (réf. : les autres)									
Gens d'affaires	0.355* (1.74)	0.522** (2.32)	0.549* (1.89)	0.461* (1.74)	0.587** (2.01)	0.518* (1.70)	0.159 (0.51)	0.436 (1.37)	0.359 (1.09)
Travailleurs qualifiés	0.223** (2.4)	0.412*** (3.95)	0.522*** (3.89)	0.216* (1.84)	0.304** (2.34)	0.510*** (3.74)	0.462*** (3.32)	0.490*** (3.42)	0.601*** (4.04)
Constante	1.550*** 24.06	1.535*** (21.43)	1.567*** (16.51)	1.397*** (16.55)	1.494*** (16.06)	1.572*** (16.23)	1.760*** (17.68)	1.824*** (17.95)	1.940*** (18.37)
R^2	0.089	0.120	0.149	0.143	0.145	0.153	0.097	0.166	0.144
Nombre d'observations	832	694	438	421	424	422	421	419	417

Note : Les *t* de *student* sont indiqués entre parenthèses. *** résultat significatif au seuil 0.01 ; ** résultat significatif au seuil 0.05 ; * résultat significatif au seuil 0.10.

4.2.2.- Influence associée aux caractéristiques individuelles

Le tableau 4.9 présente les résultats obtenus après avoir introduit les variables relatives aux attributs individuels dans le modèle de régression. Il est ainsi possible de mesurer l'effet net de la région de naissance et de la catégorie d'admission sur les conditions de peuplement résidentiel des immigrants. L'analyse des résultats montre que les caractéristiques individuelles des immigrants diminuent quelque peu l'effet de la région de naissance et de la catégorie d'admission sur les conditions de logement. Cet effet est observé dans la variation des coefficients de régression en comparant les coefficients du modèle 1 à ceux du modèle 2. Malgré la diminution de l'effet de ces variables, leur influence sur le niveau de peuplement résidentiel demeure positive pour les immigrants originaires de l'Europe de l'Ouest, des Etats-Unis et de l'Europe de l'Est. L'examen des résultats laisse entrevoir que les régions d'origine qui étaient défavorisées dans le modèle de base le demeurent. Il est à noter que l'introduction de ces variables modifie considérablement l'influence des régions d'origine pour les immigrants originaires de l'Europe de l'Est durant la première année d'installation.

En ce qui concerne la catégorie d'admission, les résultats révèlent une diminution de l'influence constatée précédemment après avoir introduit les attributs individuels dans le modèle et l'effet reste statistiquement significatif pour les travailleurs qualifiés durant la troisième année de séjour pour l'échantillon total et à partir de la troisième année de séjour pour les groupes observés à la quatrième phase. En ce qui a trait à l'effet du sexe, on constate un effet faible et négatif (voir coefficients) sur le niveau de peuplement résidentiel des immigrants pour tous les répondants et les répondants observés à la quatrième phase de l'enquête. Ce constat semble signifier que les femmes auraient un niveau de peuplement résidentiel favorable comparativement aux hommes. L'âge n'a aucune influence significative sur la situation résidentielle des immigrants, quel que soit le groupe d'analyse considéré. Pour le niveau de scolarité, on décèle une faible influence significative durant la première année de séjour pour les deux groupes d'analyse. Ce qui signifierait que le niveau de formation atteint à la migration n'élimine pas les différenciations résidentielles observées en fonction des régions d'origine et des catégories d'admission. Comme en témoignent les coefficients de régression (modèle 2), l'expérience de travail pré-migratoire a très peu d'effet sur la situation résidentielle des immigrants et l'effet significatif décelé se manifeste seulement durant la troisième année de séjour pour les deux groupes d'analyse. Cela sous-tend que les immigrants qui ont acquis une expérience de travail avant la migration, comparativement à ceux qui ne l'ont pas acquise, se trouvent en position résidentielle favorable. Le nombre de pièces par

membre du ménage durant la première semaine après l'arrivée influence positivement le niveau de peuplement résidentiel et l'effet est statistiquement significatif. Pour l'emploi, on décèle que le fait que les répondants ou leurs conjoints détiennent un emploi influence positivement le niveau de peuplement résidentiel des ménages durant la deuxième et la cinquième année de séjour. Pour ce qui est de la connaissance des langues officielles, les résultats montrent qu'elle a une influence variable sur les conditions de logement des immigrants. L'effet des immigrants qui connaissent le français se manifeste positivement durant la troisième année de séjour et l'influence est statistiquement significative pour les deux groupes d'analyse. Pour ceux qui connaissent l'anglais, leur situation sur le marché résidentiel semble très favorable et l'effet statistiquement significatif est variable selon les années de séjour et le groupe d'analyse considéré. Il faut préciser que, sous l'effet des attributs individuels, la proportion de la variation de la variable dépendante expliquée par les variables d'intérêt augmente par rapport à celle obtenue au modèle précédent et varie selon la durée de séjour (voir tableau 4.9) et le test de Fisher indique que le modèle 2 est statistiquement significatif à un niveau de confiance de 0,01 pour les différentes années de séjour. Cela montre que les caractéristiques individuelles ont contribué à expliquer en partie les différences constatées dans le niveau de peuplement résidentiel des immigrants.

Tableau 4.9: Coefficients des modèles de régressions linéaires par les moindres carrés ordinaires (Modèle 2)

Variable dépendante : Nombre de pièces par membre du ménage

	Tous les répondants			Les répondants observés à la 4 ^e phase					
	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	5 ^e année	8 ^e année	10 ^e année
Région de naissance (réf. : Asie de l'ouest et Afrique)									
Amérique centrale et du Sud	-0.030 (-0.20)	-0.003 (-0.02)	0.073 (0.38)	-0.032 (-0.20)	-0.003 (-0.02)	0.073 (0.38)	0.145 (0.74)	-0.047 (-0.23)	0.180 (0.83)
Asie de l'Est ou du Sud-est	0.038 (0.24)	-0.274 (-1.44)	-0.073 (-0.14)	0.038 (0.24)	-0.274 (-1.44)	-0.027 (-0.14)	0.090 (0.43)	-0.112 (-0.51)	-0.133 (-0.59)
Europe de l'Ouest et des Etats-Unis	0.441*** (2.84)	0.606*** (3.23)	0.578*** (2.98)	0.441*** (2.84)	0.606*** (3.23)	0.578*** (2.98)	0.433** (2.13)	0.655*** (3.05)	0.699*** (3.11)
Europe de l'Est	0.005 (0.02)	0.601** (2.09)	0.711** (2.40)	0.005 (0.02)	0.601** (2.09)	0.711** (2.40)	0.786** (2.54)	1.480*** (4.62)	1.532*** (4.54)
Catégorie d'immigration (réf. : les autres)									
Gens d'affaires	0.217 (0.90)	0.454 (1.56)	0.472 (1.56)	0.217 (0.90)	0.454 (1.56)	0.472 (1.56)	0.177 (0.56)	0.395 (1.21)	0.317 (0.92)
Travailleurs qualifiés	0.028 (0.25)	0.190 (1.40)	0.443*** (3.14)	0.028 (0.25)	0.190 (1.40)	0.443*** (3.14)	0.424*** (2.89)	0.459*** (2.98)	0.577*** (3.55)
Les caractéristiques individuelles									
Homme	0.060 (0.590)	-0.140 (-1.16)	-0.362*** (-2.86)	0.060 (0.59)	-0.140 (-1.16)	-0.362*** (-2.86)	-0.310** (-2.32)	-0.151 (-1.07)	-0.107 (-0.73)
Age à l'arrivée	0.036 (1.55)	-0.006 (-0.24)	-0.020 (-0.69)	0.035 (1.55)	-0.006 (-0.24)	-0.020 (-0.69)	-0.032 (-1.07)	-0.005 (-0.16)	-0.016 (-0.48)
Age à l'arrivée au carré	-0.045 (-1.52)	0.011 (0.32)	0.028 (0.79)	-0.045 (-1.52)	0.011 (0.32)	0.028 (0.79)	0.038 (1.01)	0.008 (0.20)	0.019 (0.46)
Nombre d'années de scolarité à l'arrivée	0.026* (1.88)	0.020 (1.26)	-0.026 (-1.50)	0.026* (1.88)	0.020 (1.26)	-0.025 (-1.50)	-0.001 (-0.05)	-0.020 (-1.1)	-0.010 (-0.56)
Emploi antérieur à la migration	0.090 (0.74)	0.053 (0.36)	0.302** (1.97)	0.090 (0.74)	0.053 (0.36)	0.302** (1.97)	0.121 (0.75)	0.060 (0.36)	0.057 (0.32)
Nombre de pièces par membre du ménage durant la première semaine après l'arrivée	0.487*** (10.00)	0.336*** (5.73)	0.347*** (5.64)	0.487*** (10.00)	0.337*** (5.77)	0.347*** (5.64)	0.227*** (3.53)	0.303*** (4.51)	0.165** (2.34)

Note : Les *t* de *student* sont indiqués entre parenthèses. *** résultat significatif au seuil 0.01 ; ** résultat significatif au seuil 0.05 ; * résultat significatif au seuil 0.10

Tableau 4.9 : Coefficients des modèles de régressions linéaires par les moindres carrés ordinaires (Modèle 2) (Suite)

Variable dépendante : Nombre de pièces par membre du ménage

	Tous les répondants			Les répondants observés à la 4 ^e phase					
	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	5 ^e année	8 ^e année	10 ^e année
Les caractéristiques individuelles variant dans le temps									
Détenir un emploi	-0.048 (-0.46)	0.245** (1.98)	0.145 (1.10)	-0.048 (-0.46)	0.245** (1.98)	0.145 (1.10)	0.335** (2.31)	0.252* (1.66)	0.194 (1.21)
Connaissance du français	0.018 (0.32)	0.031 (0.46)	0.156** (2.10)	0.018 (0.32)	0.031 (0.46)	0.156** (2.10)	0.018 (0.22)	0.004 (0.04)	-0.071 (-0.91)
Connaissance de l'anglais	0.102* (1.85)	0.122* (1.84)	0.221*** (3.13)	0.102* (1.85)	0.122* (1.84)	0.222*** (3.13)	0.187** (2.48)	0.157** (2.26)	0.172*** (2.72)
Constante	-0.509 (-1.14)	0.447 (0.81)	0.653 (1.13)	-0.509 (-1.14)	0.447 (0.81)	0.653 (1.13)	1.445** (2.33)	1.246* (1.89)	1.840*** (2.67)
R^2	0.384	0.266	0.276	0.384	0.266	0.276	0.180	0.231	0.184
Nombre d'observations	412	414	413	412	414	413	413	410	408

Note : Les *t* de *student* sont indiqués entre parenthèses. *** résultat significatif au seuil 0.01 ; ** résultat significatif au seuil 0.05 ; * résultat significatif au seuil 0.10

4.2.3.- Influence des caractéristiques relatives des régions de tri d'acheminement

Le tableau 4.10 présente les résultats obtenus après avoir contrôlé pour les variables reliées aux caractéristiques relatives des régions de tri d'acheminement dans le modèle de régression. A la lecture du tableau, on constate que l'introduction des facteurs relatifs aux unités territoriales apporte un léger changement par rapport au modèle 2. Il en résulte des modifications mineures à la baisse dans les coefficients de régression dont l'intensité varie avec les variables et la durée de séjour. Pour la variable «région de naissance», on relève une influence négative de l'Asie de l'Est ou du Sud-est et l'effet est significatif durant la deuxième année de séjour. Ce qui signifierait que les immigrants originaires de l'Asie de l'Est ou du Sud-est sont en situation résidentielle défavorable par rapport à la catégorie de référence. Concernant les immigrants de l'Europe de l'Ouest, des Etats-Unis et de l'Europe de l'Est, on décèle une diminution de l'effet constaté précédemment sur le niveau de peuplement résidentiel et l'influence demeure statistiquement significative. Ce qui sous-tend que malgré l'influence des caractéristiques des unités territoriales sur l'effet de la région de naissance, les immigrants originaires de ces régions continuent à bénéficier de meilleures conditions de logement comparativement à la catégorie de référence. Toutefois, il importe de souligner que les immigrants en provenance de l'Europe de l'Est conservent le rythme d'amélioration avantageux dans leurs conditions d'habitation par rapport à ceux originaires de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis au cours de la période étudiée ($\beta_i=0.700$ à $\beta_i=1.513$ contre $\beta_i=0.530$... à $\beta_i=0.723$). Pour ce qui est de la variable «catégorie d'admission», l'analyse des résultats démontre un effet positif qui varie (voir coefficients de régression) au fil des années de séjour sous l'influence associée des attributs individuels et des caractéristiques des régions de tri d'acheminement. Ainsi, les travailleurs qualifiés se trouvent en position avantageuse comparativement aux autres catégories et l'effet devient statistiquement significatif pour l'ensemble de l'échantillon durant la première et la deuxième année et pour les groupes observés à la quatrième phase à partir de la deuxième année de séjour. De plus, en observant les coefficients de régression, on remarque que les conditions de logement des travailleurs qualifiés s'améliorent rapidement relativement à celles des gens d'affaires. Cette situation favorable aux travailleurs qualifiés pourrait s'expliquer par le fait que ces derniers sont parmi ceux qui bénéficient le plus des gains du marché du travail. Concernant le sexe, on constate une faible variation des coefficients et la majorité restent négatifs, ce qui laisse présager que les femmes demeurent en position avantageuse

comparativement aux hommes même après avoir contrôlé pour l'effet des caractéristiques relatives aux unités territoriales.

Pour ce qui est de l'effet de l'âge à l'arrivée, les résultats ne révèlent aucune influence significative et ceci, même après avoir contrôlé pour les caractéristiques relatives des régions de tri d'acheminement. Concernant le niveau de formation atteint avant la migration, les résultats révèlent très peu d'influence statistiquement significative sur le niveau de peuplement résidentiel des nouveaux arrivants (voir les coefficients), même après avoir contrôlé pour les caractéristiques relatives des régions de tri d'acheminement. Ce qui semble présager que le fait qu'un immigrant ait atteint un nombre d'années de scolarité élevé contribue peu à l'amélioration de son niveau de peuplement résidentiel. Par ailleurs, la faible influence significative de l'expérience de travail pré-migratoire sur les conditions de logement des immigrants a diminué après avoir contrôlé pour les caractéristiques relatives des régions de tri d'acheminement. Le fait d'être en emploi a un effet significatif variable au fil des années d'établissement après avoir contrôlé pour les caractéristiques relatives des régions de tri d'acheminement (voir les coefficients).

En ce qui a trait à la connaissance des langues officielles, le tableau 4.10 laisse entrevoir une faible variation des coefficients de régression et une diminution du niveau de signification des résultats après avoir introduit les variables ayant trait aux caractéristiques individuelles. Cela laisse présager que les caractéristiques relatives des régions de tri d'acheminement (RTA) contribuent très peu à expliquer l'influence de la connaissance des langues officielles sur la situation résidentielle des ménages immigrants. L'examen des résultats montre que les caractéristiques relatives des régions de tri d'acheminement (RTA) ont une faible influence sur le niveau de peuplement résidentiel et cette influence varie selon la variable et la durée de séjour. La densité de population, la proportion des immigrants et la proportion de logements construits après 1971 n'ont qu'une faible influence sur les conditions de logement des immigrants au cours de la durée de séjour. Cette constatation laisse présager que le fait d'habiter un quartier résidentiel à forte densité de population, à forte présence d'immigrants et à forte concentration des anciens logements n'implique pas nécessairement que les immigrants qui y habitent vivent dans des logements surpeuplés. En observant l'effet du revenu moyen d'un quartier sur le niveau de peuplement résidentiel, on remarque que le fait qu'un immigrant s'installe dans un quartier où le revenu moyen est plus élevé favorise positivement sa situation résidentielle et l'effet est statistiquement significatif durant la deuxième, la cinquième, la huitième et la dixième année de séjour pour le groupe d'intérêt.

Comme en témoignent les résultats du tableau 4.10, le fait de se loger à proximité du métro a une faible influence, voire négligeable, sur le niveau de peuplement des immigrants. L'effet de la proximité de la ligne verte est positif et statistiquement significatif durant certaines années de séjour. Le test de Fisher révèle que le modèle de régression est statistiquement significatif à un niveau de confiance de 0,01 pour les différentes années de séjour. Il importe de faire remarquer que la proportion de la variation de la variable dépendante expliquée par les variables indépendantes augmente par rapport à celle obtenue au modèle précédent au fil des années pour les répondants observés à la quatrième vague de l'enquête (voir tableau 4.10). Cela souligne l'importance des caractéristiques relatives des régions de tri d'acheminement sur l'amélioration des conditions de logement des immigrants.

Tableau 4.10: Coefficients des modèles de régressions linéaires par les moindres carrés ordinaires (Modèle 3)

Variable dépendante : Nombre de pièces par membre du ménage

	Tous les répondants			Les répondants observés à la 4 ^e phase					
	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	5 ^e année	8 ^e année	10 ^e année
Région de naissance (réf. : Asie de l'ouest et Afrique)									
Amérique centrale et du Sud	-0.038 (-0.31)	0.016 (0.11)	0.127 (0.70)	-0.030 (-0.19)	0.020 (0.11)	0.117 (0.63)	0.171 (0.86)	0.005 (0.03)	0.234 (1.06)
Asie de l'Est ou du Sud-est	0.015 (0.13)	-0.262* (-1.90)	-0.045 (-0.23)	0.081 (0.50)	-0.244 (-1.24)	-0.009 (-0.05)	0.111 (0.51)	-0.081 (-0.36)	-0.105 (-0.45)
Europe de l'Ouest et des Etats-Unis	0.415*** (3.50)	0.490*** (3.44)	0.468** (2.50)	0.419*** (2.67)	0.663*** (3.45)	0.530*** (2.75)	0.424** (2.02)	0.722*** (3.23)	0.723*** (3.16)
Europe de l'Est	0.167 (0.99)	0.551*** (2.86)	0.635** (2.29)	0.037 (0.16)	0.624** (2.17)	0.700** (2.41)	0.744** (2.40)	1.491*** (4.61)	1.513*** (4.48)
Catégorie d'immigration (réf. : les autres)									
Gens d'affaires	0.173 (0.94)	0.376* (1.73)	0.398 (1.37)	0.227 (0.91)	0.361 (1.19)	0.352 (1.13)	-0.007 (-0.02)	0.238 (0.69)	0.178 (0.50)
Travailleurs qualifiés	0.048 (0.54)	0.338*** (3.18)	0.418*** (3.12)	0.069 (0.16)	0.229* (1.68)	0.411*** (2.96)	0.402*** (2.70)	0.483*** (3.07)	0.570*** (3.47)
Les caractéristiques individuelles									
Homme	0.109 (1.41)	-0.130 (-1.43)	-0.335*** (-2.72)	0.035 (0.35)	-0.135 (-1.11)	-0.326** (-2.59)	-0.285** (-2.10)	-0.138 (-0.96)	-0.109 (-0.74)
Age à l'arrivée	0.013 (0.75)	-0.004 (-0.18)	-0.016 (-0.58)	0.033 (1.37)	-0.011 (-0.40)	-0.023 (-0.79)	-0.035 (-1.13)	-0.011 (-0.35)	-0.028 (-0.81)
Age à l'arrivée au carré	-0.011 (-0.52)	0.016 (0.64)	0.027 (0.76)	-0.042 (-1.40)	0.014 (0.40)	0.034 (0.95)	0.041 (1.07)	0.013 (0.34)	0.030 (0.71)
Nombre d'année de scolarité à l'arrivée	0.021** (1.98)	0.045 (1.23)	-0.031* (-1.89)	0.028** (2.03)	0.016 (1.00)	-0.027 (-1.63)	-0.004 (-0.22)	-0.021 (-1.14)	-0.014 (-0.79)
Emploi antérieur à la migration	0.139 (1.53)	0.043 (0.40)	0.264* (1.79)	0.125 (1.01)	0.122 (0.82)	0.285* (1.88)	0.160 (0.96)	0.054 (0.31)	0.134 (0.74)
Nombre de pièces par membre du ménage durant la première semaine après l'arrivée	0.500*** (14.78)	0.335*** (8.300)	0.353*** (6.06)	0.481*** (9.72)	0.311*** (5.17)	0.315*** (5.16)	0.212*** (3.25)	0.292*** (4.27)	0.147** (2.07)

Note : Les *t* de *student* sont indiqués entre parenthèses. *** résultat significatif au seuil 0.01 ; ** résultat significatif au seuil 0.05 ; * résultat significatif au seuil 0.10

Tableau 4.10 : Coefficients des modèles de régressions linéaires par les moindres carrés ordinaires (Modèle 3) (suite)

Variable dépendante : Nombre de pièces par membre du ménage

	Tous les répondants			Les répondants observés à la 4 ^e phase					
	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	5 ^e année	8 ^e année	10 ^e année
Les caractéristiques individuelles variant dans le temps									
Détenir un emploi	0.034 (0.42)	0.205** (2.17)	0.166 (1.31)	-0.057 (-0.54)	0.237* (1.89)	0.164 (1.26)	0.323** (2.18)	0.239 (1.54)	0.154 (0.95)
Connaissance du français	-0.019 (-0.42)	0.011 (0.22)	0.123* (1.73)	0.016 (0.28)	0.024 (0.35)	0.132* (1.81)	0.006 (0.07)	-0.014 (-0.17)	-0.096 (-1.22)
Connaissance de l'anglais	0.131*** (2.97)	0.134*** (2.60)	0.256*** (3.63)	0.079 (1.36)	0.094 (1.36)	0.251*** (3.45)	0.194** (2.43)	0.144** (1.97)	0.165** (2.53)
Les caractéristiques relatives de régions de tri d'acheminement									
Densité de population (/100)	-0.009 (-1.32)	-0.012 (-1.23)	-0.673 (-0.67)	-0.004 (-0.35)	-0.391 (-0.36)	-0.677 (-0.66)	0.538 (0.48)	-0.349 (-0.28)	-1.301 (-1.05)
Proportion des immigrants (/100)	-0.623 (-1.27)	-0.000 (-0.07)	0.005 (1.42)	-1.209* (-1.92)	0.000 (0.03)	0.005 (1.43)	0.003 (1.00)	0.004 (1.08)	0.004 (0.97)
Proportion de logements construits après 1971 (/100)	0.329* (1.68)	0.013 (0.06)	0.060 (0.20)	0.430* (1.65)	0.070 (0.23)	-0.004 (-0.01)	-0.214 (-0.65)	-0.165 (-0.48)	-0.256 (-0.72)
Revenu moyen	0.011 (0.50)	0.040 (1.34)	0.051 (1.12)	0.02 (0.60)	0.090* (1.90)	0.051 (1.07)	0.088* (1.82)	0.908* (1.72)	0.093** (2.02)
Proximité du Métro									
Ligne orange	0.023 (0.24)	-0.021 (-0.18)	-0.187 (-1.23)	0.044 (0.33)	0.000 (0.00)	-0.178 (-1.11)	-0.313* (-1.73)	0.025 (0.13)	0.072 (0.34)
Ligne verte	0.057 (0.48)	0.211 (1.41)	0.486** (2.42)	0.127 (0.85)	0.403** (2.00)	0.514* (2.50)	0.432* (1.89)	0.223 (0.88)	0.506* (1.71)
Ligne bleue	-0.037 (-0.31)	-0.006 (-0.04)	0.295 (1.49)	-0.113 (-0.66)	-0.058 (-0.30)	0.277 (1.34)	0.033 (0.15)	-0.064 (-0.26)	-0.128 (-0.49)
Constante	-0.236 (-0.64)	0.171 (0.41)	0.348 (0.58)	-0.552 (-1.14)	0.227 (0.39)	0.471 (0.77)	1.155* (1.72)	1.118 (1.52)	1.922** (2.53)
R^2	0.376	0.297	0.296	0.400	0.286	0.284	0.199	0.246	0.205
Nombre d'observations	762	650	423	407	410	407	408	405	404

Note : Les *t* de *students* sont indiqués entre parenthèses. *** résultat significatif au seuil 0.01 ; ** résultat significatif au seuil 0.05 ; * résultat significatif au seuil 0.10

4.3.- Analyse longitudinale

Pour étudier l'influence des différents facteurs retenus sur le risque d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel des immigrants, il importe de recourir à des estimations non paramétriques et semi-paramétriques. Les estimations non paramétriques vont mettre en évidence les tendances d'évolution des variations instantanées de l'amélioration du niveau de peuplement résidentiel au fil des années de séjour et les estimations semi-paramétriques vont permettre de déceler l'effet des différentes variables utilisées sur le risque d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel des immigrants.

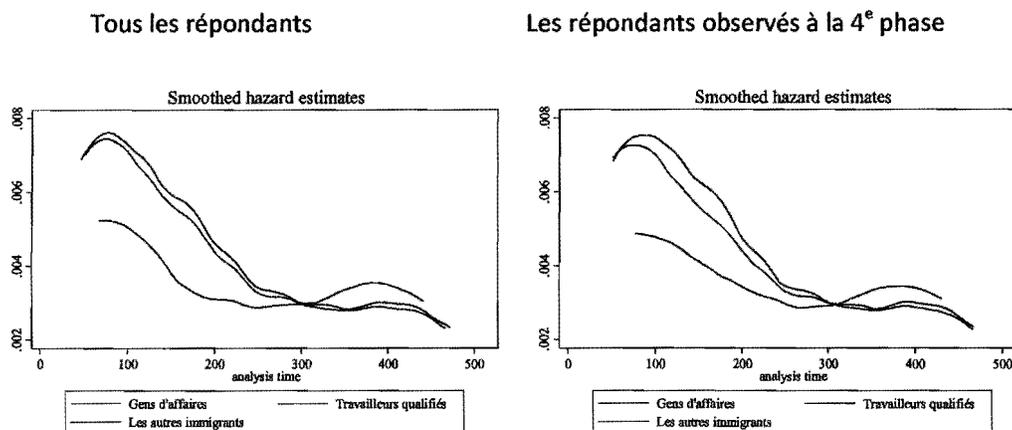
4.3.1.- Analyse non-paramétrique

Avant de présenter les résultats des modèles de Cox qui vont permettre de déceler les effets des facteurs associés à l'amélioration du niveau de peuplement résidentiel, il est essentiel d'examiner les quotients instantanés de l'amélioration du niveau de peuplement résidentiel des immigrants pendant leurs dix années de séjour au Québec. La figure 4.4 présente la courbe lissée des taux de risque de l'amélioration du niveau de peuplement résidentiel par semaine selon la catégorie d'immigration pour tous les répondants et pour ceux observés à la quatrième phase de l'enquête. Cette façon de procéder va permettre de voir si les groupes d'immigrants observés jusqu'à la dernière phase de l'enquête présentent les mêmes tendances que la population entière étant donné la perte échantillonnale. Les courbes présentent des allures identiques pour les deux groupes d'analyse et laissent voir une variation instantanée différentielle de l'amélioration du niveau de peuplement résidentiel des immigrants en fonction de leur catégorie d'immigration. A première vue, on constate que la variation instantanée de l'amélioration du niveau de peuplement résidentiel diffère selon la catégorie d'admission et varie au fil des années de séjour. Elle s'accroît graduellement pour les immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés et les autres indépendants à partir des premières semaines d'installation pour atteindre son maximum entre la deuxième et la troisième année de séjour au Québec puis diminue fortement. Toutefois, il est important de remarquer que le rythme de la variation instantanée du niveau de peuplement pour les gens d'affaires se démarque de celui des autres catégories, ce qui indiquerait que les gens d'affaires sont les moins susceptibles de quitter le niveau de peuplement résidentiel dans lequel ils se trouvent durant les premières années d'installation. Cette différence constatée dans le rythme de la variation instantanée de l'amélioration des conditions de logement des nouveaux immigrants pourrait être expliquée, d'une part, par les différences de ressources économiques dont ils disposent au début de leur insertion résidentielle et, d'autre part, par les

différences dans la connaissance des conditions du marché résidentiel, des législations et des pratiques coutumières qui régissent son fonctionnement, le niveau moyen de confort auquel ils s'attendent et la capacité avec laquelle ils peuvent établir un réseau social. Comme on a pu constater, au début de leur installation, plus de la moitié des immigrants ont été logés chez un membre de leur famille (62,7%), 21,2% ont été logés par leurs amis ou une autre personne, 14,6% ont été logés par un parrain d'immigration et 1,4% par un employeur ou un membre du gouvernement. Ces constatations témoignent le caractère temporaire de la situation résidentielle des nouveaux immigrants au début de leur période d'installation.

Figure 4.4 : Courbe lissée des taux de hasard d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel (catégorie d'admission)

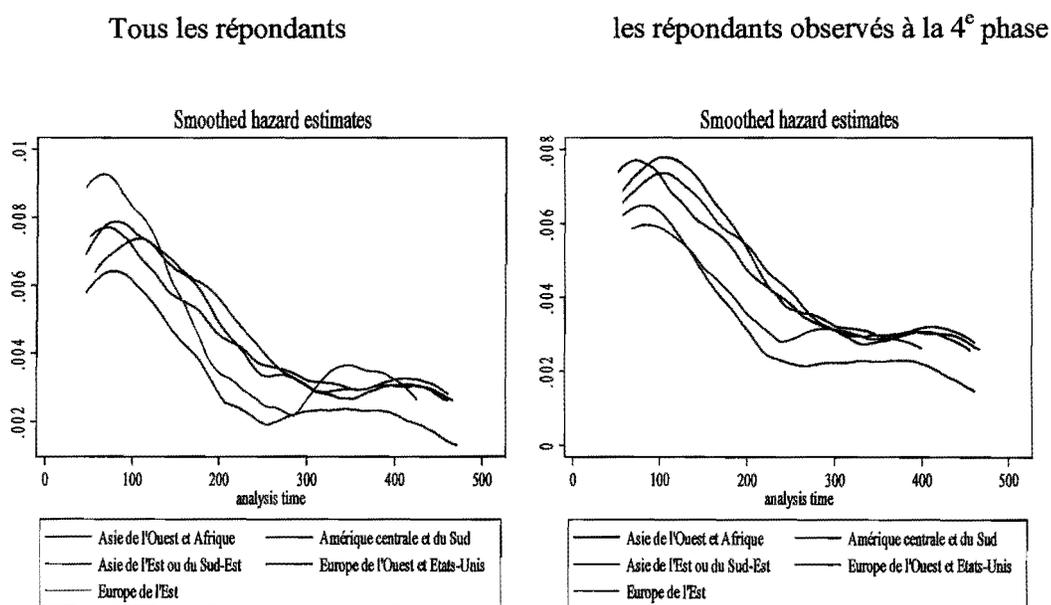
Événement : Augmentation du nombre de pièces par membre du ménage



Dans la figure 4.5, on présente la courbe lissée des taux de risque d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel par semaine selon la région d'origine des immigrants pour tous les répondants et pour ceux observés durant la quatrième phase de l'enquête. Comme dans le cas de la figure 4.4, les courbes présentent des allures identiques pour les deux catégories de population enquêtée et laissent voir une variation instantanée différentielle de l'amélioration du niveau de peuplement résidentiel des immigrants en fonction de leur région d'origine. L'allure de ces courbes montre que la variation instantanée de l'amélioration des conditions de logement de ces nouveaux arrivants s'accroît graduellement à partir des premières semaines de séjour pour atteindre son maximum entre la deuxième et la troisième année puis diminue fortement au cours des années de séjour. Toutefois, il est à remarquer que l'intensité avec laquelle diminue cette variation instantanée est moins élevée pour les immigrants

originaires des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest et ce, pour l'ensemble des répondants et pour ceux observés à la quatrième vague de l'enquête, ce qui signifierait que les immigrants venant de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis sont les moins susceptibles de quitter le niveau de peuplement résidentiel dans lequel ils se trouvent. Ce qui présage qu'au début de l'installation, l'accès à un logement adéquat est plus facile pour les immigrants originaires de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis par rapport aux autres catégories. Cette situation avantageuse s'expliquerait par le fait que ces groupes d'immigrants s'inséraient plus facilement tant sur le marché de l'emploi que sur le marché de l'habitation.

Figure 4.5 : Courbe lissée des taux de hasard d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel (région d'origine)



4.3.2.- Analyse semi-paramétrique

L'analyse de l'influence des facteurs liés aux caractéristiques constitutives du capital humain et à celles des unités territoriales se fait selon une approche qui consiste à intégrer graduellement les différentes variables indépendantes retenues dans le modèle semi-paramétrique ou modèle de Cox. Cette approche permet de déceler l'effet net et l'effet brut de chacun des facteurs qu'on présume avoir un effet sur le risque d'augmentation et d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel des nouveaux immigrants. Comme cela a été fait dans le modèle MCO, les estimations semi-paramétriques présentées dans les tableaux

ci-dessous sont issues de trois régressions. Ces estimations sont présentées pour les deux groupes d'analyse en l'occurrence tous les répondants et ceux observés à la quatrième phase de l'enquête. Dans le premier modèle, on a régressé les variables dépendantes dichotomiques sur les deux variables principales de l'étude (la région de naissance et la catégorie d'immigration). Les résultats des estimations de ce modèle sont illustrés dans le tableau 4.11. Dans le deuxième modèle, on a régressé les variables dépendantes sur les variables d'intérêt en contrôlant pour les caractéristiques individuelles en y incluant la variable «expérience de travail pré-migratoire», les caractéristiques individuelles variant dans le temps. Les résultats des estimations de ce modèle sont présentés dans le tableau 4.12. Enfin, dans le troisième modèle, on a régressé les variables dépendantes sur les variables d'intérêt en contrôlant pour les attributs individuels des répondants et pour les caractéristiques relatives des régions de tri d'acheminement. Les résultats des estimations de ce dernier modèle sont présentés dans le tableau 4.13. Rappelons que, compte tenu du nombre moyen de pièces par membre du ménage, on a choisi deux seuils d'amélioration afin de tester la robustesse des résultats: lorsque l'indice de peuplement résidentiel est égal à 2.2 et à 2.4.

Influence associée des facteurs retenus sur le risque d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel

Le tableau 4.11 récapitule les coefficients du premier modèle semi-paramétrique de Cox relatif à l'amélioration du niveau de peuplement résidentiel des immigrants. D'une manière générale, l'examen des résultats révèle que les régions de naissance et les catégories d'immigration ont un impact différentiel sur le risque d'amélioration des conditions de logement des immigrants et l'effet varie selon la région de provenance et la catégorie d'immigration. L'observation du tableau montre que la région de naissance des immigrants a un impact significatif brut sur le risque d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel. Il s'ensuit que les immigrants originaires de l'Europe de l'Ouest, des États-Unis et de l'Europe de l'Est ont moins de chance de connaître une augmentation dans leur niveau de peuplement résidentiel comparativement aux autres catégories et l'effet est statistiquement significatif quel soit le groupe d'analyse considéré (voir coefficient pour $P_i^1(t) = 1$). Pour ce qui est de la catégorie d'admission, les résultats révèlent un effet faiblement positif et non significatif. Dans l'ensemble, ces résultats corroborent les tendances observées dans les courbes présentées à la figure 4.5 qui laissent voir que les immigrants venant de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis sont moins probables de quitter leur niveau de peuplement résidentiel

durant les périodes d'installation. Lorsqu'on considère les seuils d'amélioration fixés arbitrairement, on constate que les immigrants originaires de l'Europe de l'Ouest, des États-Unis et de l'Europe de l'Est ont plus de chance de connaître un niveau de peuplement résidentiel favorable comparativement aux autres catégories et l'effet est statistiquement significatif pour les immigrants originaires de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis, quel que soit le seuil d'amélioration et le groupe d'analyse considérés. Hormis pour les immigrants originaires de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis, les immigrants venus de l'Europe de l'Est ont plus de chances de connaître de meilleures conditions de logement relativement aux immigrants en provenance des autres régions et l'effet est significatif au seuil d'amélioration de 2.0 pour les deux groupes d'analyse. Ce constat pourrait être expliqué par le fait que les immigrants originaires de ces régions semblent s'installer décemment au début de leur installation dans des logements de meilleure qualité. De ce fait, ils s'efforcent moins que les immigrants venus des autres régions pour améliorer leurs conditions d'habitation.

Tableau 4.11 : Estimation du modèle semi-paramétrique de Cox

Modèle 1	Événement							
	Amélioration ($P_i^1(t) = 1$)		Le nombre de pièces par membre du ménage est supérieur à :					
			2.0		2.2		2.4	
	total	Vague 4	total	Vague 4	total	Vague 4	total	vague
Région de naissance (réf. : Asie de l'ouest et Afrique)								
Amérique centrale et du Sud	-0.007 (-0.11)	0.046 (0.64)	0.024 (0.22)	0.145 (0.96)	-0.043 (-0.38)	0.123 (0.77)	-0.044 (-0.39)	0.163 (1.01)
Asie de l'Est ou du Sud-est	-0.036 (-0.63)	-0.028 (-0.37)	-0.053 (-0.54)	-0.029 (-0.19)	-0.086 (-0.82)	0.081 (0.51)	-0.145 (-1.34)	-0.065 (-0.40)
Europe de l'Ouest et des États-Unis	-0.256*** (-4.14)	-0.246*** (-3.20)	0.879*** (8.54)	1.162*** (6.76)	0.791*** (6.61)	1.118*** (5.72)	0.756*** (6.44)	1.065*** (5.67)
Europe de l'Est	-0.061 (-0.71)	-0.242*** (-2.60)	0.387*** (3.09)	0.508** (2.24)	0.232 (1.57)	0.388 (1.49)	0.108 (0.66)	0.228 (0.79)
Catégorie d'immigration (réf. : les autres)								
Gens d'affaires	-0.036 (-0.34)	0.030 (0.21)	0.452*** (3.12)	0.732*** (3.07)	0.510*** (3.43)	0.829*** (3.13)	0.406** (2.59)	0.560** (2.32)
Travailleurs qualifiés	0.044 (0.94)	0.037 (0.63)	0.158** (2.11)	0.268** (2.44)	0.149* (1.84)	0.294** (2.55)	0.182** (2.24)	0.343*** (2.93)
Maximum du log de vraisemblance	-11244.44	-6899.08	-4978.38	-2012	-4578.30	-1946.93	-4503.67	-1912.19
Nombre d'individus	997	428	996	427	996	427	996	427
Nombre d'observations	288982	232062	112382	83551	138145	102566	147446	110839
Nombre d'événements	1729	1146	824	390	760	376	748	369

Note : Les t de *student* sont indiqués entre parenthèses. *** résultat significatif au seuil 0.01 ; ** résultat significatif au seuil 0.05 ; * résultat significatif au seuil 0.10

Pour les catégories d'immigration, les résultats révèlent une influence statistiquement significative sur le risque d'amélioration des conditions de logement des immigrants. Il en ressort que, comparativement à la catégorie de référence, les gens d'affaires et les travailleurs qualifiés ont plus de chances de connaître une amélioration dans leur niveau de peuplement résidentiel et cet effet est statistiquement significatif, quel que soit le seuil d'amélioration et le groupe d'analyse considérés. Toutefois, il importe de signaler que les gens d'affaires se trouvent en situation plus favorable par rapport aux travailleurs qualifiés en considérant l'importance des coefficients et le degré de signification des résultats.

Après avoir introduit les variables reliées aux caractéristiques individuelles dans le modèle 2 (voir tableau 4.12), les résultats indiquent une modification de l'effet des origines nationales et des catégories d'immigration sur le risque d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel selon le seuil d'amélioration considéré. Il s'ensuit que les chances d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel diminuent chez les immigrants originaires de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis et également chez les immigrants originaires de l'Europe de l'Est pour les deux groupes d'analyse. En considérant les seuils d'amélioration fixés, on remarque que les chances d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel diminuent chez les immigrants originaires de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis pour les deux groupes d'analyse, alors que pour les immigrants originaires de l'Europe de l'Est, ces chances augmentent lorsqu'on considère tous les répondants et diminuent dans le cas des répondants observés à la quatrième phase de l'enquête. Pour ce qui est des catégories d'immigration, les attributs individuels n'influencent pas significativement le risque d'augmentation du niveau de peuplement résidentiel des immigrants. En se référant aux seuils d'amélioration considérés, les chances d'amélioration du niveau de peuplement sont significativement plus élevées pour les gens d'affaires comparativement aux autres catégories. Hormis pour les gens d'affaires, en considérant le seuil d'amélioration de 2.4, on remarque que les travailleurs qualifiés ont significativement plus de chances de connaître une amélioration dans leurs conditions de logement relativement aux autres catégories. Par ailleurs, la différence entre le sexe n'est pas statistiquement significative pour le risque d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel.

Quant à l'âge à l'arrivée, il a une influence statistiquement négative et significative sur le risque d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel des immigrants, ce qui semblerait signifier que les jeunes immigrants ont plus de chances de connaître cet événement comparativement aux immigrants plus âgés. Il importe de remarquer qu'en introduisant l'âge à l'arrivée sous la forme quadratique (age^2), on constate que son coefficient devient supérieur à celui de l'âge à l'arrivée, ce qui implique que l'âge à l'immigration a plutôt un effet positif sur le risque d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel des immigrants même en tenant compte des seuils d'amélioration fixés. Cela sous-tend que l'effet de l'âge à l'arrivée sur le risque d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel augmente positivement au fil des années de séjour. Concernant le niveau de formation, l'analyse des résultats souligne que le niveau d'éducation à l'arrivée a une influence significativement positive sur le risque d'amélioration du niveau de peuplement lorsque le seuil est égal à 2.0 ou 2.2. La possession d'une expérience pré-migratoire n'a aucune influence statistiquement significative sur le risque d'amélioration des conditions de logement. Comme l'ont souligné de nombreux chercheurs, l'emploi joue un important rôle dans la mobilité résidentielle des immigrants. Les résultats révèlent que le fait d'être en emploi influence le risque d'amélioration de la situation résidentielle des immigrants et l'effet est statistiquement significatif lorsqu'il y a une augmentation du niveau de peuplement résidentiel et également lorsque le seuil d'amélioration est égal à 2.0. Par contre, la connaissance des langues officielles n'a aucune influence significative sur le risque qu'ont les immigrants de connaître cet événement.

En observant la part de la variation inexplicée du deuxième modèle, il devient intéressant d'introduire d'autres variables pouvant affecter le niveau de peuplement résidentiel des immigrants. Ainsi, on a introduit dans le troisième modèle certaines variables reliées aux caractéristiques inhérentes aux unités territoriales. A la lecture du tableau 4.13, on constate que les variables caractérisant les unités territoriales modifient l'effet des origines nationales et des catégories d'immigration sur le risque d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel des immigrants. Après introduit ces variables dans le troisième modèle, on constate que les chances d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel diminuent chez les immigrants originaires de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis et également chez les immigrants originaires de l'Europe de l'Est pour les deux groupes d'analyse. En tenant compte des seuils d'amélioration fixés, on remarque que les immigrants de l'Europe et des États-Unis ont plus de chances de connaître une amélioration dans leurs conditions de logement par rapport aux immigrants originaires des autres régions

Tableau 4.12 : Estimation du modèle semi-paramétrique de Cox

Modèle 2	Evénement							
	Amélioration ($P_i^1(t) = 1$)		Le nombre de pièces par membre du ménage est supérieur à :					
			2.0		2.2		2.4	
	total	Vague 4	total	Vague 4	total	Vague 4	total	vague
Région de naissance (réf. : Asie de l'ouest et Afrique)								
Amérique centrale et du Sud	-0.002 (-0.03)	0.044 (0.60)	0.086 (0.81)	0.130 (0.88)	0.010 (0.09)	0.076 (0.48)	0.004 (0.04)	0.136 (0.84)
Asie de l'Est ou du Sud-est	0.008 (0.13)	0.011 (0.13)	0.062 (0.57)	-0.050 (-0.31)	0.006 (0.05)	0.088 (0.53)	-0.051 (-0.42)	-0.056 (-0.33)
Europe de l'Ouest et des Etats-Unis	-0.207*** (-2.96)	-0.165** (-2.01)	0.545*** (5.06)	0.603*** (3.74)	0.511*** (4.31)	0.638*** (3.48)	0.462*** (3.89)	0.519*** (2.76)
Europe de l'Est	-0.045 (-0.51)	-0.189* (-1.90)	0.521*** (3.63)	0.491** (2.01)	0.277 (1.56)	0.247 (0.73)	0.196 (1.05)	0.178 (0.51)
Catégorie d'immigration (réf. : les autres)								
Gens d'affaires	0.055 (0.50)	0.093 (0.64)	0.460*** (2.98)	0.848*** (3.66)	0.488*** (3.14)	0.875*** (3.51)	0.395** (2.10)	0.511 (1.57)
Travailleurs qualifiés	0.026 (0.53)	0.036 (0.60)	0.088 (1.04)	0.120 (1.03)	0.092 (1.00)	0.143 (1.18)	0.183** (1.98)	0.265** (2.14)
Les caractéristiques individuelles								
Homme	0.009 (0.20)	0.009 (0.180)	-0.029 (-0.40)	0.061 (-0.60)	0.012 (0.15)	-0.033 (-0.30)	0.011 (0.14)	-0.024 (-0.22)
Age à l'arrivée	-0.029*** (-3.05)	-0.034** (-2.57)	-0.043*** (-3.19)	-0.050** (-2.31)	-0.042*** (-2.85)	-0.073*** (-3.13)	-0.043*** (-2.79)	-0.068*** (-2.89)
Age à l'arrivée au carré	0.029** (2.58)	0.038** (2.29)	0.050*** (3.16)	0.053* (1.96)	0.052*** (2.96)	0.085*** (2.91)	0.050*** (2.68)	0.073** (2.49)
Nombre d'année de scolarité à l'arrivée	0.008 (1.07)	0.004 (0.51)	0.024** (2.40)	0.028* (1.81)	0.029*** (2.73)	0.033** (2.10)	0.016 (1.47)	0.011 (0.71)
Emploi antérieur à la migration	0.044 (0.82)	-0.032 (-0.49)	0.090 (1.10)	0.046 (0.37)	0.113 (1.17)	0.088 (0.61)	0.148 (1.51)	0.164 (1.11)
Nombre de pièces par membre du ménage durant la première semaine après l'arrivée	-0.051* (-1.92)	-0.066** (-2.33)	0.346*** (10.690)	0.441*** (8.81)	0.394*** (11.43)	0.508*** (9.02)	0.403*** (11.53)	0.527*** (9.55)
Les caractéristiques individuelles variant dans le temps								
Détenir un emploi	0.154*** (.298)	0.146** (2.36)	0.194** (2.42)	0.254** (2.34)	0.113 (1.36)	0.227** (2.00)	0.051 (0.59)	0.116 (1.00)
Connaissance du français	0.022 (0.90)	0.043 (1.38)	0.077** (2.07)	0.072 (1.34)	0.037 (0.93)	0.018 (0.33)	0.046 (1.10)	0.055 (0.94)
Connaissance de l'anglais	-0.010 (-0.40)	0.001 (0.020)	0.055 (1.37)	0.057 (0.94)	0.049 (1.16)	0.055 (0.95)	0.034 (0.80)	0.030 (0.51)
Maximum du log de vraisemblance	-10414.92	-6685.45	-4412.21	-1913.30	-4042.91	-1843.39	-3981.16	-1820.88
Nombre d'individus	923	421	922	420	922	420	922	420
Nombre d'observations	277049	227138	106877	81750	131097	99915	139928	107768
Nombre d'événements	1620	1116	756	381	697	367	686	361

Note : Les t de *student* sont indiqués entre parenthèses. *** résultat significatif au seuil 0.01 ; ** résultat significatif au seuil 0.05 ; * résultat significatif au seuil 0.10

Toutefois, comme en témoignent les coefficients, les immigrants originaires de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis se trouvent en position favorable par rapport à ceux originaires de

l'Europe de l'Est. Pour ce qui est de la catégorie d'immigration, les résultats laissent voir que les caractéristiques des régions de tri d'acheminement influencent positivement le risque d'augmentation du niveau de peuplement résidentiel mais l'effet n'est pas significatif (voir coefficient). En se référant aux seuils d'amélioration fixés, les gens d'affaires quant à eux demeurent significativement favorables comparativement aux autres catégories d'immigration lorsque le seuil d'amélioration est égal à 2.0 ou 2.2. La différence entre les sexes demeure non significative même après avoir contrôlé pour les variables décrivant les unités territoriales. En ce qui a trait à l'influence de l'âge à l'arrivée, les analyses révèlent une faible diminution de l'effet constaté dans le deuxième après avoir les variables caractérisant les unités territoriales et l'effet demeure statistiquement significatif.

Pour ce qui est du niveau d'éducation atteint par les immigrants à l'arrivée, les immigrants qui ont un niveau d'éducation plus élevé ont plus de chances de connaître une amélioration dans leurs conditions de logement par rapport aux moins éduqués et l'influence constatée est significativement lorsque le seuil d'amélioration est égal à 2.0 et 2.2 après avoir contrôlé pour les caractéristiques reliées aux unités territoriales. L'effet de l'expérience pré-migratoire demeure identique après avoir contrôlé pour les caractéristiques inhérentes aux unités territoriales. L'effet d'être en emploi varie peu et demeure significativement positif dans le cas du risque d'augmentation et de celui d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel égal à 2.0 et 2.2 après avoir introduit les variables inhérentes aux unités territoriales. Concernant la connaissance des langues officielles, l'examen des résultats révèle qu'elle a très peu d'effet significatif sur le risque d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel. Comme on peut le remarquer à partir du tableau 4.13, les immigrants qui parlent le français ont plus de chances de connaître l'amélioration du niveau de peuplement résidentiel lorsque le seuil d'amélioration est égal 2.0. En se référant aux caractéristiques reliées aux unités territoriales, l'examen des résultats révèle très peu d'influence statistiquement significative sur la probabilité d'amélioration du niveau de peuplement résidentiel. Il indique que les immigrants installés dans des quartiers densément peuplés ont une chance plus élevée de connaître une amélioration de leur niveau de peuplement résidentiel et l'effet est statistiquement significatif pour le groupe d'intérêt. Il révèle également que ceux qui se sont installés dans des quartiers où il y a une forte proportion d'immigrants ont plus de chances de connaître une amélioration dans leurs conditions de logement et l'effet est statistiquement significatif pour le groupe d'intérêt au seuil d'amélioration égal à 2.0 et 2.2. Par ailleurs, les immigrants qui résident dans un quartier où il y a plus de logements nouvellement construits

ont moins de chances de connaître cet événement et l'effet est statistiquement significatif pour les répondants observés à la quatrième phase de l'enquête.

Tableau 4.13 : Estimation du modèle semi-paramétrique de Cox

Modèle 3	Evénement							
	Amélioration ($P_i^1(t) = 1$)		Le nombre de pièces par membre du ménage est supérieur à :					
			2.0		2.2		2.4	
	total	Vague 4	total	Vague 4	total	Vague 4	total	vague
Région de naissance (réf. : Asie de l'ouest et Afrique)								
Amérique centrale et du Sud	-0.021 (-0.32)	0.031 (0.42)	0.137 (1.26)	0.221 (1.42)	0.094 (0.80)	0.197 (1.20)	0.099 (0.85)	0.269 (1.59)
Asie de l'Est ou du Sud-est	0.014 (0.21)	0.009 (0.11)	0.108 (0.95)	0.071 (0.42)	0.047 (0.38)	0.203 (1.15)	-0.011 (-0.09)	0.062 (0.36)
Europe de l'Ouest et des Etats-Unis	-0.194*** (-2.67)	-0.158* (1.84)	0.569*** (5.03)	0.732*** (4.42)	0.561*** (4.47)	0.764*** (3.92)	0.511 (4.07)	0.643*** (3.22)
Europe de l'Est	-0.035 (-0.39)	-0.207** (-1.99)	0.591*** (3.92)	0.586** (2.21)	0.320* (1.74)	0.406 (1.24)	0.239 (1.23)	0.352 (1.04)
Catégorie d'immigration (réf. : les autres)								
Gens d'affaires	0.099 (0.93)	0.123 (0.94)	0.448*** (2.61)	0.794*** (2.91)	0.446** (2.53)	0.773** (2.57)	0.339 (1.63)	0.395 (1.12)
Travailleurs qualifiés	0.035 (0.71)	0.039 (0.64)	0.047 (0.54)	0.083 (0.69)	0.062 (0.65)	0.135 (1.06)	0.160* (1.67)	0.284** (2.19)
Les caractérist. individuelles								
Homme	0.013 (0.31)	0.026 (0.48)	-0.018 (-0.24)	-0.048 (-0.45)	0.023 (0.29)	-0.047 (-0.42)	0.020 (0.24)	-0.051*** (-0.45)
Age à l'arrivée	-0.027*** (-2.86)	-0.032** (-2.46)	-0.040*** (-2.93)	-0.045* (-1.96)	-0.041*** (-2.68)	-0.071*** (-2.92)	-0.042*** (-2.65)	-0.070*** (-2.78)
Age à l'arrivée au carré	0.027** (2.40)	0.035** (2.19)	0.048*** (2.97)	0.047* (1.67)	0.051*** (2.82)	0.084*** (2.76)	0.049** (2.59)	0.076** (2.47)
Nombre d'année de scolarité à l'arrivée	0.006 (1.03)	0.003 (0.34)	0.025** (2.48)	0.032** (1.99)	0.029*** (2.61)	0.037** (2.13)	0.018 (1.56)	0.018 (1.08)
Emploi antérieur à la migration	0.034 (0.63)	-0.047 (0.68)	0.110 (1.28)	0.049 (0.35)	0.149 (1.46)	0.121 (0.79)	0.176* (1.70)	0.185 (1.17)
Nombre de pièces par membre du ménage durant la première semaine après l'arrivée	-0.052* (-1.88)	-0.065** (-2.23)	0.346*** (10.62)	0.434*** (8.81)	0.393*** (11.16)	0.506*** (9.06)	0.406*** (11.55)	0.515*** (9.30)
Les caractéristiques individuelles variant dans le temps								
Détenir un emploi	0.149*** (2.84)	0.145** (2.26)	0.191** (2.30)	0.285** (2.56)	0.132 (1.53)	0.283** (2.40)	0.077 (0.89)	0.196 (1.61)
Connaissance du français	0.024 (0.97)	0.048 (1.51)	0.093** (2.42)	0.116** (2.03)	0.040 (0.94)	0.044 (0.73)	0.042 (0.96)	0.070 (1.09)
Connaissance de l'anglais	-0.008 (-0.32)	-0.004 (-0.15)	0.055 (1.31)	0.033 (0.56)	0.041 (0.93)	0.029 (0.49)	0.029 (0.65)	0.009 (0.15)

Note : Les t de *student* sont indiqués entre parenthèses. *** résultat significatif au seuil 0.01 ; ** résultat significatif au seuil 0.05 ; * résultat significatif au seuil 0.10

Pour ce qui est de la proximité du métro, l'examen des résultats indique que les immigrants résidant à la proximité de la ligne verte du métro ont moins de chances de connaître une amélioration dans leur niveau de peuplement résidentiel et l'effet statistiquement significatif pour les deux groupes d'analyse alors que ceux qui ont été observés à la quatrième phase et qui s'installent à la proximité de la ligne bleue du métro ont significativement moins de chances d'améliorer leur niveau de peuplement, quel que soit le seuil d'amélioration considéré.

Tableau 4.13 : Estimation du modèle semi-paramétrique de Cox (suite)

	Modèle 3							
	Événement							
	Augmentation du nombre de pièces par membre du ménage		Le nombre de pièces par membre du ménage est supérieur à :					
	total	Vague 4	total	Vague 4	total	Vague 4	total	vague
Les caractéristiques relatives de régions de tri d'acheminement								
Densité de population (/100)	-0.002 (-0.29)	0.025*** (8.70)	-0.008 (-0.61)	0.616 (0.82)	-0.005 (-0.35)	0.002 (0.00)	-0.002 (-0.11)	-0.198 (-0.21)
Proportion des immigrants (/100)	-0.000 (-0.04)	0.000 (0.30)	0.001 (0.80)	0.005*** (5.96)	0.001 (1.11)	0.002** (2.14)	0.001 (0.94)	0.001 (1.23)
Proportion de logements construits après 1971 (/100)	-0.067 (-0.54)	-0.291** (-1.95)	-0.212 (-0.96)	-0.019 (-0.06)	-0.018 (-0.08)	-0.002 (-0.00)	-0.012 (-0.05)	-0.082 (-0.26)
Revenu moyen	-0.011 (-0.67)	0.005 (0.23)	0.011 (0.59)	-0.015 (-0.35)	0.018 (0.75)	0.004 (0.11)	-0.006 (-0.24)	-0.034 (-0.82)
Proximité du Métro								
Ligne orange	0.045 (0.74)	0.000 (0.01)	0.066 (0.63)	0.160 (1.06)	0.150 (1.37)	0.186 (0.15)	0.235** (1.85)	0.295* (1.85)
Ligne verte	-0.199** (-2.41)	-0.309*** (-3.03)	0.044 (0.33)	-0.162 (-0.89)	0.070 (0.50)	0.169 (0.92)	0.122 (0.89)	0.198 (1.07)
Ligne bleue	-0.041 (-0.54)	-0.038 (-0.40)	-0.764 (-0.58)	-0.438** (-2.00)	-0.162 (-1.16)	-0.454* (-1.93)	0.171 (-1.24)	-0.432* (-1.85)
Maximum du log de vraisemblance	-10203.59	-6528.39	-4161.10	-1790.17	-3802.45	-1716.19	-3734.01	-1686.62
Nombre d'individus	918	421	903	411	905	412	905	412
Nombre d'observations	271376	222222	106157	81416	130209	99552	139000	107365
Nombre d'événements	1593	1095	719	361	661	346	649	339

Note : Les *t* de *student* sont indiqués entre parenthèses. *** résultat significatif au seuil 0.01 ; ** résultat significatif au seuil 0.05 ; * résultat significatif au seuil 0.10

CHAPITRE V : DISCUSSION ET CONCLUSION

5.1.- Discussion

Les travaux canadiens portant sur le logement ont souvent eu recours aux approches ethnoculturelles pour tenter d'expliquer le comportement différencié des ménages immigrants sur le marché de l'habitation. Les avancées théoriques et empiriques réalisées en sciences sociales sur l'immigration ont donné lieu à d'autres approches théoriques permettant de mieux expliquer les différenciations dans le comportement résidentiel des ménages immigrants. Dans une telle perspective, cette étude a illustré les inégalités dans les conditions de logement des immigrants au moyen d'une approche mixte qui lie l'approche ethnoculturelle et celle néo-wébérienne. Cet outil de recherche a permis de prendre en compte non seulement des caractéristiques culturelles mais aussi des attributs individuels et contextuels. Les résultats qui découlent de l'étude permettent de confirmer les arguments théoriques selon lesquels les différenciations résidentielles des ménages immigrants ne dépendent pas seulement des caractéristiques ethnoculturelles, mais aussi des autres facteurs tels que les attributs individuels et les caractéristiques inhérentes aux unités territoriales. De ce fait, on pourrait penser que les variations observées dans le niveau de peuplement résidentiel des ménages immigrants seraient liées en partie aux ressources des ménages. Ce constat est illustré dans les résultats qui laissent voir une diminution de l'effet de l'origine nationale et de la catégorie d'immigration tant sur le niveau de peuplement résidentiel que sur l'amélioration des conditions de logement après avoir neutralisé l'effet des attributs individuels.

De plus, les résultats obtenus confirment la première hypothèse émise selon laquelle, le niveau de peuplement résidentiel diffère en fonction de l'origine nationale et du statut d'immigration et s'améliore au fil des années de séjour. Les résultats montrent ainsi que la région d'origine et la catégorie d'immigration influencent les conditions de logement des ménages immigrants et l'effet décelé varie après avoir contrôlé pour les attributs individuels et pour les caractéristiques reliées aux unités territoriales. Ces résultats sont également significatifs après avoir contrôlé pour ces différents facteurs. Il importe de souligner toutefois que l'effet significatif de l'origine nationale et de la catégorie d'admission ne s'observe pas pour tous les groupes immigrants. Il s'ensuit que les immigrants originaires de l'Europe de l'Ouest, des États-Unis et de l'Europe de l'Est sont mieux positionnés sur le marché résidentiel, bénéficiant ainsi des conditions résidentielles de meilleure qualité par rapport aux immigrants originaires des autres régions. Les résultats démontrent aussi que ces groupes

d'immigrants ont plus de chances de connaître une amélioration de leurs conditions de logement comparativement à ceux issus des autres régions d'origine. Cependant, les immigrants originaires de l'Europe de l'Est comparativement à ceux originaires de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis ont connu une vitesse d'amélioration de leurs conditions de logement beaucoup plus rapide. L'intensité avec laquelle ces groupes améliorent leurs conditions de logement pourrait s'expliquer en partie par la vitesse d'accès à la propriété. Ce qui semble confirmer la deuxième hypothèse émise selon laquelle l'effet de l'origine nationale et de la catégorie d'immigration sur le niveau de peuplement et leur amélioration varie en fonction des caractéristiques individuelles (sexe, âge à l'arrivée, niveau de scolarité, expérience de travail pré-migratoire, fait d'être en emploi, connaissance linguistique) et des caractéristiques socio-économiques des quartiers habités.

Pour les catégories d'immigration, les résultats indiquent que les gens d'affaires et les travailleurs qualifiés se trouvent logés convenablement comparativement aux autres catégories d'immigration et ils ont plus de chances d'améliorer leurs conditions d'habitation au fil du temps par rapport aux autres catégories. Toutefois, les résultats permettent de constater que les conditions de logement des travailleurs qualifiés s'améliorent plus rapidement relativement à celles des gens d'affaires. Cette situation favorable au profit des travailleurs qualifiés pourrait s'expliquer par le fait que ces derniers constituent l'une des catégories d'immigrants qui bénéficierait des meilleurs gains sur le marché de l'emploi. Les résultats obtenus confirment l'hypothèse selon laquelle les immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés se trouvent en position avantageuse sur le marché du logement, bénéficiant ainsi des conditions de logement plus favorables par rapport aux autres catégories. De plus, les résultats présentés ici corroborent les conclusions de certaines études qui ont montré que les régions d'origine et les catégories d'immigration ont un impact différentiel sur les parcours résidentiels des ménages immigrants. Ainsi, les analyses antérieures axées sur les études de cas (Renaud, 2003 ; Rose et Ray, 2001 ; Murdie, 2005) ont montré que les réfugiés et les demandeurs d'asile font face à plus de difficultés sur le marché résidentiel comparativement aux autres catégories. De plus, comme l'ont mentionné Murdie et Teixeira, 2003 ; Hou et Picot, 2004a cités par Rose et al, 2006, un très grand nombre d'immigrants arrivés récemment en provenance d'Asie et d'Afrique vivent dans un logement inabordable ou inadéquat. Toutefois, eu égard aux types de regroupement qu'on a retenus, il se pourrait que les résultats de l'étude comportent bien des nuances, compte tenu de l'hétérogénéité des groupes d'immigrants tant du point de vue économique, linguistique que

du point de vue culturel. Il importe de souligner que les facteurs contextuels semblent avoir très peu d'influence sur l'effet de l'origine nationale et de la catégorie d'admission en raison du fait que les indicateurs utilisés pour les décrire sont très peu significatifs. De plus, compte tenu des différenciations inexplicées par les facteurs utilisés, on pourrait ainsi penser qu'une partie des inégalités décelées au niveau des conditions de logement des ménages immigrants soit due à d'autres facteurs (discrimination, niveau de revenu etc.) qui ne sont pas prises en compte dans le cadre de l'étude. Les inégalités constatées dans les conditions de logement des ménages immigrants pourraient aussi s'expliquer par la dynamique socio-économique de la région métropolitaine de Montréal. Ainsi, Leloup (2007) conclut que les ménages à faible revenu sembleraient éprouver des difficultés à se loger quel que soit le quartier qu'ils choisissent en raison d'une pression généralisée sur le marché du logement, cette pression étant elle-même la conséquence d'une croissance de la demande en logement et de la restructuration de l'économie montréalaise.

5.2.- Conclusion

Tout au long de l'étude, le souci a été de faire ressortir les contrastes qui pourraient exister dans les conditions de logement des ménages immigrants vivant dans la région métropolitaine de Montréal en fonction des origines nationales et de leurs catégories d'immigration et de déterminer les facteurs susceptibles d'influencer ces contrastes. Pour ce faire, l'étude a recouru à des travaux empiriques et des modèles d'analyse permettant d'illustrer les variations différentielles dans le comportement résidentiel des ménages immigrants en prenant en compte non seulement des caractéristiques culturelles mais aussi des attributs individuels et contextuels. Les résultats de l'étude confirment les arguments théoriques de l'approche néo-wébérienne selon lesquels les différenciations résidentielles des ménages immigrants ne dépendent pas seulement des caractéristiques ethnoculturelles mais aussi des autres facteurs, tels que les attributs individuels et les caractéristiques inhérentes aux unités territoriales. En dépit des limites de cette étude, les résultats montrent que les ménages immigrants vivant dans la région métropolitaine de Montréal connaissent des niveaux de peuplement résidentiel différenciés en fonction de leurs régions de provenance, et ces disparités sont influencées en partie par les caractéristiques individuelles. Il importe de préciser que, contrairement à ce que l'on s'attendait, les caractéristiques inhérentes aux unités territoriales n'ont aucune sinon peu d'influence sur le niveau de peuplement résidentiel des immigrants et l'amélioration de leurs conditions de logement. Toutefois, le degré d'influence

varie d'un facteur à un autre et d'une variable à une autre. Comme en témoignent les résultats, la région de naissance et la catégorie d'immigration ont une influence différentielle sur le niveau de peuplement résidentiel des ménages immigrants et sur les risques d'amélioration de leur niveau de peuplement et cette influence varie selon la durée de séjour dans le pays d'accueil. Il s'ensuit une modification de l'effet de ces variables après avoir contrôlé pour les caractéristiques individuelles et pour celles reliées aux unités territoriales. Les analyses présentées ici corroborent les conclusions de certains travaux empiriques qui expliqueraient les variations différentielles dans le comportement résidentiel des immigrants. Compte tenu de la part de variation inexpliquée de ces facteurs sur les modèles utilisés, d'autres études plus poussées se révéleraient nécessaires pour tester l'effet de certains facteurs (revenu, discrimination, naissance, séparation ou divorce, décès, situation résidentielle avant la migration) sur le niveau de peuplement résidentiel afin de confirmer ces résultats et expliquer davantage les différences observées.

BIBLIOGRAPHIE

Abrevaya, J. et Hausman J. (1999). Semiparametric estimation with mismeasured dependent variables: An application to duration models for unemployment spells mimeo.

Acevedo-Garcia, D. (2001). Zip code-level risk factors for tuberculosis: Neighborhood environment and residential satisfaction in New Jersey, 1985–1992. *American journal of public health* vol. 91, no. 5, p. 734–741

Acevedo-Garcia, D., Theresa L. O., Rebecca E. W., Ellen R. M., David M. C. et Lisa F. B. (2004). Does housing mobility policy improve health? *Housing policy debate* vol. 1, no 15, p. 49–98

Balakrishnan, T. R. et Hou F. (1999). Socioeconomic integration and spatial residential patterns of immigrant groups in Canada. *Population research and policy review*, vol. 18, no. p. 201–217

Balakrishnan, T.R. et Kralt, J. (1987). Segregation of visible minorities in Montreal, Toronto and Vancouver. In *ethnic Canada: Identities and inequalities*, ed. L. Driedger, 399-414. Toronto: Coop Clark Pitman

Balakrishnan, T.R. et Wu Z. (1992). Home ownership patterns and ethnicity in selected canadian cities. *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 17, p. 389–404

Bashir, Samiya A. (2002). Home is where the harm is: Inadequate housing as a public health crisis. *American journal of public health*, vol. 5, no 92, p. 733–738

Beaujot, R. (2003). Effect of immigration on the canadian population: Replacement migration? *Population studies centre*, University of western Ontario, p. 1-33.

Beaupré, Pascale et Le Bourdais Céline (2001). Le départ des enfants du foyer parental au Canada. *Cahiers québécois de démographie*, vol. 30, n° 1, 2001, p. 29-62

Bernèche, F. (1990). Problématique de l'habitation pour les ménages formant la nouvelle immigration à Montréal: éléments d'information et d'intervention, Montréal, Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain, 180 pages

Blanc, B. (1986). Problématique de la localisation des nouveaux immigrants à Montréal. *Canadian ethnic studies/ Études ethniques au Canada*, vol. 18, no 1, p. 89-108

Bolt, G. S et Van Kempen R. (2002). Moving up or moving down? Housing careers of turks and maroccans in Utrecht, the Netherlands. *Housing studies*, vol. 17, no 3, p. 401-422

Bonvalet, C., J. Carpenter et P. White (1995). The residential mobility of ethnic minorities: A longitudinal analysis. *Urban studies*, vol. 32, no 1, p. 87-103

Bowes A., Dar N. et Sim D. (1997). Tenure preference and housing strategy : an exploration of Pakistani experiences. *Housing studies*, vol. 12, p. 63-84

Bunting Trudi, R. Alan Walks et Pierre Filion (2004). The uneven geography oh housing affordability stress in canadian metropolitan areas. *Housing studies*, vol. 19, no. 3, p. 361-393

Chambon A. S., Hulchanski J. D., Murdie R. A. & Teixeira C. (1997). Access to housing in a canadian city: Experiences of three immigrant groups. Paper presented at the urban affairs association conference, Toronto

Cardu, H. et Sanschagrín M. (2002). Les femmes et la migration : les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle à Québec. *Migrations*, vol. 15, no. 2, p. 87-122

Carroll, B. W. (2002). Housing policy in the new millennium: The uncompassionate landscape. In *urban policy issues*. E. P. Fowler et D. Siegel (ed.). Oxford: Oxford university press, p. 69-89

Catalano, R. et E. Kessell (2003). Comment: Housing policy and health. *Journal of social issues*, vol. 59, no. 3, p. 637- 649

Chicha Marie-Thérèse et Charest Éric (2008). L'intégration des immigrants sur le marché du travail à Montréal : politiques et enjeux. *Choix IRPP*, vol.14, no 2, 64 pages

Chiswick, B., Cohen, Y. et Zach, T. (1997). The Labour market status of immigrants: Effect of the unemployment rate at arrival a duration of residence. *Industrial and relations review*, vol. 50, no. 2, p. 289-303

Chiswick, Barry et Miller Paul W. (2003). The Complementarity of language and other human capital: Immigrant earnings in Canada. *Economics of education review*, vol. 22, no. 5, p. 469-480

Chui Tina, Tran Kelly et Maheux Hélène (2007). Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006, produit no. 97-557-XIF au catalogue de Statistique Canada, Décembre 2007, 39 pages

Clark, W. A. V., Deurloo M. C. et Dieleman F. M. (1984). Housing consumption and residential mobility. *Annals of the association of american geographers*, vol. 1, no 74, p. 29-43

Citoyenneté et immigration Canada (1998). Les résultats économiques des immigrants selon les catégories d'admission.

<http://www.cic.gc.ca/francais/recherchestats/rapports/categories/categories-tdm.html> consulté le 15 août 2008

Clark, W. A. V. et Drever Anita I. (2000). Residential mobility in a constrained housing market: Implications for ethnic populations in Germany. *Environment and planning*, vol. 32, p. 833-846

Cohen, D. A., Mason K., Bedimo A., Scribner R., Basolo V. et Farley T. A. (2003). Neighborhood Physical Conditions and Health. *American journal of public health*, vol. 3, no 93, p. 467-471

Courgeau, D. (1987). Constitution de la famille et urbanisation. *Population*, vol. 1, p. 57-82

Courgeau, D. (1986). Utilisation des données de l'enquête sur l'emploi sur les migrations annuelles en France, rapport Datar, Paris, France, 91 pages

Courgeau, D. (1988). Méthodes de mesure de la mobilité spatiale : migrations internes, mobilité temporaire, navettes, Paris, Ined (Manuels), 301 pages

Courgeau D., Nedellec V. et Empereu-Bissonnet P. (1999). La durée de résidence dans un même logement. Essai de mesure à l'aide des fichiers EDF. *Population*, vol. 54, no 2, p. 333-342

Cox, D. R. (1972). Regression models and life tables (with discussion). *Journal of the Royal Statistical Society, Series B*, no 34, p. 187-220

Crespo, S. (1993). Recouvrement du statut professionnel antérieur à la migration dans une cohorte de nouveaux immigrants. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures. Université de Montréal. 103 pages

Dahya, B. (1974). The nature of Pakistani ethnicity in industrial cities in Britain, in: A. Cohen (Ed.) *Urban ethnicity*, p. 77-118 (London, Tavistock)

Danso, R. and M. Grant (2000). Access to housing as an adaptive strategy for immigrant groups: Africans in Calgary. *Canadian ethnic studies*, vol. 32, no. 3, p.19-43

Dansereau F., Villemare L. et Archambault J. (2002b). Le logement social et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société

De Lannoy, W. et C. Kesteloot (1990), "Les divisions sociales et spatiales de la ville", *Contradictions*, 58-59, 153-190

Engeland John, Lewis Roger, Ehrlich Steven et Che Janet (2005). Évolution des conditions de logement dans les régions métropolitaines de recensement au Canada, 1991-2001 : Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement.. Composante du produit no 89-613-MWF2004005 au catalogue de Statistique Canada, ISSN: 1710-2952, ISBN: 0-662-78555-X, 94 pages

Evans, G. E., N. M. Wells et A. Moch (2003). Housing and mental health: A review of the evidence and a methodological and conceptual critique. *Journal of social issues*, vol. 59, no. 3, p. 475-500

Evans, G. E., Saltzman H. et J. Cooperman (2001). Housing quality and children's socioemotional health. *Environment and behaviour*, vol. 33, no. 3, p. 389-399

Fong, E. et Ooka E. (2002). The social consequences of participating in the ethnic economy. *International migration review*, vol. 36, no. 1, p. 125-146

Fox, W. (1999). *Statistiques Sociales*. Traduit de l'anglais et adapté par Imbeau et al. Les presses de l'Université Laval, 374 pages

Friedman Samantha and Rosenbaum Emily (2004). Nativity status and racial/ethnic differences in access to quality housing: Does homeownership bring greater parity? *Housing policy debate*, vol. 15, no 4, 37 pages

Fuller-Thomson, E., J. D. Hulchanski et S. Hwang (2000). The housing/health relationship: What do we know? *Reviews in environmental health*, vol. 15, no. 1-2, p. 109-133

Hiebert, D., S. D'Addario and K. Sherrell with S. Chan (2005). *The Profile of absolute and relative homelessness among immigrants, refugees, and refugee claimants in the GVRD*. Vancouver: MOSAIC

Hiebert Daniel and Mendez Pablo (2008). *Settling in: Newcomers in the canadian housing Market 2001-2005*. Metropolis British Columbia. Centre of Excellence for Research on Immigration and Diversity, 88 pages

Girard, M. (2002). *La précarité de l'emploi chez les nouveaux immigrants : une relation non linéaire entre stabilité et qualité*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures (Université de Montréal), en vue de l'obtention du grade de maître es science (M.Sc.) en sociologie, 93 pages

Ghosh, S. (2006). *We are not all the Same: The differential migration, settlement patterns and housing trajectories of Indian Bengalis and Bangladeshis in Toronto*. Toronto: Unpublished Doctoral Dissertation, Department of Geography, York University.

Godin Jean-François et Renaud Jean (2005). *L'intégration professionnelle des nouveaux immigrants : effet de la connaissance pré-migratoire du français et (ou) de l'anglais*. Cahiers québécois de démographie, vol. 34, no 1, p. 149-172

Godin Jean-François et Renaud Jean (2005). *Work and immigrants: An analysis of employment activity in the first ten years of establishment in the Montreal areas*. Revue de l'intégration et de la migration internationale, vol. 6, no 3-4, p.469-492

Gordon Milton (1964). *Assimilation in American Life: The Role of Race, Religion and National Origin*, New York, Oxford University Press, p. 63-80

Grenier, C. (1998). *Conjoncture économique et premier emploi des immigrants nouvellement arrivés au Québec*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures (Université de Montréal), en vue de l'obtention du grade de maître es science (M.Sc.) en sociologie, 119 pages

Hiebert D., Germain A., Murdie R., Preston V., Renaud J., Rose D., Wyly E., Ferreira V., Mendez P. et Murnaghan A. M. (2006). *Aperçu de la situation et des besoins en matière de logement des immigrants récents dans les RMR de Montréal, Toronto et Vancouver*, 50 pages

Hulchanski, D. (2002). *Housing policy for tomorrow's cities*. Ottawa, Canadian policy research networks/Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Discussion paper F27 Family Network.

Jim Vaupel, Manton Kenneth.G. and Stallard Eric (1979). *The impact of heterogeneity in individual frailty on the dynamics of mortality*. Demography, vol.16, p. 439-454

Jim Vaupel, and Yashin A. (1985). *Heterogeneity's Ruses : Some surprising effects of selection on population dynamics*. The american statistician, vol. 39, no. 3, p. 176-185

Joseph H. and Newman S. J. (2005). Housing affordability and children's well-being: Evidence from the national survey of america's families. *Housing policy debate*, vol. 16, no. 2, 34 pages

Kalbfleish, J.D. and R.L. Prentice (1980). *The statistical Analysis of failure time Data*. New York Wiley and sons.

Kendig, H. L. (1984). Housing careers, life cycle and residential mobility: Implications for the housing market. *Urban studies*, vol. 21, no. 3, p. 271-283

Kesteloot, C. (1990c). Quelques éléments théoriques: la spatialité du capitalisme. *Contradictions*, p. 69-77

Kesteloot, C. (1986). Les dimensions historique et structurelle de la différenciation sociale de l'espace urbain: l'exemple bruxellois. *Espaces, Populations, Sociétés*, vol. 1, p. 15-30

Krieger, J. et Higgins D. L. (2002). Housing and health: time again for public health action, in *American Journal of Public Health*, vol. 5, no 92, p. 758-768

Lapointe Consulting Inc. avec R. A. Murdie (1996). *Les immigrants et le marché de l'habitation canadien: modalités de vie des occupants, caractéristiques et préférences en matière de logement*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Division des politiques et de la recherche sociale et économique

Labelle, M., Field, A. et Icart, J. (2007). *Les dimensions d'intégration des immigrants, des minorités ethnoculturelles et des groupes racisés au Québec*. Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (CCPARDC), Québec, 133 pages

Labelle, M., Rocher F. et Rocher Guy (1995). Pluriethnicité, citoyenneté et intégration : de la souveraineté pour lever les obstacles et les ambiguïtés. *Cahiers de recherche sociologique*, no. 25, p. 213-245

Lareya, S. (1999). *Housing Ownership Patterns of Immigrants in Canada*. Vancouver,

Vancouver centre of excellence, research on immigration and integration in the Metropolis

Lebeau, Ronald. (1995) *Le rôle des langues sur la mobilité et la stabilité en emploi des nouveaux immigrants*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures. Université de Montréal, 83 pages

Lelièvre, E. et Bringé A. (1998). *Manuel pratique pour l'analyse statistique des biographies : présentation des modèles de durée et utilisation des logiciels SAS, TDA, STATA*. Paris : INED

Leloup, X. (2005). *Conditions de logement des ménages immigrants au Québec. Une réalité contrastée*, Société d'habitation du Québec, Québec, 184 pages

Leloup, X. et Virginie F. (2006). *Conditions de logement des ménages immigrants. Géographie du logement, accession à la propriété et accessibilité financière dans la région métropolitaine de Montréal*. Immigration et Métropoles, Publication n° 27, janvier 2006, 57 pages

Leloup, X. et Zhu N. (2006). *Différence dans la qualité de logement : immigrants et non-immigrants à Montréal, Toronto et Vancouver*. *Revue de l'intégration et de la migration internationale / Journal of international migration and integration*, vol. 7, n° 2, p. 133-166

Leloup, X. et Zhu N. (2007). *Les trajectoires résidentielles des nouveaux immigrants à Montréal : Une analyse longitudinale et conjoncturelle*. *Canadian journal of urban research*, vo. 16, no. 2, p. 94-125

Leloup Xavier (2007). *Conditions de logement des ménages immigrants et dynamiques métropolitaines à Montréal : une analyse multiniveau exploratoire*. *Cahiers québécois de démographie*, vol. 36, n° 1, p. 5-48

Ley, David (1999). *Myths and meanings of immigration and the metropolis*. *Canadian geographer*, vol. 43, no. 1, p. 2-19

Linteau, P.-A. (1982). La montée du cosmopolitisme montréalais. *Questions de culture*, 2, IQRS, Québec, p. 23-53

Massey D.S., Arango J., Hugo G., Kouaousi A. et Taylor J.E. (1998). *Contemporary Theories of International Migration. Worlds in Motion Understanding International Migration at the end of the Millennium*. Oxford, Clarendon Press p. 16-59

McNicoll, C. (1993). *Montréal, une société multiculturelle*, Belin, Paris

Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration (1996). *Contraintes et facteurs favorables à l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail*, Coll. Études et recherches, Québec, Gouvernement du Québec, 50 pages

Mistiaen, P., Meert H. et Kesteloot C. (1995). Polarisation socio-spatiale et stratégies de survie dans deux quartiers bruxellois. *Espaces, Population, Sociétés*, vol. 3, p. 277-290

Montmarquette, C., Mourji F. et Garni A. (1996). L'insertion des diplômés de la formation professionnelle dans le marché du travail marocain : une application des modèles de durée. *Revue Région et Développement*, no 3, 25 pages

Murdie, R. (2005). *Pathways to Housing: The Experiences of sponsored refugees and refugee claimants in accessing permanent housing in Toronto, Canada*. Paper presented at the european network for housing research conference

Murdie, R. A. (2003). *Housing Affordability and Toronto's Rental Market: Perspectives from the Housing Careers of Jamaican, Polish and Somali Newcomers*. *Housing, Theory and Society*, vol. 20, p. 183-196

Murdie, R. (2002). *The housing careers of Polish and Somali newcomers in Toronto's rental market*. *Housing studies*, vol. 17, no. 3, p. 423-443

Murdie, R.A., A.S. Chambon, Hulchanski J.D. & Teixeira C. (1999). *Differential Incorporation and Housing Trajectories of Recent Immigrant Households: Towards a*

Conceptual Framework. Discussion Paper. University of Toronto: Housing new Canadians research working group. 32 pages

Murdie, R. A., & Teixeira, C. (2003). Towards a Comfortable Neighbourhood and Appropriate Housing: Immigrant Experiences in Toronto. In P. Anisef & M. Lanphier (Eds.), *The World in a City* (pp. 132-191). Toronto: University of Toronto Press.

Myers Dowell et Seong Woo Lee (1996). Immigration cohorts and residential overcrowding in southern California. *Demography*, vol. 33, no. 1, pp. 51-65

Novac Sylvia (1996). No room of her own: A literature review on women and homelessness/Elles ont besoin de toits: analyse documentaire sur les femmes sans-abri. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement

Ouellet Normand (1978). L'immigration et le marché du travail: une évaluation du processus de sélection et d'intégration des immigrants au Québec, 1968-1975, Direction de la recherche du Ministère de l'immigration, Études et documents, no 4, Québec

Özüekren, A. S. et R. van Kempen (1998). Ethnic segregation in cities: new forms and explanations in a dynamic world. *Urban studies*, vol. 35, no. 10, p. 1631-1656

Özüekren, A. S. et R. van Kempen (2002). Housing careers of minority ethnic groups: Experiences, explanations and prospects. *Housing studies*, vol. 17, no 3, p. 365-379.

Owusu, T. Y. (1999). Residential patterns and housing choices of Ghanaian immigrants in Toronto, Canada. *Housing studies*, vol. 14, no. 1, p. 77-97

Park Robert E. (1950). *Race and Culture*, New York ; Free Press of Glencoe, p. 81-137

Peach C. et Smith S. (1981). Introduction, in: C. Peach , V Robinson et S. Smith (Eds) *Ethnic segregation in cities*, p. 9-22 (London, Croom Helm)

Perspective Grand Montréal (2008). Mises en chantier résidentielles, 1991-2006. *Bulletin bimestriel de la communauté métropolitaine de Montréal*, vol. 2, no. 6, p. 1-8

Piché, V., Renaud, J. et Gingras L. (2002). Economic Integration of New Immigrants in the Montreal Labor Market: A Longitudinal Approach. *Population*, p. 57-81

Philippe, A., Leloup, X. et Rivet, P. (2006). La répartition spatiale des immigrants à Montréal : apport des indices de ségrégation résidentielle. Montréal, Immigration et Métropoles, Publication no 28.

Picot, G. et Hou, F. (2004a). Visible minority neighbourhoods in Toronto, Montréal et Vancouver. *Canadian social trends*, vol.72, p. 8-13

Picot, Garnett and Feng Hou (2003). The rise in low-income rates among immigrants in Canada. *Analytical Studies Research Paper Series*. Catalogue No. 11F0019MIE2003198. Ottawa: Statistics Canada

Picot, Garnett; Feng Hou and Simon Coulombe (2007). Chronic low income and low-income dynamics among recent immigrants, CLSRN wp #26.

Picot, Garnett et Arthur Sweetman (2005). Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles : Mise à jour 2005. Direction des études analytiques, documents de recherche. No11F0019MIF2005262. Ottawa : Statistique Canada

Portes, A. et Borocz J. (1989). Contemporary immigration: Theoretical perspectives on its determinants and modes of incorporation. *International migration review*, vol. 23, no. 3, p. 606-630

Potter, Stephanie (1999). The Social resources of immigrants: Effects on the integration of independant and family class immigrants to Canada from South Asia. Thèse de doctorat, Département de sociologie, Université de Toronto, 517 pages

Ray, B. (1999). Plural geographies in canadian cities: Interpreting immigrant residential spaces in Toronto and Montreal. *Revue canadienne des sciences régionales XXII* , vol. 1, no. 2, p. 65-86(1/2)

Ray, B. K. and Moore E. (1991). Access to homeownership among immigrant groups in Canada. *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 28, no. 1, p. 1-28

Rex John (1973). Le racialisme et la crise urbaine dans *Le racisme devant la science*, Paris, Unesco, p. 267-321

Robinson V. (1981). The development of South Asian settlement in Britain and the myth of return, in: C. Peach, V. Robinson et S. Smith (Eds) *Ethnic segregation in cities*, p. 149-169 (London, Croom Helm)

Rose D. et Bernèche F. (2000). L'insertion des immigrants dans le logement social à l'heure de la réorganisation municipale : problématique et enjeux. Actes du colloque organisé par Immigration et métropoles, le Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine, Université de Montréal

Rose, D. et Ray B. (2002). Le logement des réfugiés à Montréal trois ans après l'arrivée : le cas des demandeurs d'asile ayant obtenu la résidence permanente. *Revue de l'intégration et de l'immigration internationale*, vol. 2, n° 4, p. 455-492

Renaud, J. et Carpentier A. (1993). Fluctuations de l'économie et emplois des nouveaux immigrants. Colloque de l'association canadienne des anthropologues et sociologues de langue française. ACFAS, Rimouski

Renaud, J. et Gingras, L. (1998). Participation de A. Carpentier, G. Pinsonneau et M. Faille. Les premiers premières années au Québec des requérants du statut de réfugié réguliers. Montréal : gouvernement du Québec, ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration, Série : Etudes, recherches et statistiques, no. 2

Renaud Jean, Lucie Gingras, Sébastien Vachon, Christine Blaser, Jean-François Godin et Benoît Gagné (2001). Ils sont maintenant d'ici ! *Cahiers du GRES*, vol. 2, no. 1, p. 29-40

- Renaud Jean, Piché Victor et Godin Jean-François (2003). L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec. *Sociologie et sociétés*, vol. 35, no 1, p. 165-184
- Rogers, C. L. (1997). Job search and unemployment duration: Implications for the spatial mismatch hypothesis, *Journal of Urban Economics*, vol. 42, p. 109-132
- Rose, D., Germain, A. et Ferreira, V. (2006). La situation résidentielle et les besoins en logement des immigrants récents dans la région métropolitaine de Montréal. *Société canadienne d'hypothèque et de logement*, 104 pages
- Safi, M. (2007). Le devenir des immigrés en France. Barrières et Inégalités. Thèse de Doctorat en Sociologie. Ecole des hautes études en sciences sociales, 464 pages
- Schill, Michael H., Friedman Samantha & Rosenbaum Emily (1998). The housing conditions of immigrants in New York City. *Journal of housing research*, vol. 9, no 2, p. 201-235
- Simmons, A.B. (2002). Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques. *Cahiers québécois de démographie*, vol. 31, no. 1, p. 7-33
- Skaburskis, A. (1996). Race and Tenure in Toronto. *Urban Studies*, vol. 33, no. 2, p. 223-52
- Société canadienne d'hypothèque et de logement (2007). *L'Observateur du logement au Canada ; 5^e édition*, 126 pages
- Sousa, J. et J. Quarter (2003). The convergence of nonequity housing models in Canada: changes to housing policy since 1990. *Housing policy debate*, vol. 14, no 4, p. 591-620
- Statistique Canada (2005). *Longitudinal Survey of Immigrants to Canada. A Portrait of Early Settlement Experiences*. Ottawa: Statistics Canada, cat. 89-614-XIE
- Québec (2002). Mandat d'initiative sur le logement social et abordable. Document de consultation. Québec, Assemblée nationale, commission de l'aménagement du territoire

Teixeira, Carlos et Murdie R. A. (1997). The role of ethnic real estate agents in the residential relocation process: A case study of Portuguese homebuyers in suburban Toronto. *Urban Geography*, vol. 6, no 18, p. 497-520

Thibodeau Jean-Claude (2003). Évolution du marché locatif : analyse, effets et perspectives. Société d'habitation du Québec, septembre 2003

Wabgou Maguemati (2003). Immigrants sénégalais et marché du travail à Montréal. Rapport de recherche post-doctorale (CEETUM), Montréal, 250 pages

Wannacoot, T. H. et Wannacott R. J. (1995). Statistique: Économie-Gestion-Sciences-Médecine, avec exercices d'application, 4^{ème} édition. Economica, Paris, 919 pages

Wanner, Richard A. (1998). Prejudice, profit, or productivity: Explaining returns to human capital among male immigrants to Canada in *études ethniques au Canada*. Vol. 30. No. 3. p. 24-55

Wolfe, J. M. (1998). Canadian housing policy in nineties. *Housing studies*, vol. 13, no 2, p. 121-133

